



RAPPORT ANNUEL

DU COLEACP ET DE SES PROGRAMMES



COLEACP

Notre association a continué à accueillir de nombreux nouveaux membres en 2019, représentant l'ensemble de la chaîne de valeur horticole dans les États ACP et l'UE - ainsi que huit nouveaux membres au conseil d'administration du COLEACP. Je vous souhaite à toutes et tous une très chaleureuse bienvenue. 2019 a été une année de développement pour le COLEACP, avec la poursuite du programme Fit For Market et le lancement du programme Fit For Market SPS, suivi plus tard dans l'année par le lancement de deux nouveaux programmes du STDF. Je salue et remercie l'équipe du COLEACP, composée de membres du personnel et d'experts associés, dans tous les pays ACP, pour leur engagement à réaliser notre mission - soutenir une transformation durable du secteur horticole ACP par le biais du commerce mondial, régional et local.

Stephen Mintah,
Président du COLEACP

Le COLEACP est une association d'entreprises et d'experts engagés dans l'agriculture durable. Sa mission est de développer un commerce inclusif et durable des fruits et légumes et des produits alimentaires, en se concentrant sur les échanges commerciaux des pays ACP entre eux et avec l'Union européenne.



1

AVANT-PROPOS

P.1

2

VUE D'ENSEMBLE

P.7

3

PROGRAMMES EN 2019

P.21

4

ACTIVITÉS EN 2019

P.35

5

IMPACTS

P.135









AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

“Growing people” pour accroître la résilience

La signature du COLEACP, *GROWING PEOPLE*, reflète sa vision selon laquelle les changements urgents et permanents du modèle agroalimentaire mondial à tous les niveaux - production, transformation, commercialisation et consommation - nécessitent un système de formation continue et de développement professionnel adapté aux générations actuelles et à tous les opérateurs économiques du secteur agricole et alimentaire. Cela vaut en particulier pour les pays d’Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP) - et surtout en temps de crise, comme nous le vivons aujourd’hui - car ces pays sont bien placés pour devenir le moteur d’un nouveau modèle agricole durable. Cette transformation mondiale impliquera une augmentation de la production tout en minimisant les impacts sur le climat, les écosystèmes et l’environnement productif grâce à l’adoption de pratiques agroécologiques et à l’intégration de l’innovation. Au niveau opérationnel, cette vision est en résonance avec l’urgence climatique et les nouveaux engagements du *Nouveau Pacte Vert* pour l’Europe ainsi que l’*accord de Paris* signé en 2015. Elle souligne également la nécessité

¹ «Faire grandir les gens» To grow est aussi utiliser en anglais pour cultiver, faire croître des plantes. D’où l’analogie en anglais.

d’aborder les dimensions sociales et économiques de la durabilité dans l’agriculture, en mettant particulièrement l’accent sur la création d’emplois, les petites exploitations familiales, la jeunesse et l’égalité des sexes.

Pour y parvenir, le COLEACP et ses partenaires doivent d’abord capitaliser et diffuser les connaissances et le savoir-faire acquis principalement dans le secteur de l’exportation des fruits et légumes, qui ont le potentiel d’être transférés sur les marchés locaux et les autres chaînes de valeur. Les principales forces du COLEACP sont ses valeurs, une équipe solide de femmes et d’hommes engagés, sa capacité à rassembler les gens et son réseau international et multidisciplinaire d’expertise qui enrichit constamment sa base de connaissances.

Afin de maximiser cette intelligence collective, le COLEACP entend mener des processus consultatifs de façon continue en 2020 et après afin de mieux défendre les intérêts de ses membres ACP et européens, et de maintenir sa position spécifique au service de l’intérêt public. Profondément ancré dans son histoire par une culture du résultat, et dédié à son rôle de liaison entre l’Europe et l’Organisation des États ACP, le COLEACP est à l’écoute pour s’adapter, co-construire et évoluer en permanence, en



s’adaptant aux réalités de ses membres et partenaires.

L’année 2019 a été riche en activités, notamment avec la mise en œuvre rapide du nouveau programme SPS Fit For Market, qui fonctionne en synergie avec le programme existant Fit For Market, en plus d’autres projets menés avec notre partenaire «STDF» dans plusieurs pays d’Afrique subsaharienne.

L’année 2019 a également été marquée par de nombreux changements pour nos principaux partenaires : pour l’Union européenne, le Brexit, la nouvelle Commission et le Pacte Vert ; et pour le groupe ACP, devenu l’Organisation des États ACP (OEACP), la finalisation des accords post-Cotonou.

Ceci dit, aucun d'entre nous n'aurait pu prévoir la pandémie de COVID-19 qui a finalement marqué le monde à partir de la fin de 2019. Nous ne pouvons pas encore en mesurer toutes les conséquences pour nos sociétés, et nous avons actuellement plus de questions que de réponses. Une certitude est que nous avons tiré les leçons de ce contexte international extraordinaire.

La COVID 19 : une crise mondiale mais aussi une opportunité de changement de paradigme

La pandémie a déclenché une crise humanitaire et économique mondiale de grande ampleur qui touche des milliards de foyers. Pour faire face à cette crise, les actions publiques seront essentielles. Toutefois, les organisations du secteur privé et de la société civile joueront également un rôle clé en travaillant à la fois individuellement et collectivement pour répondre à la crise immédiate et pour élaborer des plans de redressement et de résilience à moyen et long terme.

Les MPME² agroalimentaires des pays ACP sont particulièrement touchées par l'épidémie de COVID-19. Outre la menace sanitaire qu'elle représente pour les travailleurs et les parties prenantes tout au long de leurs chaînes de valeur, elle a mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement aux perturbations commerciales sur les plans national, régional et international. L'impact de ces perturbations commerciales s'avère



particulièrement grave pour les MPME et les groupes de producteurs associés qui fournissent et commercialisent des produits à courte durée de conservation tels que les produits frais. Les MPME étant déjà vulnérables en raison de leurs réserves de trésorerie très limitées. Les perturbations des flux de trésorerie résultant de la baisse des ventes sur les marchés nationaux, régionaux et/ou internationaux sont dévastatrices pour les petits producteurs et leurs communautés, entraînant la perte d'emplois et la baisse des revenus, avec de graves répercussions en termes de pauvreté, de sécurité alimentaire et de nutrition dans les pays ACP.

La mesure avec laquelle la pandémie COVID-19 affecte et affectera la stabilité générale des marchés alimentaires dans les pays ACP dépend, entre autres, de la capacité des MPME à continuer de produire des denrées alimentaires et à accéder aux marchés, du fonctionnement des marchés nationaux, régionaux et internationaux ainsi que de la préservation des flux de commerce. Ces derniers doivent également assurer l'afflux continu d'intrants agricoles essentiels (semences, engrais, protection des cultures) et de cultures vivrières de base (en plus des fournitures médicales indispensables).

² Micro, Petites et Moyennes Entreprises

La pandémie COVID-19 pourrait également représenter une opportunité de changement de paradigme concernant la manière dont les gens produisent et consomment la nourriture. Les préoccupations en matière de santé et de sécurité, la transparence de la chaîne de valeur et les relations plus étroites avec les producteurs sont devenues des éléments importants sur de nombreux marchés. Le secteur des fruits et légumes connaissait une croissance continue avant la pandémie, et sera encore plus nécessaire dans la période post-COVID. Les conditions doivent donc être créées pour que cette crise ouvre de nouvelles perspectives en vue d'une approche régionale de la sécurité alimentaire, un accroissement du commerce intrarégional et l'accélération des investissements dans la logistique et les infrastructures.

Les marchés intérieurs des denrées alimentaires pourraient se diversifier davantage grâce à l'amélioration des technologies et des innovations. Les canaux de production et de distribution des denrées alimentaires qui sont bien coordonnés sont les mieux placés pour s'adapter à l'évolution de la demande et tirer parti des nouvelles possibilités commerciales (par exemple, la transformation). Les marchés régionaux offriront de nouvelles possibilités de diversification de la production et de la commercialisation. L'accélération de l'adoption des outils d'information et de communication sera également nécessaire pour soutenir les opportunités commerciales

Des mesures COLEACP pour contribuer à atténuer les impacts négatifs de la COVID-19, et aller au-delà

Depuis le début de la pandémie mondiale, le COLEACP a renforcé les activités de ses programmes afin de contribuer à atténuer les effets négatifs de COVID-19 sur l'économie agricole et alimentaire des pays ACP. Cela a pris la forme d'un plan d'action en cinq axes d'activités, basé sur un ensemble de principes clés et sur l'exploitation des possibilités offertes par la technologie en termes d'apprentissage numérique et d'assistance technique hors site :

- Axe 1 : Information et communication
- Axe 2 : Santé et sécurité
- Axe 3 : Appuis aux Entreprises
- Axe 4 : Accès au marché et sécurité alimentaire
- Axe 5 : Plaidoyer

L'objectif est ainsi de permettre aux petits exploitants, aux groupes d'agriculteurs et aux MPME de produire et de vendre des produits horticoles de manière durable et d'améliorer leur accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux tout en mettant en œuvre les mesures préventives de santé et de sécurité liées au contexte COVID-19.

Malgré - et aussi en réponse à la COVID-19, le COLEACP reste focalisé sur sa mission, au service de ses partenaires, en restant agile et en s'adaptant à l'environnement changeant en Europe, dans les pays ACP et dans le monde. Nous voulons y parvenir notamment en accélérant nos activités numériques et notre ancrage régional, déjà visible en 2020 avec de nouveaux projets nationaux, par exemple au Kenya, où le COLEACP vient de signer un programme avec la Délégation de l'Union européenne pour le développement durable des chaînes de valeur horticoles du pays.

Jeremy Knops
Délégué général, juin 2020









FAITS MARQUANTS EN 2019

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

JAN

PARIS

Groupe de travail 2 de FARM sur la contractualisation des agriculteurs en Afrique

FEV

ADDIS ABEBA

Rapport du Partenariat mondial pour la sécurité des aliments sur le projet de cartographie de l'Afrique

Première conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité des aliments

MAR

ROME

Comité SPS de l'OMC

GENÈVE

Groupe de travail du STDF

LONDRES

Groupe de travail technique du UK Fresh Produce Consortium

AVR

ROME

14^e Commission des mesures phytosanitaires de la CIPV

BRUXELLES

Forum sur l'avenir de l'agriculture

Échanges sur les politiques publiques : DG SANTE ; DG DEVCO

LONDRES

Groupe de travail Freshfel sur la qualité des aliments

LONDRES

Groupes de travail 3 et 4 de FARM sur la contractualisation des agriculteurs en Afrique

MAI

GENÈVE

Groupe de travail de l'ECOSOC (ONU) sur les normes de qualité des produits agricoles

LUXEMBOURG

Sommet international du financement innovant et durable Welcome2Africa

PORT LOUIS

Événement ACP-UE sur le développement du secteur privé, Afrique de l'Est et du Sud

ROME

Rencontre COLEACP-IPCC

ROME

Comité directeur du Forum mondial de la banane

LONDON

4^e conférence Biopesticides Europe, IBMA

JUIN

BRUXELLES

Journées européennes du développement

Table ronde des investisseurs d'Afrique centrale

LONDRES

Freshfel AGM au London Produce Show

LOMÉ

1^{er} Forum économique Togo-UE

AMSTERDAM

Sommet européen sur l'alimentation durable

PARIS

Groupe de travail 5 de FARM sur la contractualisation des agriculteurs en Afrique

Groupe de travail de FARM sur le rôle des pouvoirs publics dans les chaînes de valeur africaines

JUIN

ROME

Conférence ministérielle sur l'agriculture, l'UA et l'UE

SAINT-DOMINGUE

Événement ACP-UE sur le développement du secteur privé, Caraïbes

JUIL

GENÈVE

Examen global de l'aide au commerce

ACCRA

Ghana Mango Week, Fédération des associations d'exportateurs ghanéens

BRUXELLES

Sous-comité du commerce et des produits de base, Secrétariat ACP

SEP

ACCRA

Forum sur la révolution verte africaine

NAIROBI

Atelier consultatif des parties prenantes, industrie horticole kenyane

Salon Food Kenya

BRUXELLES

Rencontres ENABEL

EGHAM, ROYAUME-UNI

20e conférence de révision de la CABI

OCT

GENÈVE

Groupe de travail du STDF

BÂLE

Réunion annuelle de l'industrie du biocontrôle, IBMA et FiBL

PARIS

Groupe de travail 6 de FARM sur la contractualisation des agriculteurs en Afrique

NOV

DAKAR

Événement ACP-UE sur le développement du secteur privé, Afrique de l'Ouest et du Centre

ACCRA

Conférence sur l'agriculture biologique en Afrique de l'Ouest

ROME

Comité SPS de l'OMC

BRUXELLES

Réunion technique de Freshfel : SPS et opérations douanières

DEC

PARIS

78e réunion plénière, Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes

NAIROBI

9e sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ACP

Forum public-privé de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur les fruits et légumes

NADI

Événement ACP-UE sur le développement du secteur privé, Pacifique

LONDRES

Groupe de travail sur la qualité des aliments frais et groupe de travail sur la durabilité

SALONS INTERNATIONAUX

FEV

BERLIN

Fruit Logistica 2019

NUREMBERG

BIOFACH 2019

MAI

RIMINI

MACFRUT

SANT-DOMINGUE

AGROALIMENTARIA
produits agricoles et agro-
industriels des Caraïbes

SEP

NAIROBI

Exposition FPEAK sur les
fruits, légumes et herbes

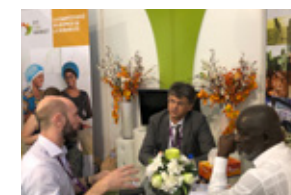
OCT

MADRID

FRUIT ATTRACTION

NOV

ABIDJAN

SARA - Salon international
de l'agriculture et des
ressources animales

ÉVÉNEMENTS CLÉS DANS LA VIE DU COLEACP ET DE SES PROGRAMMES

AVR	JUIN	JUIL	SEP	OCT	NOV
ROME	PARIS	PARIS - BRUXELLES	PAYS ACP	YAOUNDÉ	BRUXELLES
Lancement du programme Fit For Market SPS	Conseil d'administration et Assemblée Générale Élection du nouveau conseil d'administration (composé de 18 administrateurs élus ou réélus pour trois ans) Réélection du Président Stephen Mintah pour trois ans Nouveau délégué général, Jeremy Knops, remplaçant Guy Stinglhamber	Mise en place d'un comité de Direction du COLEACP et de ses programmes composé du Délégué Général (Jeremy Knops), du Directeur administratif et Financier (Sebastian Marino Coto) et du Directeur Marketing et Engagement (Emmanuel Bourcelet)	Premiers sites internet «pays»	Lancement du programme STDF Cameroun Démarrage du programme STDF Guinée	Conseil d'administration et Comité consultatif du COLEACP et de ses programmes

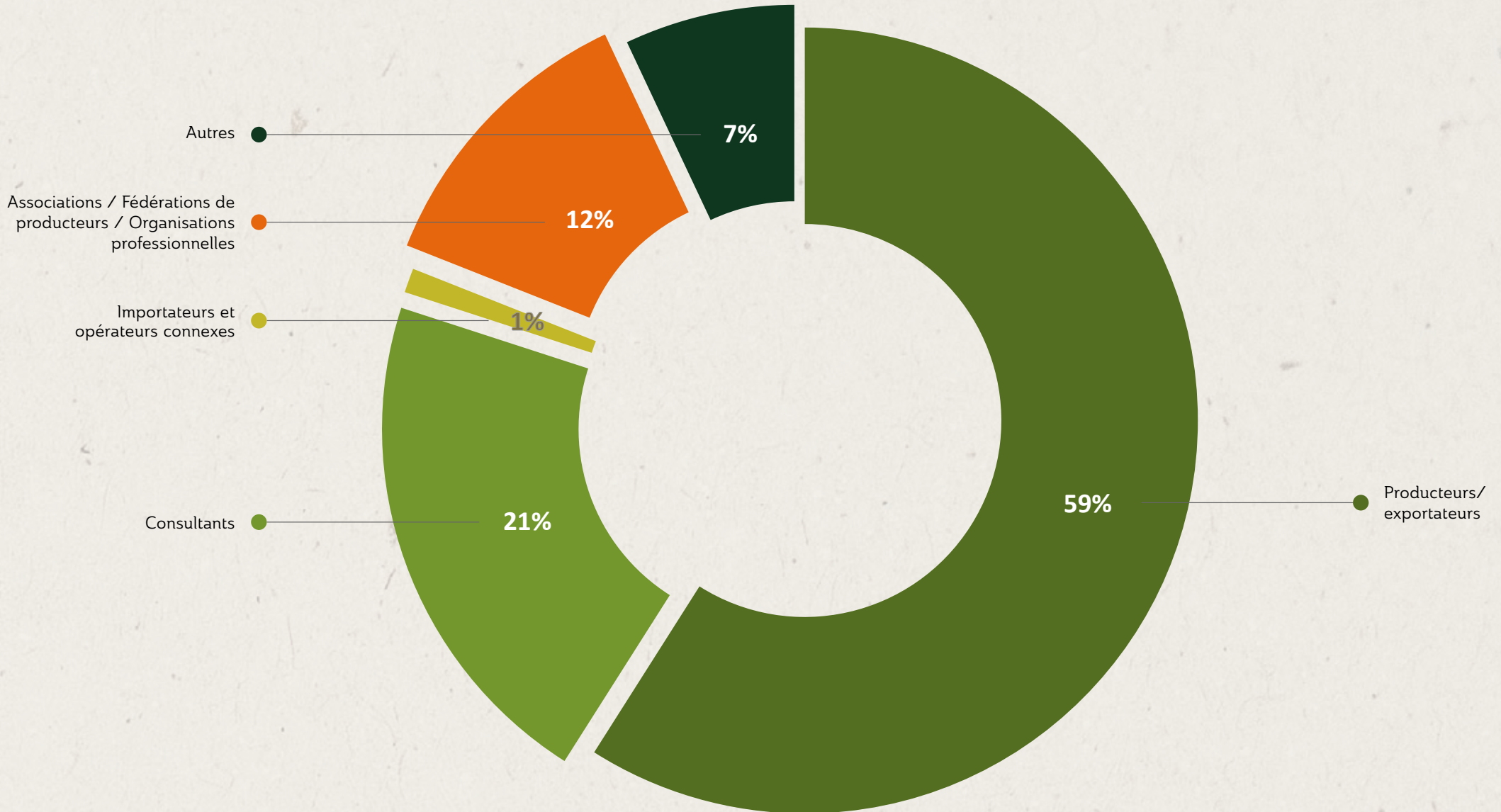


Adhésions à l'association

Nouveaux membres par pays (en 2019)



Nouveaux membres par catégorie (2019)



Thèmes prioritaires



ÉVALUATION DE LA
DURABILITÉ



DÉFI SPS



MARCHÉS RÉGIONAUX
ET LOCAUX



ACCÈS AUX FINANCES





Évaluation de la durabilité

«Les objectifs de développement durable (ODD) constituent le schéma directeur pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.»

un.org/sustainabledevelopment/fr/

Le COLEACP se concentre sur ce que la durabilité signifie en pratique pour les entreprises d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans le secteur des fruits et légumes, et en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Comment les entreprises peuvent-elles évaluer leur durabilité, et comment peuvent-elles valoriser leurs progrès ? Le système d'auto-évaluation de la durabilité du COLEACP est un outil de gestion des entreprises pour les producteurs et fournisseurs de fruits et légumes des pays ACP. Les opérateurs de la chaîne de valeur peuvent l'utiliser pour prévenir les mauvaises pratiques, intégrer les bonnes pratiques et consolider leur viabilité financière. L'outil fournit aux entreprises un cadre pour l'amélioration continue. Répondre

à des questions simples sur des actions pratiques et réalisables permet d'apporter des améliorations étape par étape et encourage le respect des réglementations et des normes. Cela facilite l'accès au marché en permettant aux entreprises de fournir des preuves de bonnes pratiques pour répondre aux attentes des acheteurs. Pour les producteurs et fournisseurs de fruits et légumes des pays ACP, l'adoption de pratiques durables peut avoir un impact positif sur les résultats financiers de leur entreprise. Avec les bons outils d'évaluation et de suivi, une approche durable peut rendre les exploitations et les entreprises plus efficaces, plus rentables et plus résistantes. L'amélioration des sols augmente les rendements et réduit la nécessité d'utiliser des intrants tels que les engrais ; la

réduction des déchets après récolte augmente les profits ; l'utilisation efficace de l'énergie réduit les coûts ; et de meilleures conditions pour les travailleurs améliorent la productivité.

En 2019, le système d'auto-évaluation de la durabilité du COLEACP s'est révélé être un outil précieux à la fois pour les entreprises horticoles individuelles des pays ACP (voir la partie 4 de ce rapport) et pour fournir des données agrégées permettant de mesurer l'impact du programme (voir la partie 5).





Le défi SPS

«La protection phytosanitaire peut contribuer à éliminer la faim, à réduire la pauvreté, à protéger l'environnement et à stimuler le développement économique.»

fao.org/plant-health-2020/home/fr/

Les États ACP ne peuvent tirer pleinement parti du commerce agricole que s'ils sont en mesure de fournir des produits compétitifs conformes aux réglementations et aux normes en vigueur. Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de plus en plus strictes, combinées aux exigences du marché en matière de normes environnementales, sociales et éthiques, posent un défi aux fournisseurs des pays ACP et affectent de plus en plus leur capacité à accéder aux marchés nationaux, régionaux et internationaux.

En 2019, l'évolution des règlements SPS de l'Union européenne (UE) a continué à avoir un impact. L'année a été marquée par le renforcement des règles phytosanitaires dans le cadre de la directive 2000/29/CE actuelle, en particulier pour la mangue et le poivron, et par la préparation du nouveau règlement de l'UE 2016/2031 (les «nouvelles règles phytosanitaires»), qui est entré en vigueur en décembre 2019.

Le règlement (CE) n° 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits de protection des plantes, qui vise à protéger les travailleurs, les consommateurs et l'environnement, entraîne également la perte de produits de

protection des plantes autorisés, et donc une augmentation des coûts de production pour les producteurs ACP - et du nombre d'interceptions dues à des non-conformités phytosanitaires et à des résidus de pesticides.

Si tous ces règlements visent à prévenir l'introduction ou la propagation d'organismes nuisibles dans l'UE, ils imposent également des exigences accrues aux exportateurs des pays ACP, aux services d'inspection, aux organisations nationales de protection des végétaux (ONPV) et aux autorités chargées de l'enregistrement des pesticides. Le renforcement des capacités de ces autorités dans les pays ACP est essentiel pour maintenir les flux commerciaux et le potentiel d'exportation dans le secteur horticole à haute valeur ajoutée, ainsi que pour protéger

les consommateurs sur tous les marchés - nationaux, régionaux et internationaux.

Le programme Fit For Market SPS

Dans ce contexte, à partir de janvier 2019, le programme Fit For Market du COLEACP, axé sur le secteur privé, a été complété par un nouveau programme visant à renforcer les systèmes SPS nationaux dans le secteur horticole ACP - Fit For Market SPS. Ce nouveau soutien tout-ACP est fourni par le COLEACP à la demande du groupe des États ACP (aujourd'hui l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) entre 2019 et 2022, avec un budget de 15 millions d'euros au titre du Fonds Européen de Développement. Le programme met l'accent sur la sensibilisation aux règlements et normes SPS, le renforcement de la capacité des autorités publiques à améliorer la gestion et l'application des règles SPS, et l'innovation en matière de recherche pour développer les connaissances et les technologies nécessaires à la conformité SPS.

Des exemples d'activités de FFM SPS en 2019 sont décrits dans la partie 4.





Accès aux marchés régionaux

«L'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) devrait accélérer les efforts d'intégration régionale et promouvoir le commerce intrarégional des produits agroalimentaires, qui devrait augmenter de 20 à 30 % d'ici 2040.»

FAO et Union africaine, www.fao.org/3/ca8633fr/ca8633fr.pdf

Pour la première fois à la fin de 2018, le volume de fruits et légumes commercialisés sur les marchés locaux et régionaux par les partenaires du programme Fit For Market a dépassé le volume exporté vers l'UE. La prochaine étude de marché du COLEACP sur le secteur des fruits et légumes en Afrique subsaharienne montre que cette tendance se poursuit. Les raisons en sont notamment les suivantes :

- la popularité croissante des fruits et légumes auprès des consommateurs en raison de leurs bienfaits pour la santé ;
- la classe moyenne croissante dans les villes d'Afrique subsaharienne ;
- des producteurs et transformateurs locaux qui investissent dans des chaînes de production à plus forte valeur ajoutée ;
- la professionnalisation des exportateurs internationaux leur permettant de mieux répondre aux exigences des marchés locaux et régionaux ;
- les chaînes d'approvisionnement locales en cours de structuration par notamment les grands groupes de distribution ;

- le marché continental africain se libéralisant de plus en plus.

Si tous les marchés offrent de riches opportunités, y accéder reste complexe. Si cela s'applique particulièrement au marché européen, avec ses exigences réglementaires en constante évolution, le COLEACP soutient également l'accès aux marchés locaux et régionaux des pays ACP. L'assistance technique aux entreprises par le biais de Fit For Market comprend des informations sur les marchés, un soutien aux entreprises participant à des foires commerciales internationales, un coaching en marketing, la participation à des groupes de travail multipartites sur les conditions d'accès aux marchés pour les PME des pays ACP, ainsi que des outils et des programmes de formation. Le soutien aux autorités compétentes par le biais des mesures SPS de Fit For Market comprend le renforcement des services d'inspection des pays ACP et des ONPV, l'amélioration des échanges commerciaux avec les marchés régionaux et mondiaux. Les activités dans tous ces domaines sont décrites dans la partie 4 de ce rapport.





Accès au financement

«Environ deux tiers de la main-d'œuvre africaine est employée, directement ou indirectement, dans l'agriculture. Pourtant, dans la plupart des pays, moins de cinq pour cent des prêts bancaires nets vont à l'agriculture.»

mastercardfdn.org/work/rural-agr-finance/



Le développement d'une entreprise dans le secteur horticole nécessite des investissements - par exemple, pour des stations de conditionnement répondant aux normes de nouveaux marchés cibles, ou pour du matériel de transformation des fruits. Mais le secteur des fruits et légumes, avec ses problèmes de durée de conservation limitée et son exposition élevée aux risques SPS, est particulièrement peu attrayant pour les institutions financières.

Les banques locales des pays ACP ont généralement peu de facilités de prêt à long terme ou offrent des taux de prêt très élevés pour le secteur agricole/horticulture ; les facilités locales sont parfois mal diffusées ; les fonds d'investissement peuvent être inconnus, inadaptés ou difficiles d'accès ; et les procédures de demande pour obtenir ces prêts sont souvent complexes. Les entreprises sont confrontées à un double défi : identifier les possibilités de financement et préparer le dossier de demande de crédit.

Le COLEACP fournit à ses membres et partenaires un soutien technique sur l'accès au financement par l'intermédiaire de son

département de développement commercial (voir partie 4). L'assistance proposée comprend un soutien à trois niveaux :

- un soutien technique interne ;
- un soutien technique externe ;
- la mise en relation avec des structures de financement pour lesquelles les critères d'investissement sont remplis.





3 PROGRAMMES EN 2019

Les programmes en cours du COLEACP

Programmes financés par l'UE à la demande du groupe des États ACP (aujourd'hui l'OEACP), avec un financement du 11^e Fonds européen de développement



2016

LANCEMENT DU PROGRAMME

2019

ANNÉE 4

2020

DATE DE CLÔTURE PRÉVUE



2019

LANCEMENT DU PROGRAMME

2022

DATE DE CLÔTURE PRÉVUE

Les deux programmes Fit For Market fonctionnent en synergie :

- **Fit For Market**, dans sa quatrième année de fonctionnement en 2019, vise à renforcer la compétitivité et la durabilité du secteur horticole ACP, principalement pour le secteur privé ;
- **Fit For Market SPS**, qui a débuté en janvier 2019, se concentre sur le renforcement des systèmes sanitaires et phytosanitaires (SPS) du secteur horticole des pays ACP, principalement pour le secteur public.



Programmes financés par le STDF



Le STDF finance actuellement trois projets du COLEACP, dans les pays suivants :

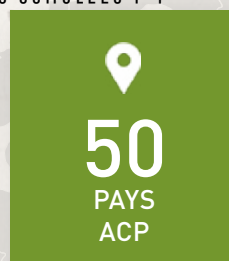
- **Togo** – Renforcement du système de contrôle et de certification phytosanitaire pour le secteur des fruits et légumes du pays ;
- **Guinée** – Renforcement du système national de contrôle et de certification phytosanitaire ;
- **Cameroun** – Améliorer la qualité SPS du poivre de Penja pour en faciliter l'accès aux marchés internationaux.

Entre 2015 et 2019, le COLEACP a également contribué au **Programme régional de lutte contre la mouche des fruits (PLMF)** en Afrique de l'Ouest. Ce programme s'est achevé en juillet 2019. Le rôle du COLEACP au sein du consortium chargé de la mise en œuvre du projet a été le «backstopping» au service du Comité de Coordination et des Comités Nationaux.

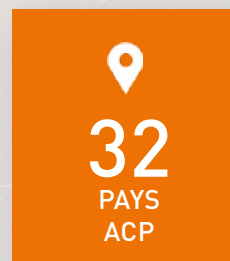
Les deux programmes Fit For Market



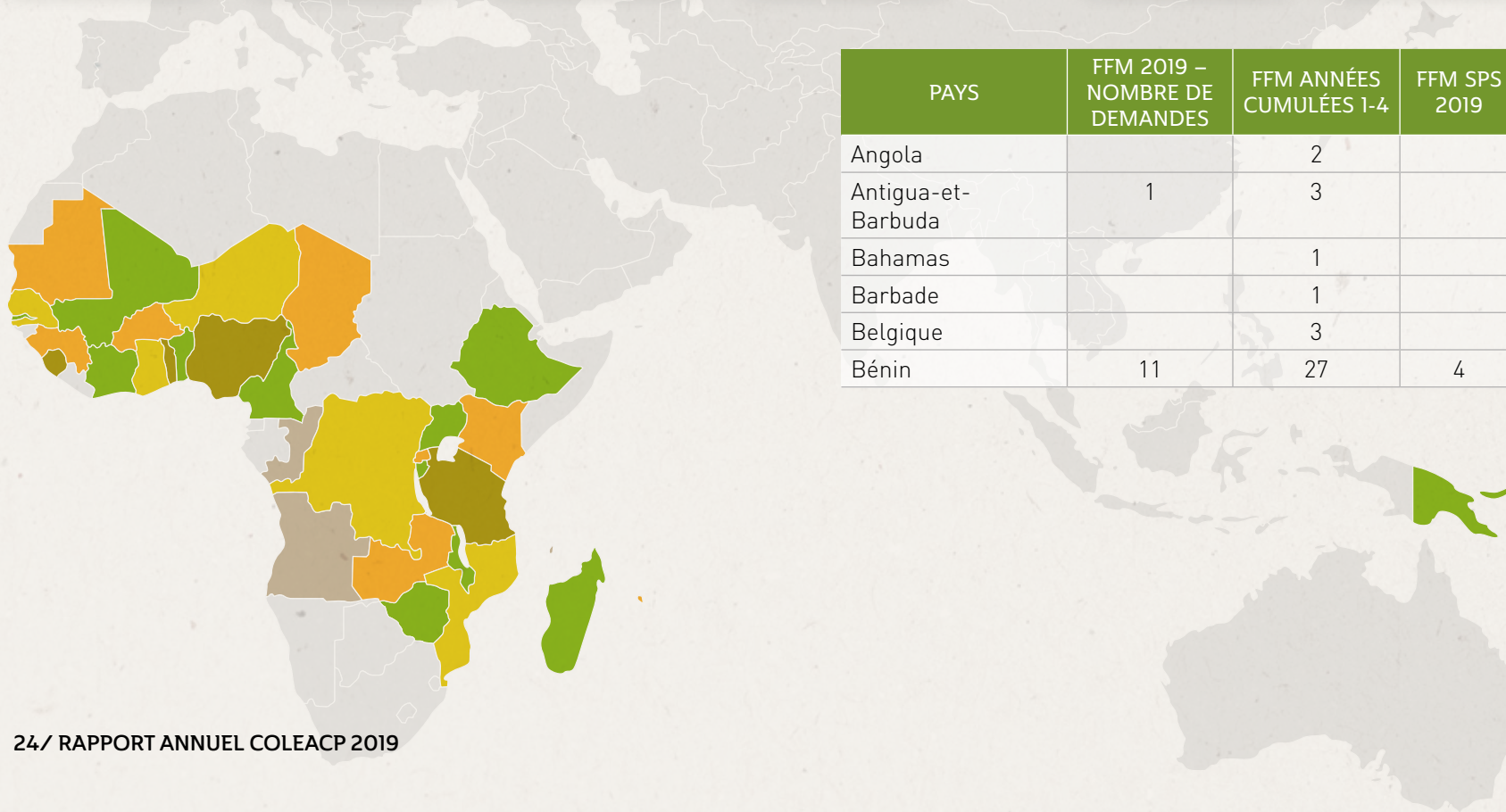
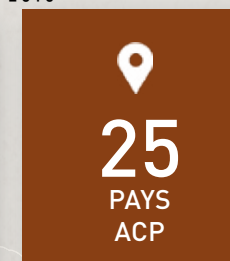
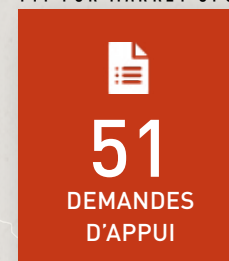
FIT FOR MARKET - ANNÉES CUMULÉES 1-4



FIT FOR MARKET EN 2019



FIT FOR MARKET SPS EN 2019



PAYS	FFM 2019 – NOMBRE DE DEMANDES	FFM ANNÉES CUMULÉES 1-4	FFM SPS 2019
Burkina Faso	5	28	1
Burundi		11	1
Cameroun	9	49	5
Comores	1	2	
Congo-Brazzaville	1	4	
Côte d'Ivoire	19	65	2
Dominique		1	
Eswatini			1
Éthiopia	3	10	
Fidji	1	2	
La Gambie		6	1
Ghana	8	35	1
Grenade		1	
Guinée-Conakry	5	17	3
Haïti		1	
Jamaïque		2	
Kenya	19	99	7
Liberia	1	1	
Madagascar	4	15	1
Malawi		1	
Mali	6	25	2
Maurice (Île)	5	7	
Mauritanie		1	
Mozambique	2	3	
Niger		1	
Nigeria	8	54	3
Ouganda	12	31	2

PAYS	FFM 2019 – NOMBRE DE DEMANDES	FFM ANNÉES CUMULÉES 1-4	FFM SPS 2019
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1	2	
Pays-Bas			
République démocratique du Congo	7	27	1
République dominicaine	1	10	1
Royaume-Uni		2	
Rwanda	3	8	1
Sainte-Lucie		2	
Saint-Christophe-et-Nevis		1	
St Vincent et les Grenadines		4	1
São Tomé e Príncipe			1
Sénégal	17	56	3
Sierra Leone	7	16	2
Somalie	2	2	
Suriname	3	10	1
Tanzania	2	26	
Tchad	3	5	1
Togo	13	52	3
Trinité-et-Tobago	1	1	
Zambie		1	1
Zimbabwe	7	33	1
Total	188	767	51

3 Programmes en 2019

Fit For Market

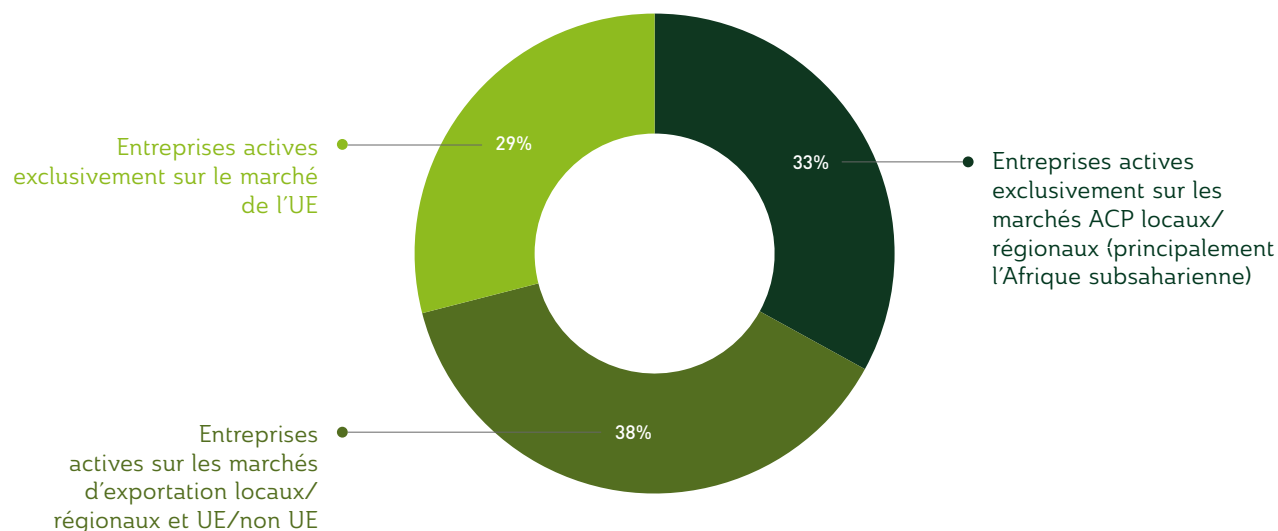
2019 était la quatrième année de fonctionnement du programme Fit For Market. En 2019, 212 protocoles d'accord ont été signés, ce qui porte le total cumulé des années 1 à 4 à 518. A fin 2019, l'ensemble du budget du programme FFM était ainsi engagé.

Les demandes de soutien reflètent la dynamique observée dans le commerce. Bien que le marché européen reste attractif, dynamique et rémunérateur, la répartition des entreprises bénéficiant d'un soutien Fit For Market est présentée dans le graphique ci-contre.

C'est le reflet de ce qui se passe sur le marché des produits agricoles, en particulier des fruits et légumes en Afrique subsaharienne.

Le nombre total de petits producteurs soutenus par Fit For Market à la fin de 2019 était de 1 861 287, notamment grâce au renforcement des capacités des services de vulgarisation publics et privés et au soutien à la mise en place de systèmes de formation en cascade au sein des associations de producteurs.

La priorité accordée aux activités de renforcement des capacités découle des résultats du déploiement du système d'auto-évaluation économique, sociale et environnementale du COLEACP auprès des entreprises et des groupes de producteurs. En termes économiques, sur les 328 PME et



groupes de producteurs qui ont complété l'outil d'auto-évaluation à ce jour, 31% considèrent qu'ils n'ont pas actuellement accès à des sources de financement à des conditions acceptables. L'une des priorités du programme Fit For Market en 2019 était de continuer à renforcer son offre de formation à la gestion d'entreprise afin d'accroître le soutien technique pour la finalisation des demandes d'accès au financement. En termes environnementaux et sociaux, 73 % des PME et des groupes de producteurs adoptent déjà de bonnes pratiques de production en termes de qualité sanitaire et de protection de l'environnement, et près de 30 % d'entre eux possèdent une certification sociale. Les progrès réalisés individuellement par ces

opérateurs grâce au soutien du programme Fit For Market seront mesurés à mi-parcours et lors de la finalisation de leurs plans d'action respectifs, dans le but de renforcer leur compétitivité par l'adoption de pratiques de production et de gestion durables.

1 861 287
PETITS PRODUCTEURS APPUYÉS

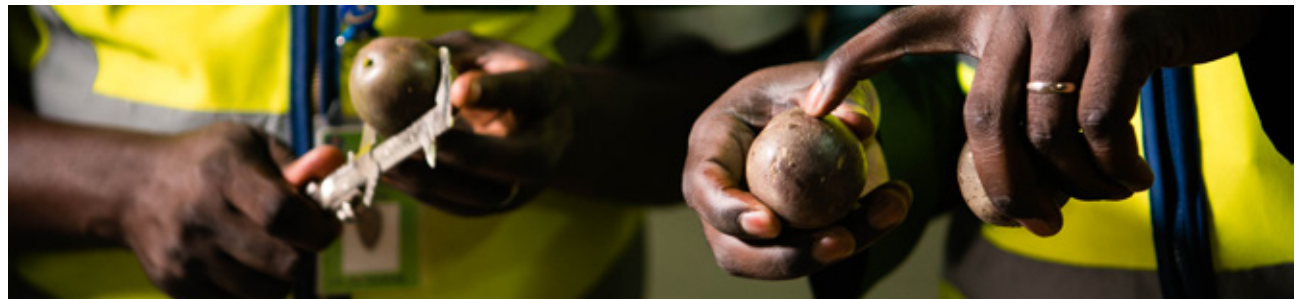
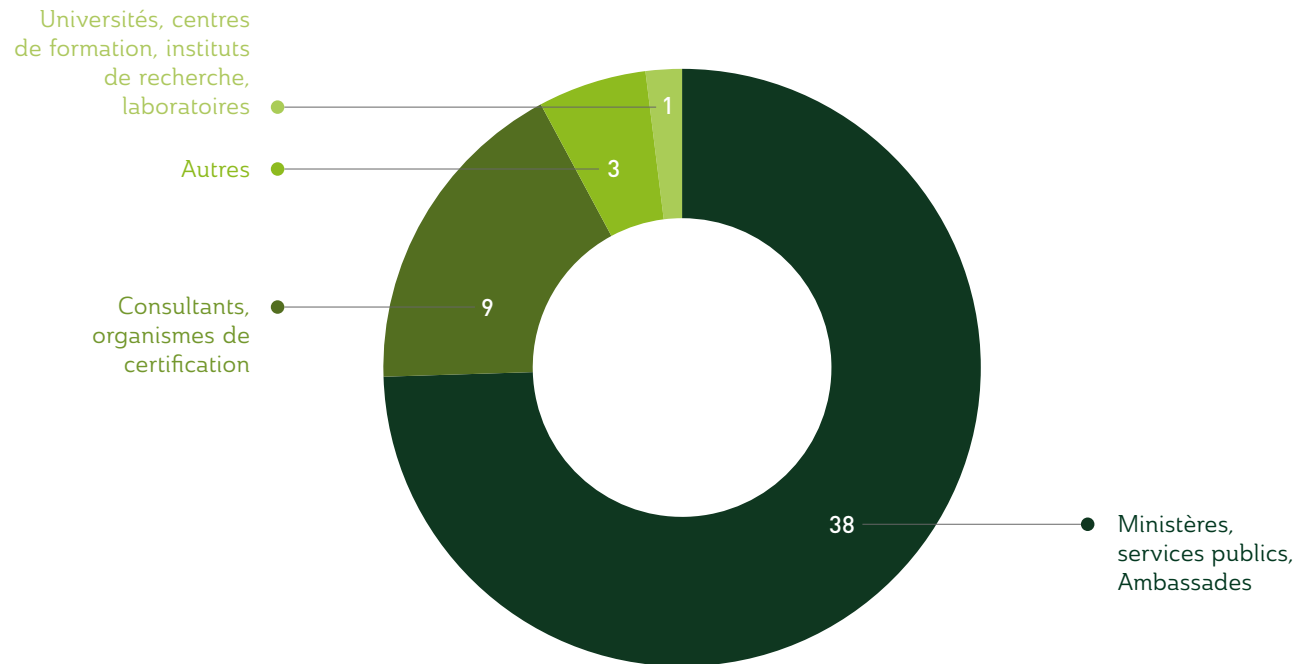
Des exemples d'activités spécifiques menées par les programmes Fit For Market sont présentés tout au long de la partie 4 de ce rapport.

Fit For Market SPS

Bien que 2019 ait été une année de démarrage pour le programme Fit For Market SPS, l'urgence des règles phytosanitaires plus strictes dues à la nouvelle réglementation phytosanitaire européenne, ainsi que la perte de produits de protection des plantes due aux changements du cadre réglementaire (voir page 48), ont fait que le nouveau programme a dû être lancé rapidement en réponse aux demandes de soutien des ONPV des pays ACP. Cela a été facilité par les synergies avec le programme existant Fit For Market.

Sept relais nationaux ont été établis au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée-Conakry, à Madagascar, en Sierra Leone et au Suriname, et deux relais régionaux ont été mis en place au Bénin/Togo et Burkina Faso/Mali. Comme tous les programmes du COLEACP, Fit For Market SPS a bénéficié de la création en 2019 d'un outil d'intelligence économique (Microsoft PowerBI ; voir page 75) qui sert à la fois à l'intelligence économique et le suivi continu des indicateurs de performance et de développement.

Ventilation des demandes d'appui par type de bénéficiaires



3 Programmes en 2019

Fin 2019, 51 demandes de soutien avaient été reçues de 26 pays ACP. Parmi celles-ci, 47 ont été finalisées sous la forme d'un protocole d'accord ou sont encore en cours d'analyse technique. La majorité des demandes de soutien provenaient des autorités compétentes des pays ACP, en particulier des ONPV. Dans dix cas, l'analyse technique a nécessité l'organisation d'ateliers dans les pays ACP respectifs.



80% des interceptions EUROPHYT sont concentrées dans dix pays ACP, qui ont tous soumis une demande de soutien dans le cadre du programme Fit For Market SPS. En ce qui concerne les notifications RASFF, 95 % sont également concentrées dans dix pays ACP, et tous, à l'exception de Maurice, ont présenté une demande de soutien en 2019.

Pour chaque pays couvert par le programme, une stratégie par pays est élaborée, résumant un inventaire du secteur horticole, une analyse des forces et faiblesses du secteur et le mode d'action du programme dans le pays (chaînes de produits de base prioritaires, objectifs prioritaires, activités, etc.). Ces stratégies par pays ont alimenté les sites web nationaux du COLEACP lancés au début de 2020, afin de tenir les acteurs nationaux et régionaux informés des activités du programme.

Des exemples d'activités spécifiques menées par le programme SPS Fit For Market sont présentés tout au long de la troisième partie de ce rapport.

Ventilation des demandes d'appui par pays reçues via le programme FFM SPS

Pays	Total	Pays	Total
Bénin	4	Ouganda	2
Burkina Faso	1	République démocratique du Congo	1
Burundi	1	République dominicaine	1
Cameroun	5	Rwanda	1
Côte d'Ivoire	2	St Vincent et les Grenadines	1
Eswatini	1	São Tomé e Príncipe	1
La Gambie	1	Sénégal	3
Ghana	1	Sierra Leone	2
Guinée-Conakry	3	Suriname	1
Kenya	7	Tchad	1
Madagascar	1	Togo	3
Mali	2	Zambie	1
Nigeria	3	Zimbabwe	1
Total général			51

-  Renforcement des contrôles (CE 669/2009) : Ananas (Bénin), Pois (Kenya), Pois (République dominicaine, Ouganda), Melons and pastèques (Sierra Leone), Aubergines (République dominicaine, Ouganda), Momordica (République dominicaine, Kenya), Haricots (République dominicaine, Kenya)
-  Audits FVO

STDF : Trois projets visant à améliorer les capacités SPS nationales en Afrique occidentale et centrale

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (nommé «STDF» du fait de la signification de l'acronyme en anglais) est un partenariat mondial établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation mondiale du commerce. Le STDF cofinance actuellement trois projets COLEACP, un au Togo depuis 2018, et deux nouveaux projets qui ont débuté en 2019, en Guinée et au Cameroun.

Cameroun : améliorer les capacités SPS dans la chaîne de valeur du poivre du Penja

Le poivre Penja du Cameroun, prisé par les chefs cuisiniers du monde entier et décrit comme «le meilleur poivre du monde», est la première indication géographique de l'Afrique subsaharienne. Le poivre du Penja, qui bénéficie des sols volcaniques de l'est du Cameroun, pourrait bientôt devenir la nouvelle culture de rente du pays - la production a été multipliée par plus de quinze au cours des cinq dernières années. Cependant, le non-respect des normes SPS internationales crée un obstacle à l'accès au marché, pose un risque pour la durabilité de l'indication géographique et peut affecter les moyens de subsistance des producteurs dans la chaîne de valeur.

Un nouveau projet STDF, mis en œuvre par le COLEACP, a été lancé en octobre 2019.



L'objectif est de mettre le poivre de Penja en conformité avec les exigences du marché SPS international sans altérer sa qualité traditionnelle. Le projet analyse les questions SPS affectant la production et l'exportation du poivre du Penja, développe des matériels de formation et déploie une assistance technique pour améliorer l'application des bonnes

pratiques tout au long de la chaîne de valeur. Les activités comprendront également le renforcement du partage des connaissances locales, de la coordination et du dialogue public-privé dans les zones de production du poivre de Penja.

L'atelier de lancement du projet a mobilisé à Douala 61 acteurs du secteur du poivre, tant du secteur public que du secteur privé. Après les présentations des bailleurs du projet, l'atelier a été officiellement ouvert par le délégué régional à l'agriculture et au développement rural, représentant le ministère de l'agriculture et du développement rural du Cameroun (MINADER). Après une conférence de presse, l'atelier a abordé les détails des objectifs du projet et du calendrier de mise en œuvre pour la première année. Les activités ont débuté en janvier 2020 par une série de réunions de sensibilisation des parties prenantes dans les différentes zones de production, présentant les objectifs du projet à l'ensemble de la chaîne de valeur afin

3 Programmes en 2019

d'assurer une bonne collaboration. Suite aux réunions de sensibilisation, en 2020, un expert camerounais a commencé une analyse des différentes étapes de la chaîne de production du poivre de Penja afin d'identifier tous les risques SPS et d'élaborer un guide de bonnes pratiques qui servira de base aux activités de renforcement des capacités.

Ce projet du STDF est cofinancé par le Groupe d'Indication Géographique du Poivre de Penja (IGPP), la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), le Ministère du Commerce de la République du Cameroun et le programme Fit For Market SPS du COLEACP.

Guinée : Cibler la mangue et la pomme de terre

Ce projet du STDF, qui a également débuté en octobre 2019, vise à renforcer les capacités phytosanitaires en Guinée sur la base des recommandations issues de l'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et des consultations avec les parties prenantes nationales. L'ECP réalisée par la CIPV en Guinée en 2017 a attiré l'attention sur plusieurs lacunes du système phytosanitaire et a révélé un besoin urgent de mettre en œuvre un système

de contrôle phytosanitaire conforme aux normes internationales, en vue d'accroître les exportations et de maintenir l'accès aux principaux marchés. Le projet implique des activités structurantes au regard des principaux défis identifiés lors de l'ECP et en liaison avec les programmes antérieurs (tels que le Projet de développement de la filière mangue en Guinée, PRODEFIMA) et les initiatives nationales et régionales (telles que celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO). Le projet vise spécifiquement à améliorer le cadre législatif et réglementaire du contrôle phytosanitaire ; la capacité technique et opérationnelle de l'ONPV à mettre en œuvre un système d'inspection et de certification phytosanitaire basé sur les risques ; et la capacité des opérateurs des secteurs prioritaires à appliquer les bonnes pratiques. Elle cible initialement deux secteurs stratégiques (la mangue et la pomme de terre) en raison de leur importance socio-économique et de leur potentiel de marchés. Le programme répondra également à la nécessité d'améliorer la collaboration et les partenariats entre l'ONPV et les autres parties prenantes publiques et privées du système SPS.

Une première mission en Guinée en octobre 2019 a permis de rencontrer les principaux acteurs du secteur de la pomme de terre et

de la mangue et de préparer un atelier de lancement du projet STDF Guinée, prévu pour janvier 2020. La mission a rencontré les partenaires du projet et les parties prenantes des secteurs de la mangue et de la pomme de terre, notamment la Direction Nationale de la Protection des Végétaux, des Denrées Stockées et du Contrôle Technique (DNPVDS-CT). Les discussions ont également porté sur la nécessité de produire un dossier pour un système de lutte contre les mouches des fruits dans le secteur de la mangue, en réponse à l'évolution de la législation phytosanitaire européenne.



Togo : Mise à niveau des systèmes de certification

Les exportations de fruits et légumes du Togo vers l'Europe sont principalement des ananas (frais et transformés), des légumes feuilles et d'autres produits ethniques. Bien qu'elles soient encore faibles, les exportations de fruits et légumes du Togo vers l'UE ont plus que doublé au cours des dix dernières années, et les exportations vers la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont augmenté de près de 30 % sur la même période. L'horticulture offre l'une des rares possibilités de source de revenus pour les femmes des zones rurales et urbaines, et a un impact considérable sur le développement.

Depuis 2016, le pays est confronté à une augmentation significative des interceptions en raison de la présence d'organismes de quarantaine (en particulier les aleurodes, *Bemisia tabaci*), principalement dans les légumes feuilles, et il est nécessaire de renforcer les mesures de contrôle à l'échelle nationale et aux frontières. Si cela n'est pas fait, l'Europe pourrait introduire des contrôles plus stricts pour les produits originaires du Togo, voire interdire l'importation de certains végétaux et produits végétaux togolais sur le territoire européen. Il est également important de renforcer l'organisation et les capacités techniques des opérateurs privés et de leurs

structures de soutien afin d'améliorer la lutte contre les parasites sur le terrain et d'introduire des mesures de récolte et de conditionnement qui réduiront au minimum la présence de parasites.

En juin 2019, les représentants du COLEACP ont rencontré la Division de la Protection des Végétaux (DPV) et le Coordinateur du projet STDF Togo pour discuter des activités prévues et du calendrier de mise en œuvre pour les 6 premiers mois. Les activités comprenaient : la mise à niveau des textes régissant le contrôle officiel, l'inspection et la certification phytosanitaire au Togo ; l'opérationnalisation du système d'enregistrement des exportations de fruits et légumes en fonction des profils de risque des exportateurs et du suivi des notifications d'interception ; la formation des agents de la Division de la Protection des Végétaux sur les méthodes d'échantillonnage ; la formation des responsables de la DPV et d'autres divisions sur l'analyse des risques biochimiques et toxicologiques ; et l'organisation d'un deuxième atelier de consultation public-privé. Dans le cadre de la même mission, le COLEACP a fait des présentations lors d'un atelier sur «les conditions d'exportation des produits agricoles et agroalimentaires sur le marché européen et les possibilités de financement» en marge du premier Forum économique Togo-UE à Lomé. Une autre mission en novembre

a permis des rencontres et des séances de travail pour organiser les activités finales pour 2019 (formation à l'échantillonnage, assistance technique pour la révision des textes réglementaires sur le contrôle phytosanitaire) et pour planifier les activités pour le premier semestre 2020, en tenant compte des nouvelles questions liées aux récents développements de la réglementation phytosanitaire.



Une réunion avec le ministre de l'agriculture a permis d'identifier le soutien nécessaire à un système de certification des produits togolais. Le COLEACP prévoit d'organiser un atelier avec les parties prenantes afin d'examiner les rôles et responsabilités des décideurs politiques, des services techniques du gouvernement et des opérateurs privés dans un système de certification national.

Contribution au programme régional de lutte contre la mouche des fruits en Afrique de l'Ouest

Entre 2015 et 2019, le COLEACP a contribué au Programme régional de lutte contre la mouche des fruits (PLMF) en Afrique de l'Ouest dans un rôle de «backstopping» au service du Comité de coordination du programme et des Comités nationaux. Le backstopping avait pour but de donner une vue d'ensemble des objectifs à long terme et de partager l'expertise technique du COLEACP dans le secteur des fruits et légumes en Afrique de l'Ouest. Pour chaque composante technique du Comité de Coordination, un membre de l'équipe permanente du COLEACP a été désigné comme point de référence.

Grâce au système de surveillance mis en place dans le cadre du PLMF, et avec l'aide des réunions de consultation privées-publiques organisées par le COLEACP dans le cadre de ses autres programmes (d'abord le PIP, puis Fit For Market), les dates de clôture des campagnes sont de plus en plus fréquemment utilisées dans les pays exportateurs de mangues, en fonction du risque de mouches des fruits déterminé par les données de surveillance. Cette mesure simple a permis de réduire le nombre d'interceptions de mangues infestées.

Les activités du programme COLEACP ont également contribué, directement ou indirectement, à l'approbation de produits de protection des plantes contre les mouches des fruits dans des vergers pilotes et à des activités de lutte intégrée à grande échelle en soutenant des essais, en établissant des contacts avec des entreprises phytosanitaires et en partageant des informations sur l'état des enregistrements.



En 2019, le COLEACP s'est impliqué dans l'accompagnement technique du programme et dans la préparation de la capitalisation et de la pérennisation des résultats obtenus, notamment sur le système de suivi, avant la fin du programme en juillet. Le backstopping surveillance a permis de réaliser une cartographie comparative des captures journalières pour quatre régions du Mali et aussi pour la Côte d'Ivoire. Cette cartographie prend en compte les niveaux qui ont été fixés (vert, ambre et rouge) pour déclencher une alerte aux mouches des fruits. Le COLEACP a également contribué à la planification de la capitalisation des résultats du programme par des contributions à une série de textes produits par le Comité de coordination. Une rencontre a été organisée à Bruxelles avec le responsable de la composante surveillance, Kemo Badji, pour discuter de la durabilité du système de surveillance et de la pérennité des résultats du projet, ainsi que des synergies avec les programmes du COLEACP. En juin et juillet, le document de capitalisation a été finalisé, et le COLEACP a contribué à la planification et à l'exécution d'un atelier de clôture du projet, qui s'est tenu du 29 juillet au 1er août.







4

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS EN 2019

ASSISTANCE TECHNIQUE

FORMATION

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

RÉCHERCHE ET INNOVATION

PARTENARIATS ET PLAIDOYER

INFORMATION ET COMMUNICATION

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

ASSISTANCE TECHNIQUE



RENCONTRER
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
ASSISTANCE
TECHNIQUE

Assistance technique

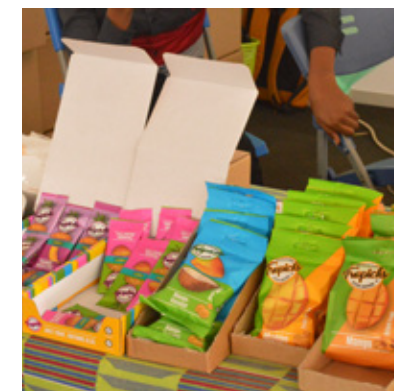
Le COLEACP soutient les entreprises horticoles, les groupes de producteurs et les autorités compétentes des pays ACP grâce à une méthodologie éprouvée pour fournir une assistance technique axée sur la demande.

En 2019, les demandes de soutien aux deux programmes Fit For Market ont donné lieu à 356 activités d'assistance technique.

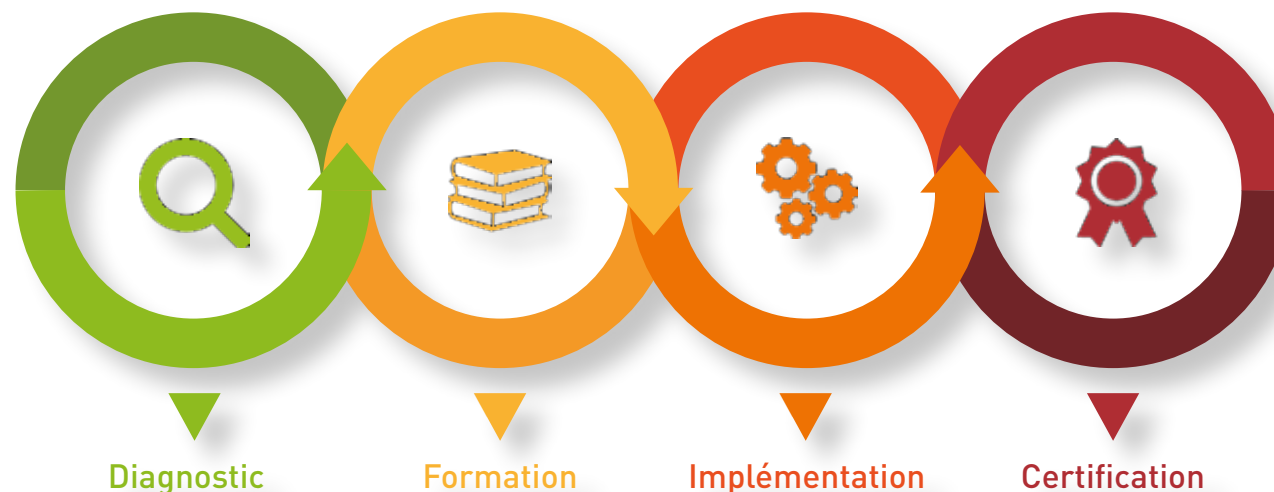
Une demande d'appui donne lieu à un plan d'action qui est élaboré en collaboration avec l'entreprise ou l'organisation. Le processus est axé sur la demande, répond à des demandes spécifiques et tient compte de toute action déjà réalisée dans le cadre de programmes précédents, ainsi que des informations recueillies par le biais du système d'auto-évaluation.

Le processus général est le suivant :

- Diagnostic de la situation existante - examen des pratiques et procédures, des ressources humaines, des infrastructures, etc.
- Soutien à la mise en œuvre des activités - renforcement des capacités techniques et pédagogiques par des formations de groupe ou sur mesure ; soutien organisationnel, etc.
- Validation - selon le soutien demandé, elle peut prendre la forme d'une certification.



Par exemple, dans le cas du respect de normes privées, le processus est le suivant :



Les missions du COLEACP

En 2019, les responsables de programmes régionaux du COLEACP ont effectué 23 missions dans 17 pays. Les activités comprenaient des discussions sur les exigences des partenaires, la formulation de protocoles d'accord, des réunions et des ateliers de projet avec les parties prenantes, et des visites sur le terrain pour en savoir plus sur les problèmes auxquels sont confrontés les autorités nationales compétentes, ainsi que les producteurs et exportateurs horticoles.

Toutes les missions du COLEACP dans les pays ACP bénéficient des synergies évidentes entre tous les programmes du COLEACP, et profitent de l'occasion pour rencontrer :

- les acteurs privés et publics de chaînes de valeur horticoles pour discuter du soutien, de la collaboration et du renforcement des capacités actuels et potentiels ;
- les entreprises de production, de transformation et d'exportation et leurs organisations représentatives (Fit For Market) ;
- les autorités nationales compétentes, y compris les ONPV (Fit For Market SPS ;
- des représentants dans le pays des bailleurs des programmes Fit For Market : la délégation de l'UE et l'Agence française de développement ;

- des représentants dans le pays d'autres bailleurs, telles que le STDF et le PMLF ;
- les organisations partenaires actuelles et potentielles afin d'identifier ou consolider les possibilités de collaboration.



MISSIONS TECHNIQUES DES
GESTIONNAIRES DE PROGRAMMES ET DE
PROJETS RÉGIONAUX EN 2019



23
MISSIONS



17
PAYS

PAYS	NOMBRE DE MISSIONS	PAYS	NOMBRE DE MISSIONS
Cameroun	1	Mali	1
Côte d'Ivoire	1	Ouganda	1
Éthiopie	1	République dominicaine	2
Fidji	1	Sénégal	3
La Gambia	1	Sierra Leone	1
Ghana	1	Tanzanie	1
Guinée-Conakry	1	Togo	3
Maurice (Île)	1	Zimbabwe	1
Kenya	2		

MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	SEP	OCT	NOV	DEC
Éthiopia	Zimbabwe	République dominicaine	République dominicaine	Gambie	Kenya	Cameroun	Côte d'Ivoire	Kenya
Sénégal		Maurice (île)	Togo	Ghana	Tanzanie	Guinée	Sénégal	Mali
Sierra Leone				Sénégal		Sierra Leone	Togo	Sénégal
							Ouganda	Fidji

Les pages suivantes présentent des exemples sélectionnés d'assistance technique du COLEACP en 2019 dans les différents programmes et régions.



Fit For Market – Soutenir les entreprises dans la chaîne de valeur Ghana - Accès réussi à un financement



Maphlix Trust Ghana Limited (MTGL) est une société ghanéenne dont le siège social se trouve à Accra et qui a été constituée en décembre 2013. MTGL cultive actuellement des patates douces à chair orange, des ignames, du manioc (farine de manioc de haute qualité, amidon de manioc sec et gari à saveur de noix de coco) et d'autres légumes (poivrons, oignons, gombo, tomates, etc.).

MTGL recherchait des fonds pour augmenter ses capacités de production et de transformation de patates douces pour le marché intérieur et l'exportation. Elle souhaitait également étendre son réseau de petits agriculteurs grâce à un modèle d'exploitation de permettant de fournir des avantages accrus aux communautés voisines en les intégrant au projet, ainsi que pour améliorer ses installations de conditionnement et de stockage. L'ensemble du projet devrait aboutir à un investissement total de 5,3 millions de dollars US sur 3 à 5 ans, qui devrait être initialement financé à 60 % par des emprunts et à 40 % par des fonds propres.

Le département de développement des affaires du COLEACP a fourni des conseils sur la première révision du plan d'affaires

du MTGL et sur la manière d'approcher les investisseurs mondiaux. Au cours de ce processus, MTGL a obtenu une subvention de la Banque Africaine de Développement pour soutenir la finalisation de son plan d'affaires et d'investissement. Entre juillet et octobre 2019, MTGL a été introduit auprès de multiples mécanismes de subvention, investisseurs sociaux et fonds d'impact avec lesquels le COLEACP développe des partenariats formels et informels. Avec l'accord préalable de MTGL, les informations suivantes ont été partagées : assistance technique, rapport du système d'évaluation de la durabilité, soutien commercial fourni jusqu'à présent, formation et état des activités menées dans le cadre du plan d'action individuel.

US\$ 5,3 MILLIONS sur 3 à 5 ans

À la suite des processus de diligence responsable en matière financière et environnementale, sociale et de gouvernance, MTGL a obtenu une facilité de crédit de 407

650 € (valeur nominale du prêt, taux d'intérêt nominal de 10 %) du fonds ABC pour financer la production et l'exportation de patates douces et l'acquisition de postes de dépenses d'investissement clés pour la saison agricole débutant en 2020.



Ghana - Soutien à une organisation professionnelle



La Sweet Potato Value Chain Association (SPVCA) du Ghana a demandé au COLEACP via Fit For Market de soutenir son travail en tant qu'organisation professionnelle. La demande de patate douce à chair orange est actuellement en forte croissance au Ghana en raison de sa haute valeur nutritionnelle, et le marché international s'y intéresse de plus en plus. La SPVCA (anciennement la Plateforme d'innovation pour la patate douce, SIP) est une plateforme nationale, créée au Ghana en 2017 pour encourager l'innovation parmi les acteurs de la chaîne d'approvisionnement de la patate douce à chair orange (producteurs, transformateurs, commerçants

et consommateurs) et stimuler la coopération entre les parties prenantes.

Le COLEACP a appuyé la SPVCA à produire une stratégie de développement et un plan d'action pour atteindre l'autonomie de l'association d'ici la fin 2020, car actuellement l'organisation est soutenue par des fonds extérieurs. L'association professionnelle nouvellement créée a été aidée à définir clairement sa vision, sa mission et ses objectifs, les besoins de ses membres et le rôle qu'elle entend jouer pour eux et pour le pays et la région. L'analyse a également pris en compte les facteurs externes qui affectent le marché de la patate douce, la compétitivité par

rapport aux autres importateurs sur le marché européen et les créneaux potentiels. L'équipe a examiné le système organisationnel du secteur horticole au Ghana afin de relier l'évaluation à d'autres organisations professionnelles nationales.

La chaîne de valeur de la patate douce n'est pas encore totalement développée, mais les membres de la SPVCA et les parties prenantes sont d'accord sur son potentiel de création de richesse et de résultats durables pour le pays. L'association est désormais mieux placée pour rassembler ses parties prenantes afin de relever les défis qui limitent la croissance du secteur.



Kenya - Rassembler les parties prenantes



Le travail avec la chaîne de valeur de l'avocat au Kenya en 2018-2019 illustre le potentiel du COLEACP à rassembler les parties prenantes autour d'un défi particulier.

En collaboration avec la Direction des cultures horticoles du Kenya (HCD) et les associations professionnelles kenyanes Fresh Produce Exporters Association of Kenya (FPEAK) et Fresh Produce Consortium of Kenya (FPC-Kenya), le COLEACP a organisé un atelier en novembre 2018 pour réunir les acteurs du secteur de l'avocat. L'objectif était de faire le point sur la dernière campagne, de partager les résultats d'une évaluation des facteurs ayant un impact sur la qualité des avocats kenyans, appuyée par ailleurs par le COLEACP, et d'envisager des moyens d'améliorer l'image collective des avocats d'origine kenyane afin de saisir les opportunités sur le marché international en expansion. Les principales parties prenantes (producteurs, sociétés d'exportation, institutions réglementaires, associations professionnelles, compagnies maritimes, transitaires et consultants) ont contribué au succès de l'atelier en partageant leurs expériences et en observant de manière critique les pratiques actuelles, tandis que la société importatrice néerlandaise EOSTA, membre et administratrice du COLEACP, a fait une présentation sur la manière dont la réception

des avocats est gérée dans l'UE.

Les participants ont conclu que des pertes considérables se produisent tout au long de la chaîne d'approvisionnement en raison de problèmes avant et après la récolte et de la manutention. Une mauvaise gestion des activités post-récolte telles que la manutention, le stockage, la transformation, l'emballage, le transport et la commercialisation contribuent aux pertes. Une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement joue un rôle crucial dans la réduction des pertes post-récolte et améliore la réputation des avocats kenyans sur les marchés internationaux.

Ainsi, en mars 2019, le COLEACP a lancé une formation technique sur la gestion de la qualité des avocats au Kenya. Deux cours de formation pilotes, dirigés par un expert international en qualité des fruits, ont permis de renforcer la capacité des entreprises exportatrices kenyanes à mettre en œuvre les meilleures pratiques au niveau des vergers, de la récolte et du conditionnement. La formation technique a révélé que de nombreux acteurs de la chaîne de valeur avaient des difficultés à déterminer les niveaux de maturité physiologique des fruits et à échantillonner les vergers. L'accent a donc été mis sur

l'échantillonnage dans les vergers et l'analyse de la matière sèche comme tests essentiels pour garantir la qualité commerciale de l'avocat.

Plusieurs membres du personnel de la HCD qui contrôlent la qualité des avocats au Kenya, le personnel de vulgarisation des comtés producteurs d'avocats (Murang'a et Kisii) et le personnel technique de la FPEAK ont participé à la formation et continuent à utiliser cet apprentissage dans leur travail quotidien. Grâce au renforcement des capacités locales, le COLEACP a fait participer les prestataires de services kenyans afin d'améliorer leurs compétences techniques sur les exigences de qualité des avocats. Par la suite, ces experts pourront aider les entreprises locales à améliorer la réputation des avocats kenyans.

Suite au succès des sessions pilotes de formation technique de mars 2019, plusieurs participants ont mis en place des tests systématiques sur la matière sèche des fruits avant leur expédition vers les marchés étrangers. La communication des valeurs de la matière sèche aux clients a permis d'accroître la transparence et la confiance, et a conduit à une amélioration perçue de la qualité pendant la saison 2019.

Madagascar - Soutenir la chaîne d'approvisionnement

Le programme Fit For Market a apporté un soutien à Kintana, une coopérative de producteurs de mangues située sur la côte ouest de Madagascar, et à MPE SA, la société à laquelle la coopérative fournit des mangues. MPE est une entreprise de transformation fondée par le groupe Scrimad à Madagascar et son partenaire, la coopérative française Ethiquable (spécialisée dans le commerce équitable et les produits biologiques). La société produit des jus et des purées de fruits - mangue, litchi, fruit de la passion, ananas - pour l'exportation.

Madagascar n'est pas un pays exportateur de mangues fraîches (comme le Pérou, par exemple), et la demande locale reste limitée. Le projet de MPE avec Kintana produit des purées de fruits dans l'usine de MPE pour valoriser une partie des excédents de production. Le prix équitable payé aux producteurs est de 20 à 30 % plus élevé que les prix pratiqués dans la capitale.

La mission du COLEACP a constitué à examiner les pratiques de récolte/tri, le transport et le stockage. Les recommandations visant à améliorer la régularité de l'approvisionnement

de Kintana à MPE comprenaient : une meilleure capacité de gestion logistique et une meilleure compréhension des exigences du marché (Kintana) ; et une amélioration des compétences pour travailler en étroite collaboration et, dans une certaine mesure, avec souplesse avec les coopératives (MPE). Il a également été recommandé d'organiser des réunions de planification et de constitution d'équipes au début de la campagne.



Gambie et Ghana - Valorisation les déchets

Tropingo Foods est une entreprise locale de **Gambie** qui achète des mangues fraîches à des petits producteurs de Gambie et du Sénégal et les transforme en mangues séchées pour les marchés européen et nigérian. Les mangues Kent et Keitt de haute qualité sont également exportées fraîches par conteneur maritime, et en plus petites quantités par fret aérien. Tropingo détient une certification biologique de groupe pour ses cultivateurs sous-traitants enregistrés et achète des mangues à 268 fermes dans 13 endroits différents. Les experts du COLEACP se sont rendus sur place pour comprendre la structure organisationnelle, la façon dont elle contribue à l'augmentation de la production de déchets et la manière dont la structure pourrait être améliorée pour réduire les déchets à l'avenir. Une évaluation des types et des quantités de déchets produits, ainsi que de l'ampleur des problèmes qu'ils créent actuellement, y compris les coûts, a été réalisée afin de développer une stratégie de valorisation des déchets conforme à la stratégie globale de l'entreprise et aux plans d'investissement.

HPW Fresh & Dry Ltd au **Ghana** exporte de l'ananas, de la mangue, de la noix de coco et de la papaye, principalement sous forme séchée. Dans le cadre du programme Fit For Market, le COLEACP a lancé une évaluation des différentes options de valorisation des déchets de production, en accord avec la politique de responsabilité environnementale de l'entreprise. Sur la base de ces recommandations, HPW a décidé de valoriser davantage ses déchets avec une vision pour une future politique «zéro déchet». Les principaux objectifs étaient d'établir une compréhension claire de la structure organisationnelle en ce qui concerne la production de déchets, afin de pouvoir évaluer où des changements au sein de l'organisation pourraient contribuer à réduire, recycler et réutiliser les déchets.



Système d'auto-évaluation de la durabilité



Toutes les entreprises qui demandent un appui dans le cadre de Fit For Market doivent signer la charte de développement durable du COLEACP et utiliser le système d'auto-évaluation créé par le COLEACP. Les entreprises reçoivent le soutien d'experts locaux du COLEACP au début du partenariat afin d'utiliser le système. Cela nous permet d'établir avec chacun de nos partenaires un premier point de référence pour leur entreprise en termes de durabilité, et d'identifier les lacunes et les opportunités. Les résultats de cet exercice sont utilisés pour guider le plan d'action personnalisé mis en œuvre dans le cadre de Fit For Market.

Il est conseillé aux entreprises de remplir le système d'auto-évaluation une fois par an pour établir leur profil, évaluer leurs progrès et démontrer les améliorations apportées aux indicateurs de performance clés. Cela leur permet d'ajuster et d'évaluer leur plan d'action Fit For Market - et leur fournit également des rapports qu'elles peuvent utiliser à la fois pour démontrer leur viabilité financière à des prestataires de services potentiels, et pour faire connaître leur statut de durabilité à leurs clients.

Le système d'auto-évaluation n'est pas un audit - c'est un outil de gestion au service de l'entreprise participante. Les données fournies

appartiennent à l'entreprise et ne sont pas partagées. Le COLEACP utilise les données pour gérer son soutien à l'entreprise et, de manière anonyme, pour fournir des données agrégées dans le cadre de notre suivi de l'impact (voir partie 4).

À FIN 2019



328 PME ET GROUPES DE PRODUCTEURS

AVAIENT REMPLI L'OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION



200

AUTRES ÉTAIENT EN COURS

Fit For Market SPS – Renforcement des capacités pour les systèmes ACP

En 2019 en particulier, les exportateurs de fruits et légumes des pays ACP vers l'UE ont dû faire face à des règles phytosanitaires évolutives et plus strictes visant à prévenir l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles dans les pays importateurs. Cela pose de graves problèmes aux exportateurs de certaines cultures - en 2019, les mangues et les poivrons ont été particulièrement touchés - et implique des exigences accrues pour les services d'inspection des pays ACP et les ONPV. Le programme Fit For Market SPS vise principalement à permettre la conformité avec les règlements SPS en évolution dans l'UE. Il montre comment, avec les ressources et les moyens appropriés, nous pouvons transformer ces défis en opportunités pour promouvoir le développement global des chaînes de valeur agroalimentaires dans les pays ACP.

Les principaux changements réglementaires qui ont affecté les producteurs ACP en 2019 ont été les suivants :

RÈGLEMENT DE L'UE	OBJET	ENTRÉE EN VIGUEUR	EXEMPLES D'IMPACTS SUR LES PAYS ACP
Directive d'application (UE) 2019/523	Modifie les annexes I-V de la directive 2000/29/CE sur les mesures de protection	Septembre 2019	<p>Nouvelle directive européenne sur les importations de mangues : les pays exportateurs doivent appliquer un traitement efficace pour garantir que les fruits sont exempts de Tephritidae (mouches des fruits) et fournir des preuves dans un dossier avant l'exportation</p> <p>Nouvelle directive européenne sur l'importation de poivrons : les dossiers décrivant le traitement contre <i>Thaumatotibia leucotreta</i> (faux carpocapse) doivent désormais apporter la preuve de l'efficacité du traitement</p>
Nouveau règlement UE 2016/2031 (remplace la directive 2000/29/CE)	Sur les mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux	Décembre 2019	Les «nouvelles règles phytosanitaires» - de nouvelles règles rigoureuses pour prévenir l'introduction et la propagation de parasites et de maladies dans l'UE

Pour la plupart des pays demandant un soutien au programme, un exercice de priorisation a été réalisé par le biais d'ateliers public-privé afin d'identifier les chaînes de produits de base les plus importantes en termes de volume et d'impact socio-économique, en tenant compte également des ressources humaines des ONPV et du temps disponible avant les prochaines exportations. En Afrique de l'Ouest, la mangue est clairement apparue comme une culture prioritaire.

Les nouvelles directives européennes signifient que dans les secteurs de la mangue et du poivron, les dossiers doivent être déposés d'urgence avant septembre 2019. Le programme Fit For Market SPS a ainsi permis de soutenir la production de :

- dossiers mangue - Burkina Faso, Cameroun, République dominicaine, Gambie, Guinée, Mali, Sénégal ;
- dossiers Capsicum - Gambie, Rwanda, Sénégal, Zambie ;
- dossier agrumes - Gambie.



République dominicaine - Dossier mangue



La nouvelle directive européenne sur les importations de mangues a introduit de nouvelles règles en réponse au nombre élevé d'interceptions de mouches des fruits (Tephritidae non européens) sur les importations de mangues en provenance de la plupart des pays exportateurs. Les nouvelles règles précisent quatre options d'action possibles, mais pour la plupart des pays où la présence de mouches des fruits est connue, seule l'option relative à un traitement efficace pour garantir que les fruits sont exempts de Tephritidae est actuellement réalisable, étant donné la large diffusion de ce parasite. L'ONPV de chaque pays devait envoyer un dossier à la Commission européenne avant septembre 2019, décrivant en détail les traitements/mesures appliqués pour atténuer le risque d'infestation. Ce traitement peut inclure la lutte contre la mouche des fruits après la récolte, et/ou une approche systémique avant la récolte qui couvre la lutte et la gestion (IPM) du parasite sur le terrain. Pour préparer le dossier, l'ONPV doit travailler avec le secteur de la mangue pour convenir du traitement efficace. Une fois le dossier soumis, tous les producteurs doivent suivre strictement le traitement convenu.

Dans le cadre de ses programmes Fit For Market SPS et Fit For Market, le COLEACP a soutenu le ministère de l'agriculture (ONPV) et le secteur de la mangue en République dominicaine pour développer le dossier et aider à mettre en place les actions nécessaires. Dans ce contexte, le COLEACP a fait une présentation à l'EXPO MANGO à Bani en juin 2019 (environ 200 participants), et a participé à un atelier pour environ 50 acteurs clés des secteurs public et privé afin de sensibiliser au nouveau règlement et de promouvoir la discussion pour commencer à établir le dossier requis. Suite à ces événements, les principales parties prenantes ont organisé d'autres réunions pour finaliser le document, qui a été soumis à la CE en août 2019.

Dans un deuxième temps, un plan d'action a été prévu avec le ministère de l'agriculture afin de renforcer le système d'inspection phytosanitaire en République dominicaine et de mettre correctement en œuvre les mesures mentionnées dans le dossier transmis à l'UE.



Bani, atelier de consultation sur l'élaboration du dossier mangue/mouche des fruits a eu lieu en juin 2019

Gambie - Devenir un pays sans parasites pour la production des agrumes

En réponse à une demande des autorités gambiennes, le COLEACP via le programme Fit For Market SPS a étudié la possibilité de se définir en tant que pays exempt de verdissement des agrumes (une maladie bactérienne transmise par les insectes) afin que le pays puisse reprendre l'exportation de feuilles de curry - les feuilles brillantes, vert foncé et aromatiques d'un arbre de la famille des agrumes. Les exportations de feuilles de curry de toute l'Afrique vers l'UE sont actuellement interdites et, bien que le verdissement des agrumes n'ait pas été signalé en Afrique de l'Ouest, aucun pays n'a encore soumis de dossier comme l'exige la Commission européenne. Suite à une mission en Gambie en octobre, ainsi qu'à une

formation et un renforcement des capacités, le COLEACP a analysé les implications techniques et financières de la conduite d'un exercice de pays exempt de parasites pour la production des agrumes. Sur la base de ces informations, l'ONPV de Gambie a examiné la viabilité de la mise en place du système et des procédures de surveillance nécessaires, et a pris la décision de lancer le processus de «pays indemne». Après la collecte des données, le COLEACP apportera son soutien pour compléter le dossier du pays indemne de l'UE en 2020. La Gambie souhaite également explorer la possibilité d'établir des lieux de production exempts d'organismes nuisibles pour d'autres organismes nuisibles.

Comment élaborer un dossier ?

En plus d'appuyer les ONPV à développer des dossiers spécifiques, le COLEACP a publié un guide, *Developing a Mango Dossier for Submission to the Directorate-General for Health and Food Safety (DG SANTE)*, pour informer les futurs travaux sur les dossiers.

Pour chaque pays, le dossier a été élaboré au sein d'un groupe de travail technique (existant ou créé pour l'occasion) réunissant des acteurs publics (dont l'ONPV) et des acteurs privés (producteurs, exportateurs, etc.). Le COLEACP a fortement encouragé la participation du secteur privé à chaque étape de l'élaboration du dossier afin de favoriser l'adhésion du secteur privé à la démarche, de s'assurer de la faisabilité de certaines mesures et de comprendre leurs impacts sur le secteur privé.

Les procédures concernées comprennent :

- l'enregistrement des exportateurs ;
- l'élaboration d'une grille d'évaluation du profil de risque et de catégorisation des exportateurs ;
- un inventaire des méthodes de lutte intégrée contre les mouches des fruits ;
- l'inspection et la certification phytosanitaires ;
- la surveillance nationale et le suivi de la mouche des fruits.



► Le programme Fit For Market a créé un groupe d'experts francophones sur la réglementation phytosanitaire de l'UE, le contenu des dossiers et l'élaboration de certaines procédures et normes internationales pour les mesures phytosanitaires. Cela signifie que des ressources nationales sont disponibles pour soutenir et guider les ONPV de manière opportune, spécifique et locale.



Préparation d'audits phytosanitaires de la Commission européenne



Lorsque le nombre de notifications adressées à un pays pour des organismes de quarantaine est trop élevé et présente un risque supplémentaire, l'UE peut organiser un audit du système d'inspection et de certification du pays.

Au Suriname en 2019, suite à 106 notifications d'organismes nuisibles (principalement *Thrips palmi*, *Spodoptera* spp. et *Bemisia tabaci*), la Commission européenne a programmé un audit du système de contrôle officiel du Suriname pour l'exportation de végétaux vers l'UE.

Le Suriname exporte toute une série de légumes vers l'UE, principalement vers les Pays-Bas où vit une importante diaspora du Suriname. Les légumes sont produits en grande partie par des petits et moyens agriculteurs qui approvisionnent les PME exportatrices, les deux groupes étant membres d'une association professionnelle, l'Association des exportateurs de produits agricoles du Suriname (Vereniging van Exporteurs van Agrarische Producten Suriname, VEAPS).

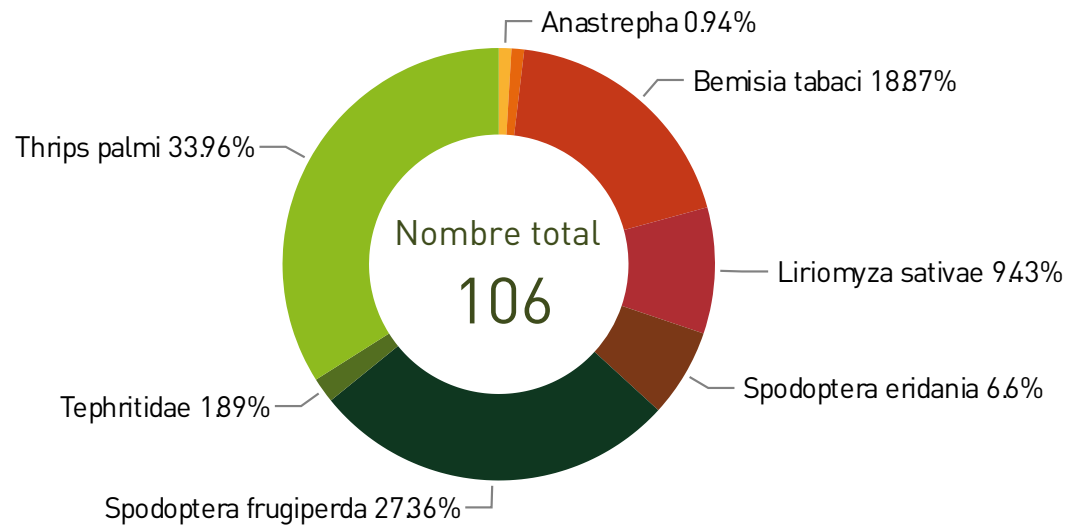
Le COLEACP a appuyé le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Suriname (Ministerie van Landbouw, Veeteelt

en Visserij, LVV) à évaluer son système de contrôle phytosanitaire et a fourni une feuille de route détaillée des activités à mettre en œuvre, en préparation de l'audit phytosanitaire communautaire prévu. Cette feuille de route comprenait des mesures correctives pour les services d'inspection de LVV et le secteur privé (VEAPS et ses membres).

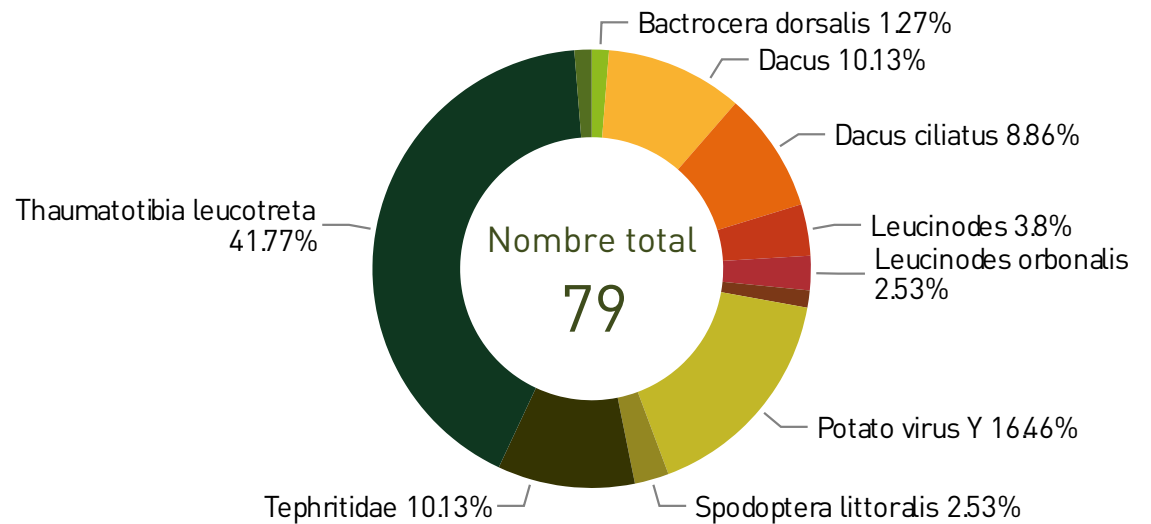
En Ouganda, une activité similaire a été menée à la demande du département de l'inspection et de la certification des cultures (DCIC) du ministère de l'agriculture, à la suite d'un nombre important de détections d'organismes nuisibles dans les fruits et légumes exportés (79 en 2019). Les exportations ougandaises vers l'UE ont également été confrontées à une augmentation des interceptions en raison de dépassements des limites maximales de résidus (LMR) de produits de protection des plantes, principalement dans les poivrons.

En prévision d'un audit de la DG SANTE prévu pour novembre 2019, une évaluation du système de contrôle officiel a été organisée par le COLEACP. Cette évaluation comprenait un atelier de sensibilisation aux contrôles SPS tout au long de la chaîne de valeur, à la nouvelle législation phytosanitaire de l'UE et

aux non-conformités des LMR. Cet atelier a rassemblé plus de 100 participants issus de la filière de production et d'exportation.



Interceptions EUROPHYT du Suriname en 2019



Interceptions EUROPHYT de l'Ouganda en 2019

Sierra Leone - Évaluation des capacités phytosanitaires en collaboration avec la CIPV



La Sierra Leone a pu récolter les fruits d'une nouvelle collaboration entre le COLEACP et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), avec le lancement d'une évaluation complète des capacités phytosanitaires (ECP, voir ippc.int/en/pce/) réalisée à la demande de l'ONPV du pays. L'ECP, un outil interactif conçu par la CIPV, permet à l'ONPV d'effectuer une analyse de la situation du système phytosanitaire existant et d'évaluer ses progrès dans le temps dans la mise en œuvre des normes internationales sur les mesures phytosanitaires. Il comprend un outil de cadre logique qui peut être utilisé pour générer un cadre stratégique visant à améliorer le système phytosanitaire du pays. L'ECP pilotée par l'ONPV comprend 13 modules à compléter conjointement avec toutes les parties prenantes concernées.

Le premier atelier des parties prenantes pour le lancement de l'ECP en Sierra Leone a eu lieu à Freetown en novembre 2019, accueilli par la FAO et animé par deux experts de l'ECP. Quatre modules ont été achevés jusqu'à présent, et le travail est en cours au niveau des ONPV. La prochaine étape est un deuxième atelier des parties prenantes avec un facilitateur de l'ECP (mars 2020).

Guide technique pour la certification phytosanitaire

Une formation de groupe régionale sur les «certificats phytosanitaires et les exigences de déclaration supplémentaires» a été dispensée dans le cadre d'un atelier pour 14 participants représentant des ONPV de six pays ACP. L'atelier a été suivi d'un soutien à distance pour chaque participant afin d'appliquer son apprentissage à son contexte national.

Le COLEACP a également produit un guide technique, Soutien à l'inspection et à la certification phytosanitaires, destiné aux inspecteurs des services de contrôle phytosanitaire basés dans les pays ACP. Ce guide, qui comprend des fiches d'information sur les parasites, est destiné à aider à identifier les parasites susceptibles de provoquer des interceptions de fruits et légumes à l'entrée dans les pays de l'UE, et fournit des instructions pour remplir les certificats phytosanitaires requis.



Sénégal - Formation de formateurs pour l'ANCAR



Le COLEACP a signé un accord-cadre avec l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR) du Sénégal, qui intervient sur l'ensemble des productions végétales, animales et forestières, l'environnement et toutes les activités rurales connexes en amont et en aval de la production.

86 sessions de formation ont été organisées avec les producteurs

Quarante membres de l'ANCAR ont participé à la formation des formateurs du COLEACP en techniques pour les producteurs de mangues, axée sur la problématique des mouches des fruits. La formation s'est déroulée en trois étapes : une session de formation en salle en mai pour améliorer l'encadrement des producteurs et renforcer les compétences techniques sur la qualité des mangues ; un accompagnement individuel sur le terrain pendant la culture et la récolte

des mangues ; et un débriefing sous forme de retour d'expérience et de partage en septembre. Le débriefing a révélé qu'au total, 86 sessions de formation ont été organisées avec les producteurs, et 1004 producteurs (915 hommes, 89 femmes) ont été formés dans les différentes régions productrices de mangues au Sénégal : 46% des producteurs sont originaires des Niayes, et 54% de la Casamance et de la zone centrale.



Madagascar - Reprise des exportations de piments



Le COLEACP a signé un protocole d'accord avec la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) de Madagascar pour la mise en place d'un système d'analyse des risques phytosanitaires. Une des actions prioritaires identifiées concerne le renforcement de la capacité à maîtriser les risques de notifications d'organismes nuisibles de quarantaine ou réglementés dans les végétaux et produits végétaux destinés à l'exportation vers l'UE.

Le DPV avait suspendu les exportations de piments le 1er septembre 2019 pour se conformer à la nouvelle réglementation européenne et à la directive d'application (UE) 2019/523.

La société Malagasy Export, basée à Toamasina, exporte des litchis, des ramboutans et des piments en France depuis plus de 20 ans. La société travaille avec 223 producteurs répartis en quatre groupes de producteurs sur une superficie totale de 51 ha. Bien qu'il s'agisse d'une petite entreprise, cette activité fait vivre plus de 250 familles dans la production et le conditionnement, et a un impact social important dans la région. Afin de permettre à Malagasy Export de reprendre ses activités d'exportation le plus rapidement

possible, le COLEACP a fourni une expertise spécifique pour aider la société et la DPV à répondre aux exigences réglementaires européennes. L'entreprise a amélioré son système de contrôle interne et la traçabilité des produits, permettant l'identification précise des zones exemptes du parasite réglementé. Sur la base d'une analyse des informations disponibles concernant les interceptions effectuées au cours des 4 dernières années, ainsi que de la surveillance et de la traçabilité en place, la DPV a pu prendre la décision d'autoriser la reprise des exportations.

La DPV et l'entreprise ont convenu des actions de surveillance et de contrôle à maintenir, ainsi que des procédures d'inspection sur les sites de production et de conditionnement. En conséquence, Malagasy Export a pu reprendre ses exportations en décembre, en apportant quelques modifications à son calendrier de récolte et d'expédition vers son client français.





RENCONTRER
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
FORMATION



FORMATION

Formation

Le département de formation du COLEACP coordonne les activités d'apprentissage, sur le terrain ou à distance, qui sont axées sur le renforcement des capacités.

Système de formation en cascade

Notre système de formation en cascade est le résultat de plus de 15 ans de développement. Il commence par le renforcement des capacités d'un réseau de formateurs experts dans les pays ACP, qui dispensent ensuite des formations et un soutien aux entreprises et autres parties prenantes. Le soutien à une organisation commence par les directeurs et se poursuit en «cascade» par le biais de formations personnalisées destinées aux cadres intermédiaires et au personnel opérationnel. La formation technique à chaque niveau est accompagnée de cours de formation des formateurs. À toutes les étapes, le parcours d'apprentissage est enrichi et complété par des cours de formation en ligne, créant ainsi un potentiel d'apprentissage continu sur place. Les outils et les

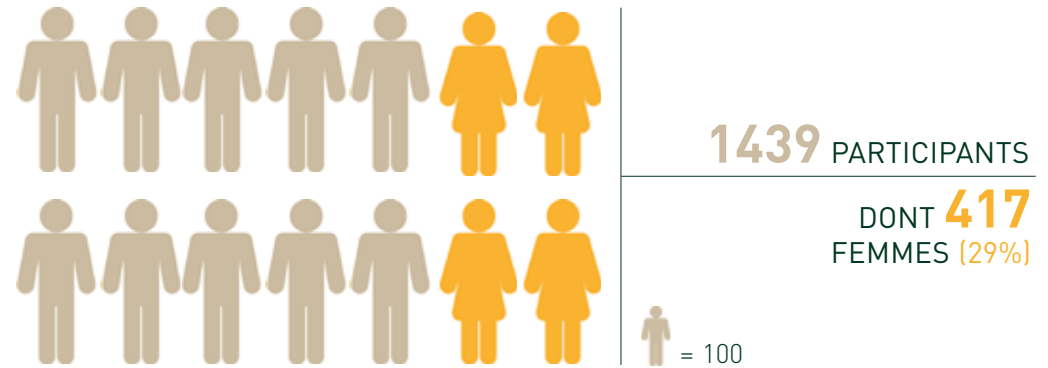
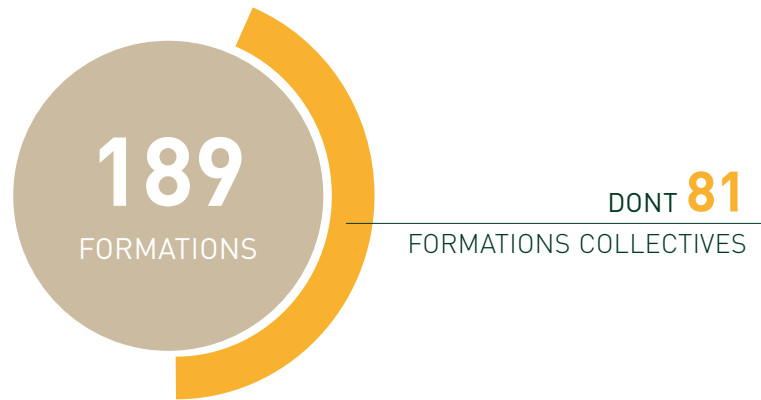
méthodologies d'enseignement sont adaptés aux différents types d'apprenants.

Les mécanismes de mise en œuvre sont adaptés au contexte et au sujet, et peuvent inclure :

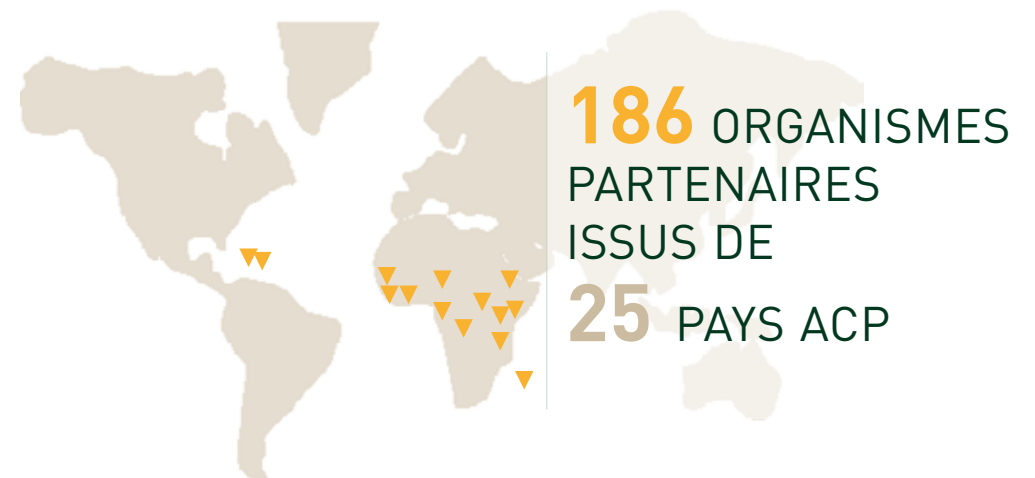
- des cours de formation par groupe dans un pays ACP ;
- un soutien individuel et sur mesure par le biais d'une formation sur place et/ou d'un soutien consultatif au sein d'une entreprise ;
- l'apprentissage en ligne par l'accès à la plateforme d'apprentissage à distance du COLEACP et à toute la documentation technique d'appui.



training.coleacp.org



	FORMATIONS	PARTICIPANTS
SUR SITE	108	516
COLLECTIVES	81	923
TOTAL	189	1439



Nombre de formations par pays

PAYS	FFM 2019	FFM ANNÉES CUMULÉES 1-4	FFM SPS 2019	TOTAL
ACP (formations régionales)	8	32	6	38
Mali	7	14	1	15
Bénin	4	6		6
Burundi	3	5		5
Burkina Faso	6	9		9
Cameroun	2	19	5	24
Côte d'Ivoire	17	31		31
Éthiopie	3	5		5
La Gambie	5	6	1	7
Ghana	6	10		10
Guinée	13	15		15
Kenya	41	67		67

PAYS	FFM 2019	FFM ANNÉES CUMULÉES 1-4	FFM SPS 2019	TOTAL
Madagascar	3	4		4
Mozambique	2	2		2
Nigeria	12	20	1	21
Ouganda	4	8	1	9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3	3		3
République démocratique du Congo	2	6		6
République dominicaine	3	4		4
Rwanda	0	4	1	5
Sénégal	8	22	2	24
Sierra Leone	4	6	2	8
Tanzanie	7	14		14
Togo	1	8		8
Zimbabwe	5	10		10
Grand Total	169	330	20	350



4 Activités et résultats 2019

E-learning

La plateforme d'apprentissage en ligne du COLEACP est axée sur la consolidation du savoir-faire technique sur les pratiques agricoles et la conformité des productions destinées à l'exportation. Elle complète la formation sur site et fait partie intégrante du système de formation du COLEACP. En 2019, elle proposait six thématiques de cours.



PRODUCTION ET
COMMERCE DURABLES



SANTÉ DES PLANTES



SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS



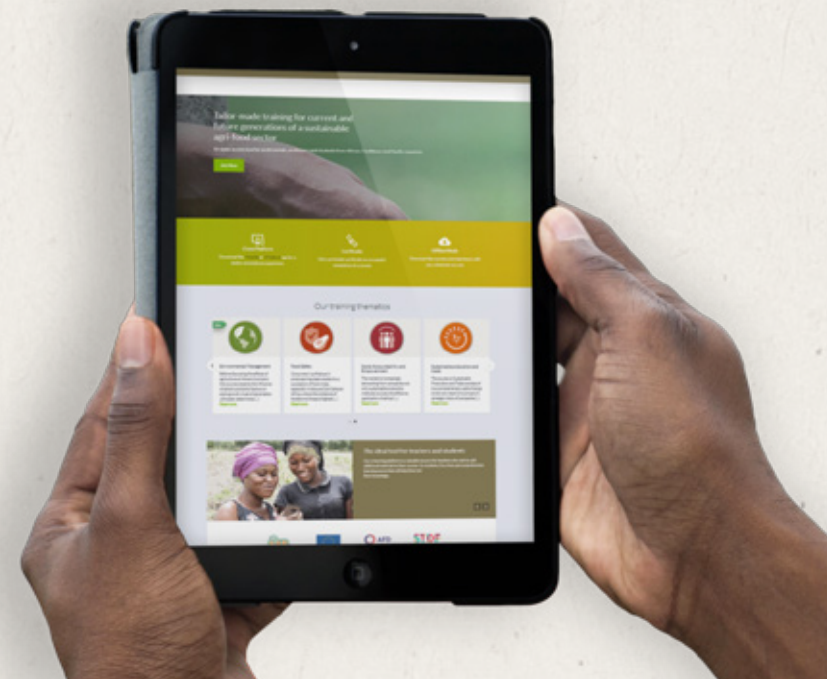
RESPECT DE LA
PERSONNE ET
DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL



GESTION DE
L'ENVIRONNEMENT



PRODUCTION AGRICOLE
ET TRANSFORMATION



Nouveaux parcours d'apprentissage en ligne

Santé des plantes

Cinq nouveaux cours sur la santé des plantes ont été mis en ligne à la fin de l'année 2019 :

- Cours 1 : Evaluation des risques sanitaires et phytosanitaires
Les éléments essentiels de l'évaluation des risques SPS : la nature et l'origine des risques ; l'estimation de l'importance des risques pour la santé humaine ou végétale ; la gestion des risques liés aux contaminants chimiques et aux parasites réglementés.
- Cours 2 : Communication sur les risques sanitaires et phytosanitaires
La de la communication sur les risques SPS par l'échange d'informations entre les parties prenantes, ou entre les États, dans les situations d'urgence telles que la gestion des crises alimentaires.
- Cours 3 : Organisation des contrôles officiels
Le rôle essentiel des autorités compétentes dans l'organisation et la gestion des contrôles officiels.
- Cours 4 : Organisation des inspections
Les bases des systèmes de gestion de la sécurité des aliments ; les principes d'inspection et de diagnostic.
- Cours 5 : Organisation et gestion d'un laboratoire
Pour les laboratoires phytosanitaires, l'analyse des contaminants chimiques, la détection des organismes nuisibles, le diagnostic et la gestion de la qualité.



Gestion durable de l'environnement

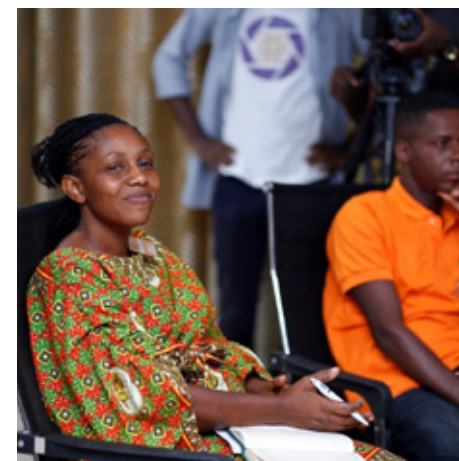
En 2019, les travaux ont également porté sur trois nouveaux cours sur la gestion de l'environnement, dont le lancement en ligne a été fixé pour 2020 :

- Les fondements d'une gestion durable de l'environnement
- Impacts de l'agriculture sur l'environnement
- Pratiques de restauration de l'environnement

Les cours sont tous présentés via le nouveau site web d'apprentissage en ligne (voir page 124), avec une vidéo d'introduction pour chaque thème.



Exemple : La méthode de l'atelier de formation sur le terrain du COLEACP - donner aux entreprises les moyens de prendre des décisions en collaboration



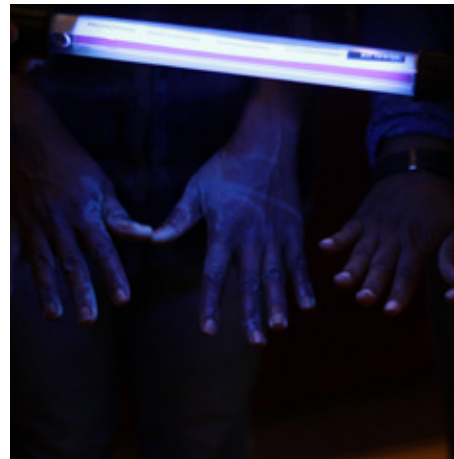
En octobre 2019, le personnel technique et de vulgarisation des entreprises horticoles zimbabwéennes et ghanéennes a reçu une formation sur l'organisation d'ateliers de formation sur le terrain. La méthode des ateliers de formation sur le terrain du COLEACP est conçue de manière simple et imaginative pour développer la capacité des apprenants à transmettre aux travailleurs et aux petits producteurs de bonnes pratiques en matière d'hygiène, de traçabilité, de protection des cultures et d'utilisation sûre des pesticides - et à améliorer leurs propres pratiques.

«Je profite de cette occasion pour vous remercier pour les aides audiovisuelles. Les vidéos sont très captivantes et très bonnes pour nous, les formateurs, alors que nous nous préparons à mener des formations dans nos fermes respectives.»

Dr Chido Felicity Erica Matewa, Directrice, Fachs Pvt Ltd.



Les sessions de formation sont inclusives, interactives - et amusantes ! Les participants prennent l'initiative de démonstrations, de discussions et de présentations.



Les entreprises participantes ont mis la méthode en pratique. Itsheeqi Agro, une entreprise zimbabwéenne spécialisée dans les patates douces et les groseilles à maquereau destinées à l'exportation, a organisé des sessions sur place pour ses travailleurs avec un modérateur expert. Ces sessions ont amené les employés d'Itsheeqi à remettre en question et à réviser leurs pratiques de stockage.



4 Activités et résultats 2019



D'autres entreprises qui ont participé à la formation initiale ont acquis une meilleure connaissance de leur propre activité en mettant la méthode en pratique. Chez Coldiron Pbc (à gauche), les employés ont conclu qu'ils devaient introduire la surveillance des cultures ; chez Nyanga Paprika Exports Cooperative (au centre), les principaux agriculteurs envisagent maintenant de rénover leurs entrepôts et de séparer les produits agrochimiques des produits. Et la directrice de Fachs Pvt Ltd a transformé son garage en salle de formation (à droite).



Renforcement des capacités individuelles

En 2019, le COLEACP a mené 108 activités de formation individuelle sur site en réponse aux demandes des entreprises, des organisations et des autorités compétentes. La formation vise à renforcer les capacités, par exemple en aidant les entreprises à utiliser le système d'auto-évaluation.

Exemple : Formation à la gestion des performances au Kenya



AAA Growers est une importante entreprise horticole kenyane qui notamment exporte des légumes vers l'UE. Les produits sont cultivés dans plusieurs grandes exploitations agricoles et l'entreprise possède également plusieurs installations de conditionnement de haute technologie. AAA Growers emploie près de 4 000 personnes sur le terrain et dans les installations de conditionnement. La gestion des ressources humaines est donc un facteur clé de réussite pour l'entreprise. L'entreprise a demandé l'appui du COLEACP pour améliorer son système de gestion des performances, afin de garantir que les changements structurels majeurs soient effectivement intégrés par l'équipe. La gestion des performances contribue à la définition d'actions claires qui permettent d'atteindre efficacement les objectifs individuels et collectifs, et contribue à motiver les employés et à fournir une orientation claire vers le développement durable d'une organisation. La gestion des performances peut se concentrer sur les

performances d'une organisation, d'un service, d'un employé ou sur les processus mis en place pour gérer des tâches particulières.

Une formation a été dispensée dans le cadre du programme Fit For Market à 25 cadres intermédiaires, chacun d'entre eux gérant entre 20 et 200 personnes. L'objectif était de leur permettre de s'assurer que le personnel comprenne les rôles qui lui sont assignés et s'engage à atteindre les objectifs et les buts de l'entreprise. La formation a eu un impact majeur sur la réalisation d'évaluations plus transparentes, objectives et plus faciles à réaliser, ainsi que sur les performances et la satisfaction professionnelle. La formation sera répétée pour les cadres supérieurs qui évaluent les cadres intermédiaires au niveau de l'entreprise AAA.



Témoignages de participants



«J'ai beaucoup appris de cette formation et cela a radicalement changé la façon de gérer nos exploitations ! Nous sommes certains que les compétences acquises seront transférées à d'autres et qu'elles permettront d'augmenter la qualité des produits et les volumes à de nombreuses reprises. Je me réjouis de participer à d'autres formations similaires à l'avenir.»

Formation sur la garantie de la qualité commerciale des avocats d'exportation, Kenya, août 2019

«Je tiens à remercier chaleureusement le COLEACP, vous personnellement, les deux formateurs Mr MEA et Mme BAUD, ainsi que tous les participants qui ont eu la gentillesse de partager (sans réserve) leurs expériences personnelles avec nous. C'est la première fois que nous recevons une telle formation et nous en avons reçu beaucoup»

Cours sur la gestion des sinistres et l'assurance des marchandises, Côte d'Ivoire, février 2019



«La socialisation entre les groupes participants et les formateurs, l'échange d'expériences entre eux, ont été très importants.»

Formation aux principes de la protection des cultures,
République dominicaine, octobre 2019

«Je voudrais profiter de cette occasion pour vous remercier de tout cœur, vous et toute l'équipe du COLEACP, pour la formation qui a eu lieu au Zimbabwe il y a quelques semaines ; c'était une formation très instructive et éducative. Un grand merci à vous et à votre équipe pour le soutien que vous nous apportez, très apprécié. Nous attendons avec impatience d'autres formations et davantage d'interactions entre nous et le COLEACP.»

Cours sur la gestion de la sécurité alimentaire,
Zimbabwe, septembre 2019







INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE



RENCONTRER
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE

Intelligence économique

Le COLEACP surveille les réglementations en matières agricole ainsi que alimentaire et les normes de qualité privées et sociétales. L'association effectue également un suivi du marché et des recherches sur les marchés internationaux des fruits et légumes frais et transformés, notamment dans l'UE et les États ACP.

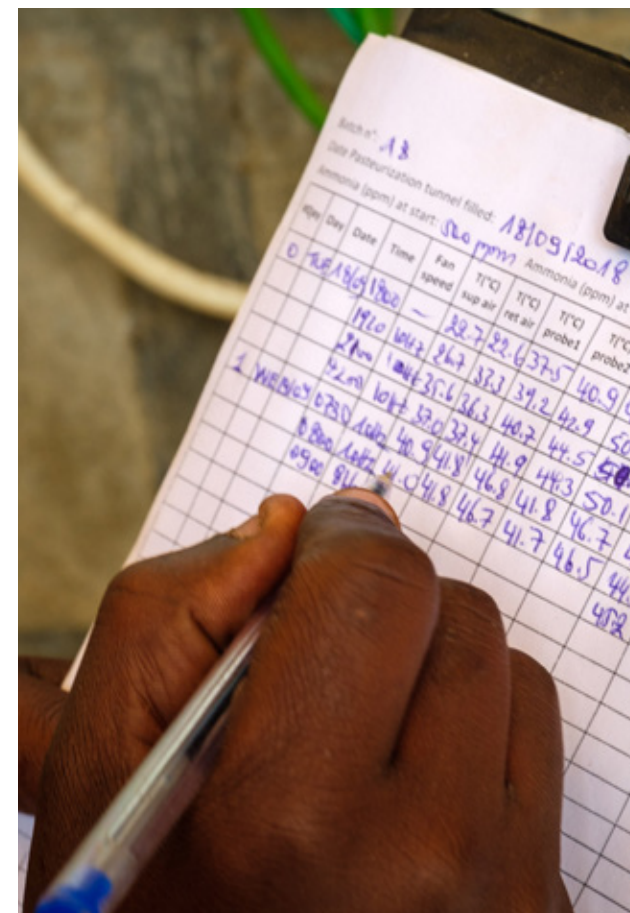
Contrôle de la conformité réglementaire et SPS

Le COLEACP surveille en permanence les réglementations de l'UE, ainsi que toutes les non-conformités des exportations de fruits et légumes frais des pays ACP. L'objectif est d'identifier à un stade précoce tout changement ou problème émergent afin que les opérateurs ACP puissent être informés et que les actions de soutien du COLEACP puissent être adaptées.

Cela inclut un suivi régulier des :

- Modifications des approbations européennes de produits de protection des plantes (PPP) [Règlement (CE) n° 1107/2009].
- Modifications des limites maximales de résidus (LMR) de l'UE [annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005] et des LMR du Codex [rapports de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPPR)].

- Modifications de l'enregistrement des PPP dans les pays ACP.
- Modifications du régime phytosanitaire de l'UE, y compris le nouveau règlement 2016/2031 de l'UE ; et renforcement des contrôles dans le cadre des règles actuelles (directive 2000/29/CE).
- Notifications SPS et OTC de l'Organisation mondiale du commerce, et consultation sur les nouvelles mesures susceptibles d'affecter le commerce.
- Non-conformités phytosanitaires : apparition d'organismes nuisibles et dépassement des LMR de pesticides enregistrés par les programmes de surveillance de la CE et des États membres (RASFF et EUROPHYT; voir pages 75 à 85).
- Modification de la fréquence des contrôles à l'importation en vertu du règlement (CE) n° 669/2009.



Suivi des interceptions phytosanitaires

Le COLEACP examine en permanence deux programmes de surveillance de l'UE :

- le système de notification de l'Union européenne pour les interceptions phytosanitaires (EUROPHYT), qui enregistre les notifications de non-conformité phytosanitaire de l'UE ;
- le système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), qui enregistre les dépassements des limites maximales de résidus (LMR) de pesticides enregistrés par les États membres de l'UE.

En 2019, le service d'information du COLEACP a mis au point un système de tableau de bord en direct utilisant MS PowerBI, qui permet une surveillance continue et actualisée à l'aide des données EUROPHYT et RASFF de l'UE, générant des visuels clairs et faciles à interpréter. Le système de tableau de bord nous a permis de générer des sections spécifiques pour des sites web par pays (voir page 124), des données spécifiques à chaque pays à des fins de marketing et de formation, et des données pour les analyses de marché (voir page 86).

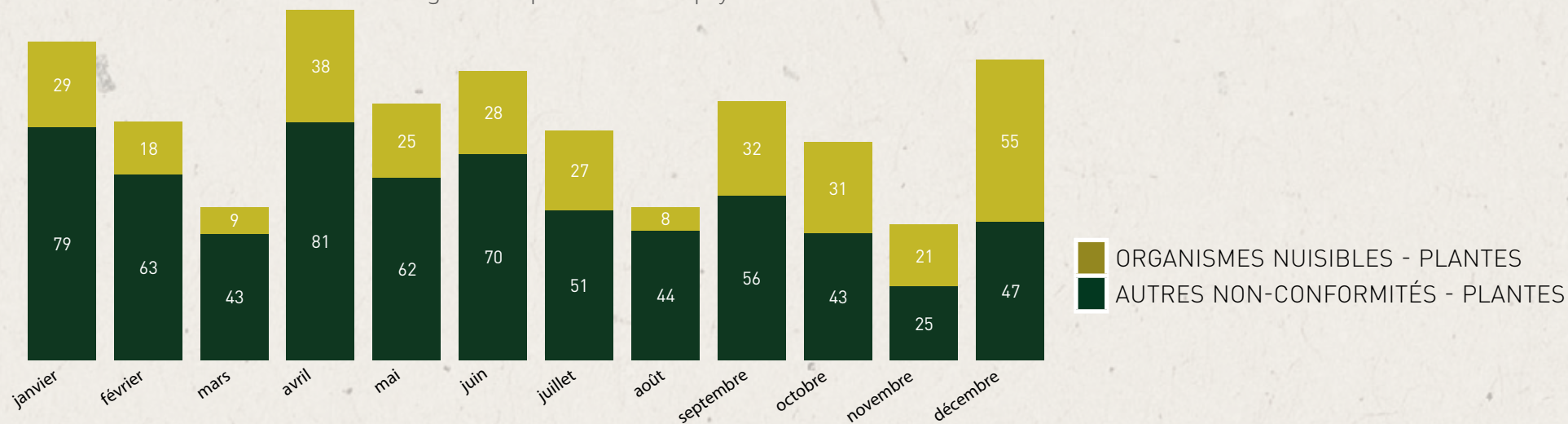
2019 EUROPHYT interceptions



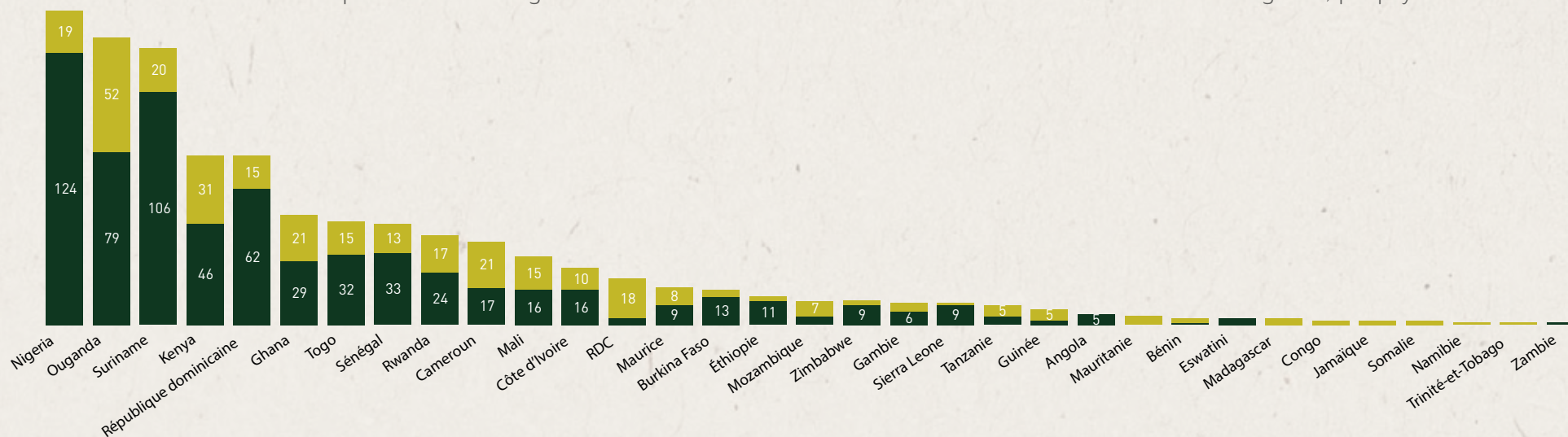
EUROPHYT - le système de notification de l'Union européenne pour les interceptions phytosanitaires - est le système de notification et d'alerte rapide de l'UE qui traite des interceptions pour des raisons phytosanitaires de lots de végétaux et de produits végétaux importés dans l'UE ou faisant l'objet d'échanges commerciaux au sein de l'UE. Le COLEACP suit désormais les données EUROPHYT en direct pour s'assurer que nous sommes toujours à jour. https://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/europhyt_en



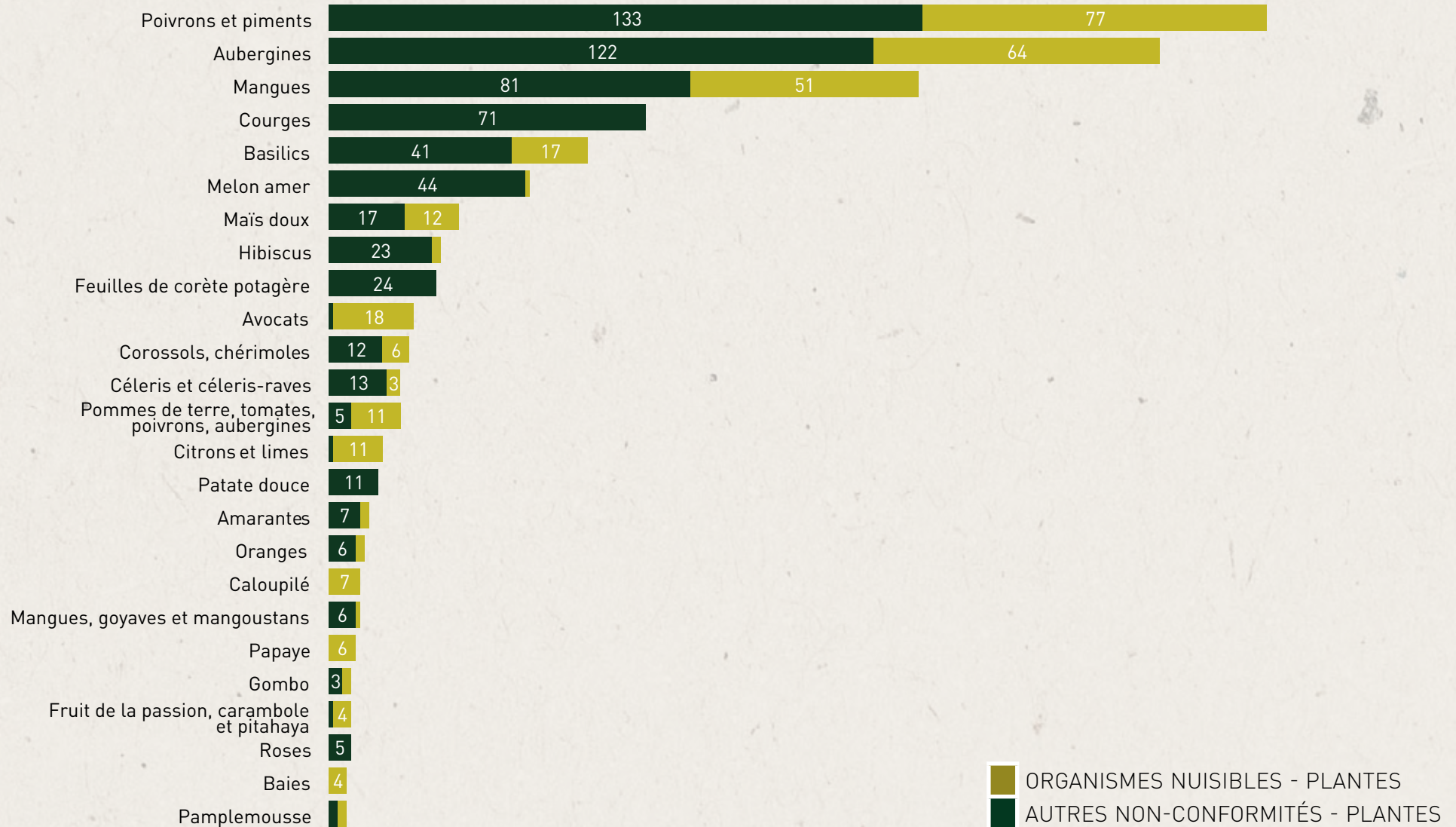
2019: Total des interceptions d'organismes nuisibles (583) et autres non-conformités (299) sur les fruits et légumes en provenance des pays ACP



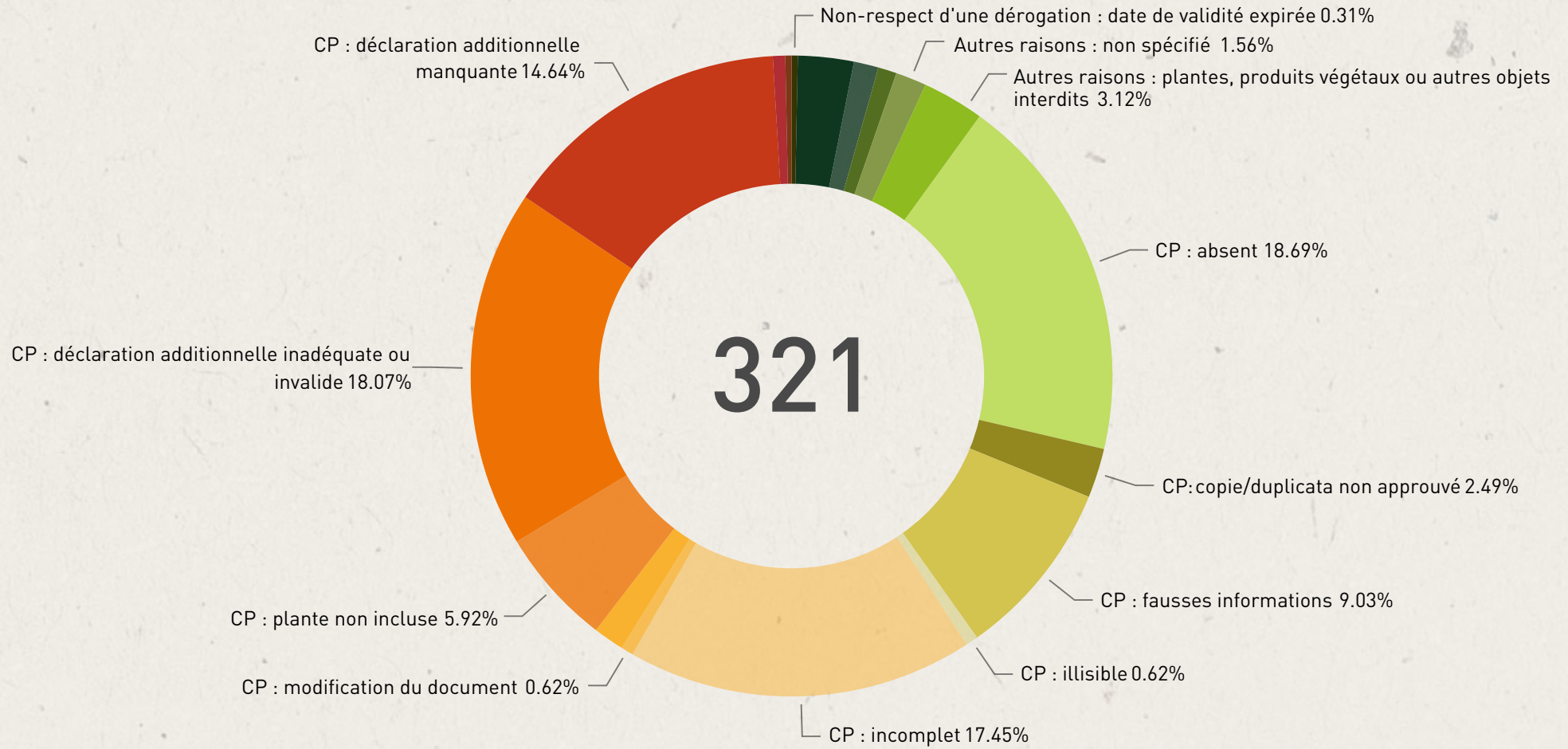
2019 : Total des interceptions liés à des organismes nuisibles (583) et autres non-conformités (299) sur les fruits et légumes, par pays ACP



2019 : Total des interceptions liées à des organismes nuisibles (583) et autres non-conformités (299) sur les fruits et légumes en provenance des pays ACP, par culture



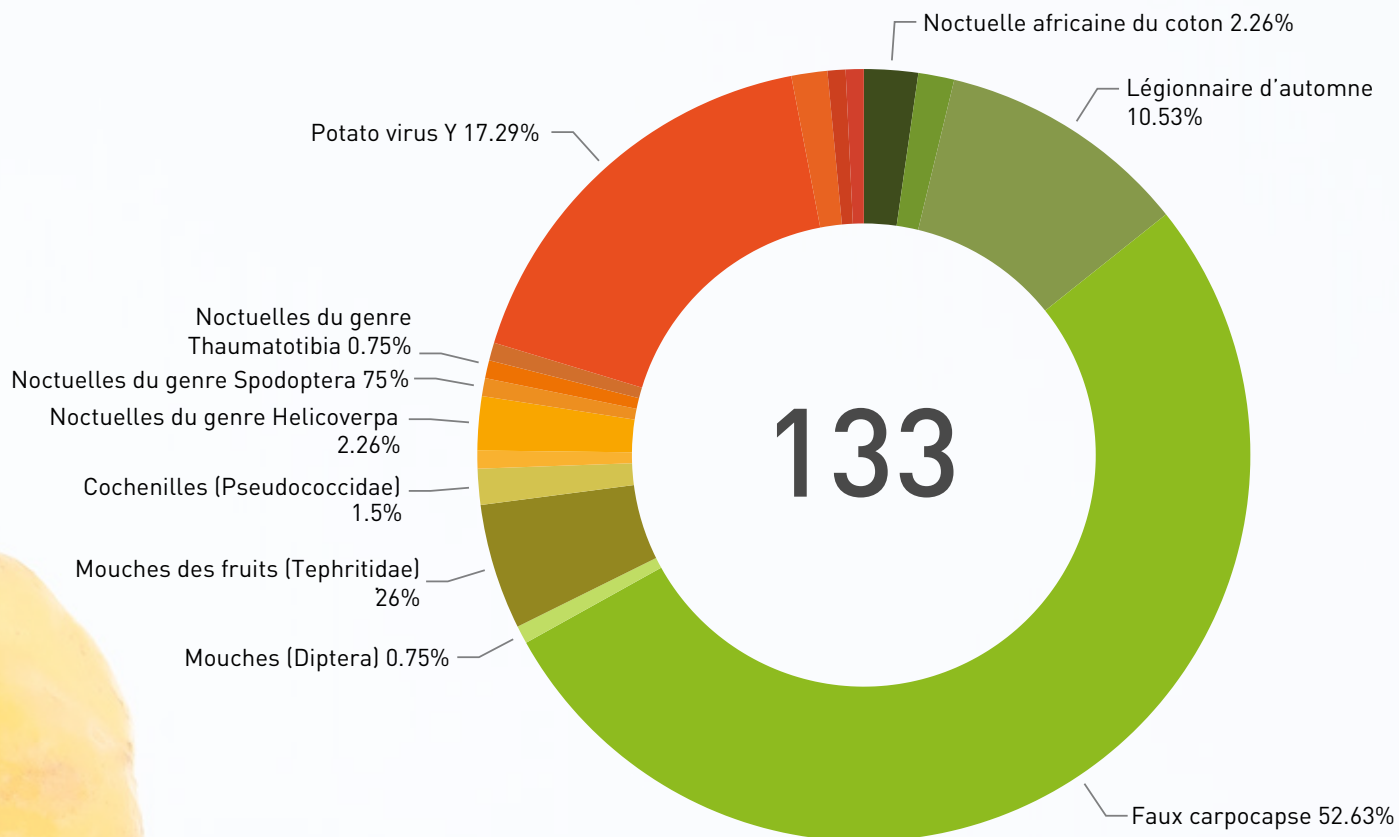
2019 : Ventilation des interceptions liées à d'autres non-conformités (321) que les organismes nuisibles sur les fruits et légumes en provenance des pays ACP, par type



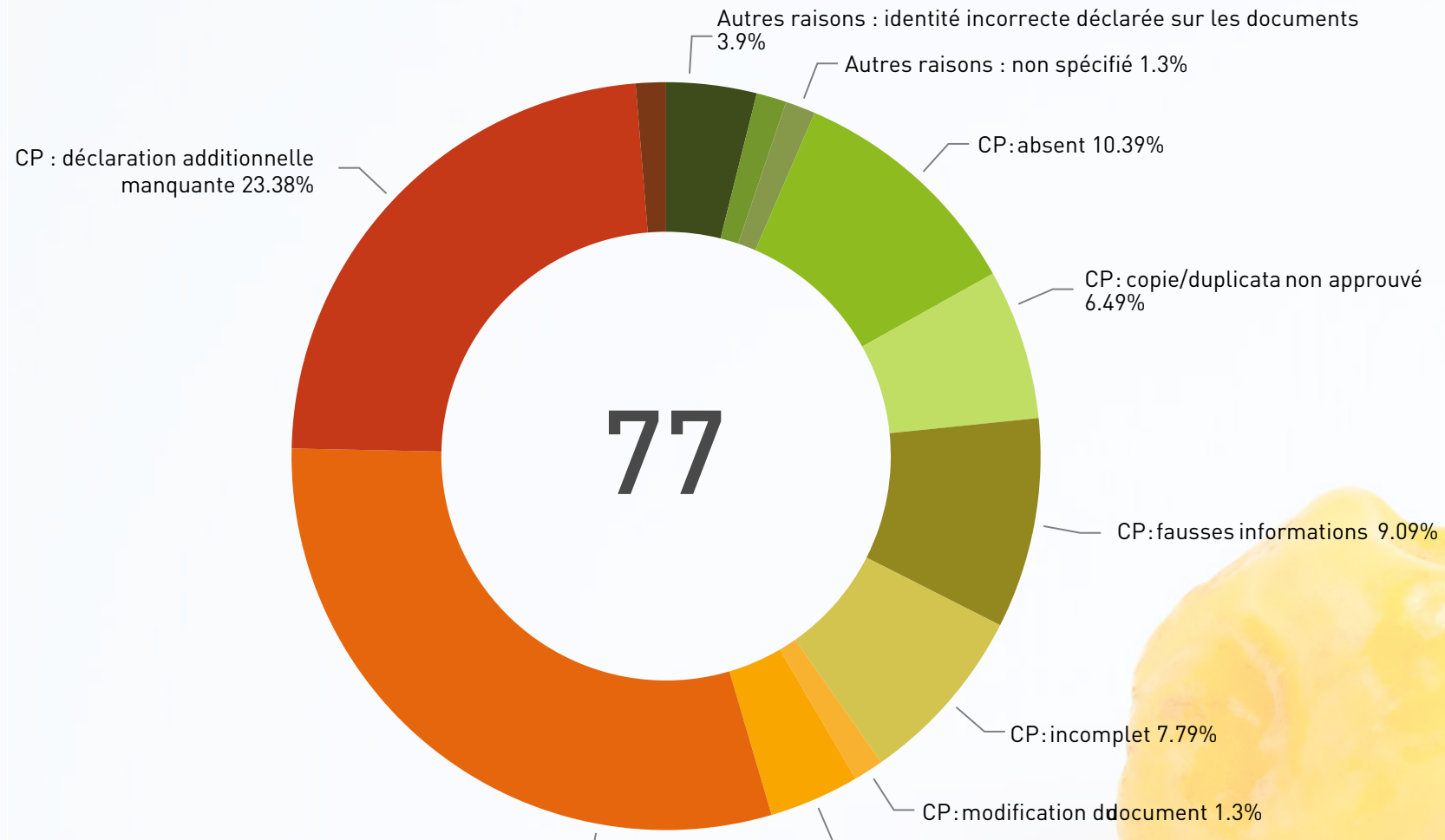
Focus sur le poivron

La nouvelle directive européenne sur les importations de poivrons, qui est entrée en vigueur en septembre 2019, signifie que les dossiers des ONPV décrivant leur traitement contre *Thaumatotibia leucotreta* (faux carpocapse) doivent également fournir la preuve de l'efficacité du traitement (voir page 48). Fournir aux membres du COLEACP des informations actualisées sur l'état actuel des parasites, des maladies et autres non-conformités est essentiel pour les activités qui soutiennent l'accès continu aux marchés.

2019 : Ventilation des interceptions liées à des organismes nuisibles (133) sur des poivrons provenant de pays ACP, par espèce de ravageur



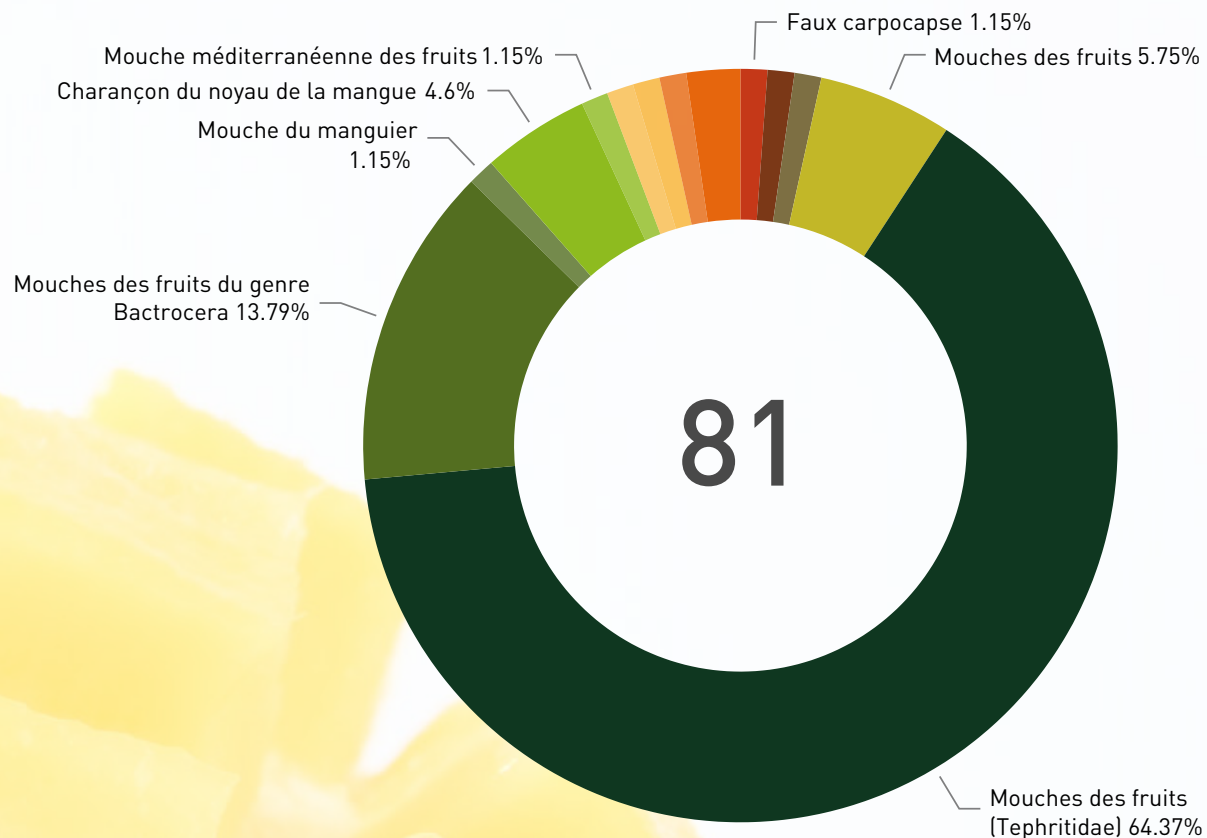
2019 : Ventilation des interceptions liées à d'autres non-conformités (77) que les organismes nuisibles sur des poivrons en provenance de pays ACP, par type



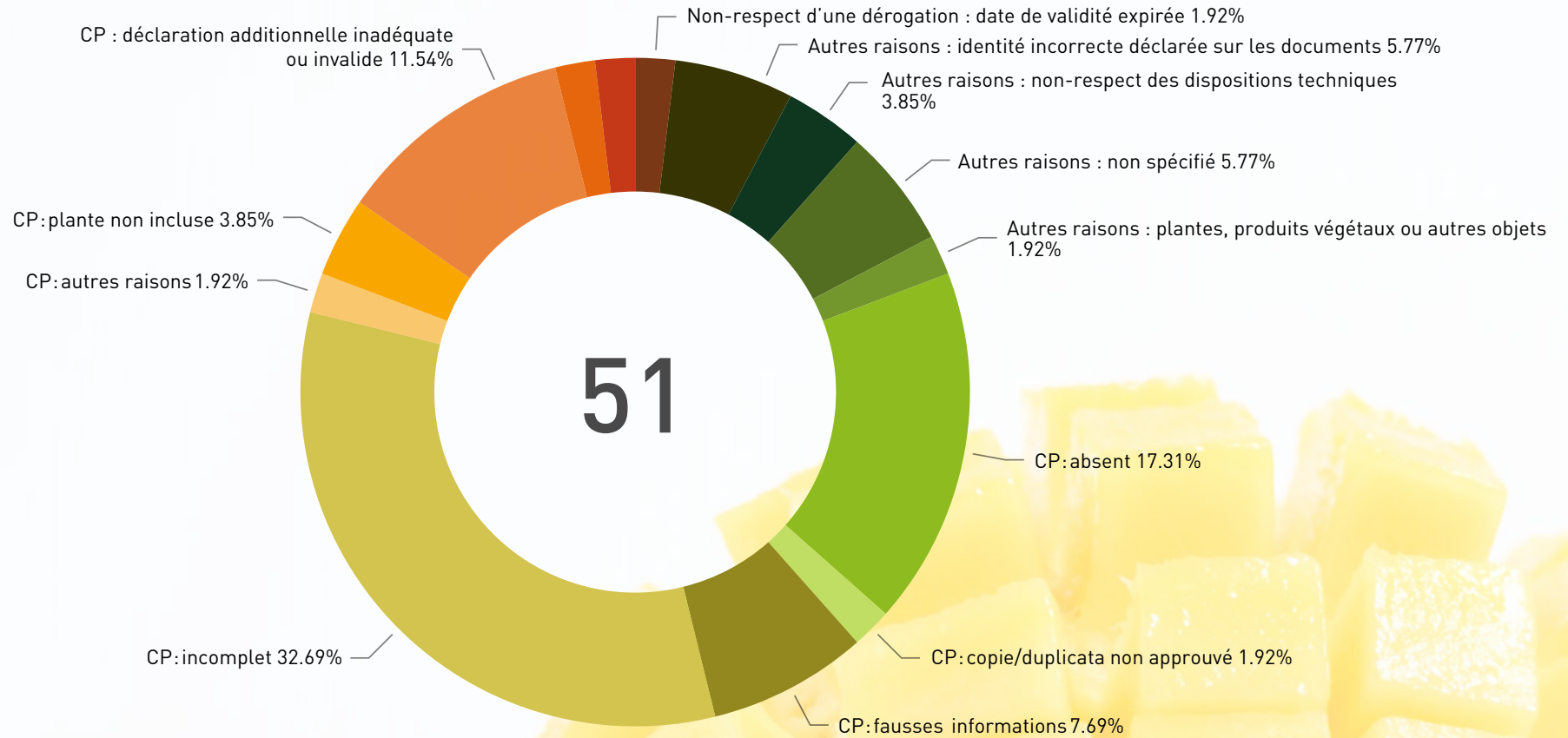
Focus sur les mangues

La nouvelle directive européenne sur les importations de mangues, qui est entrée en vigueur en septembre 2019, signifie que les pays exportateurs doivent appliquer un traitement efficace pour garantir que les fruits sont exempts de Tephritidae (mouches des fruits) et fournir des preuves dans un dossier avant l'exportation. Fournir aux membres du COLEACP des informations actualisées sur l'état actuel des parasites, des maladies et autres non-conformités est essentiel pour les activités qui soutiennent l'accès continu aux marchés.

2019 : Ventilation des interceptions liées aux organismes nuisibles (81) sur des mangues provenant de pays ACP, par espèce de ravageur



2019 : Ventilation des interceptions liées à d'autres non-conformités (51) que les organismes nuisibles sur des mangues en provenance de pays ACP, par type



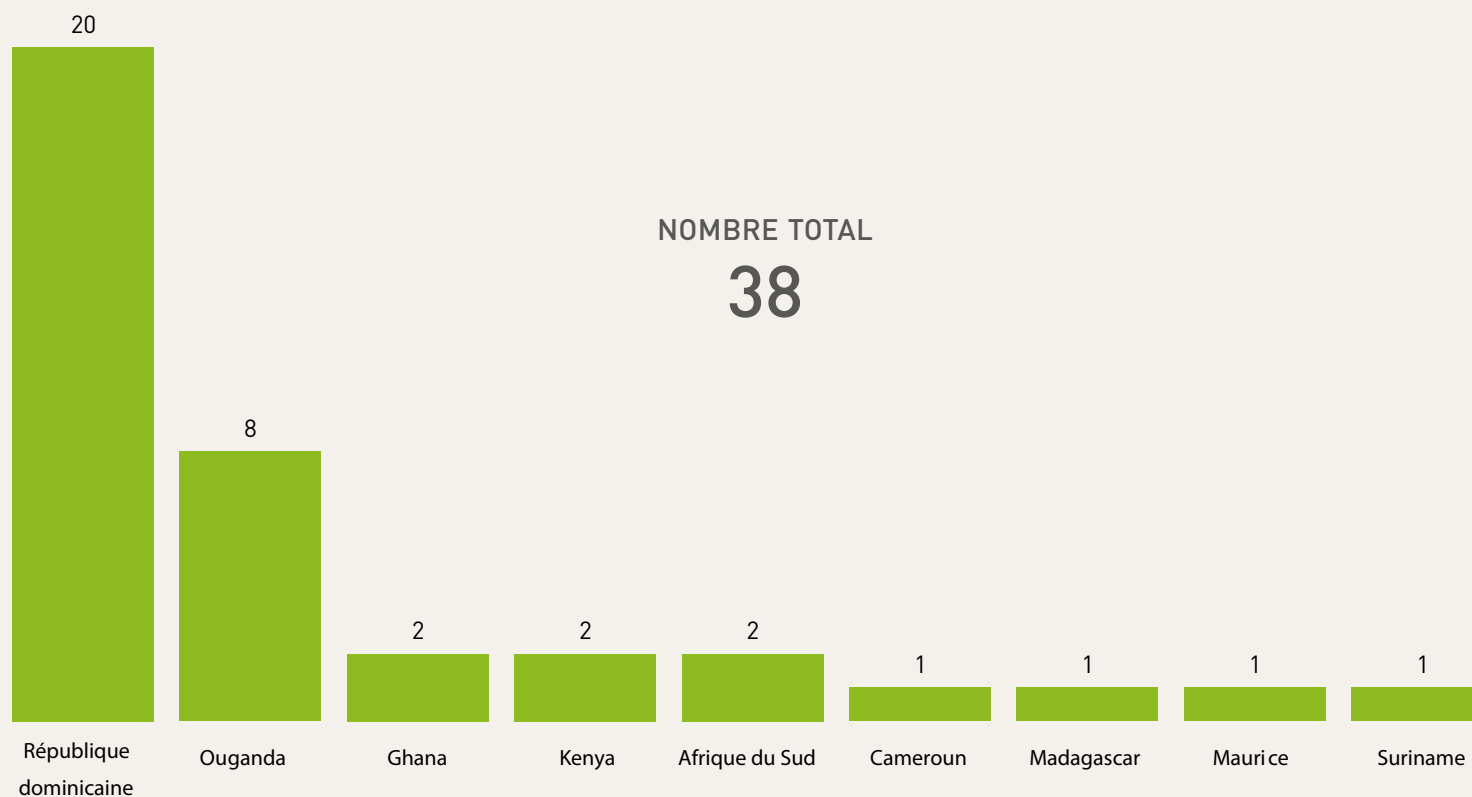
4 Activités et résultats 2019

Notifications RASFF 2019

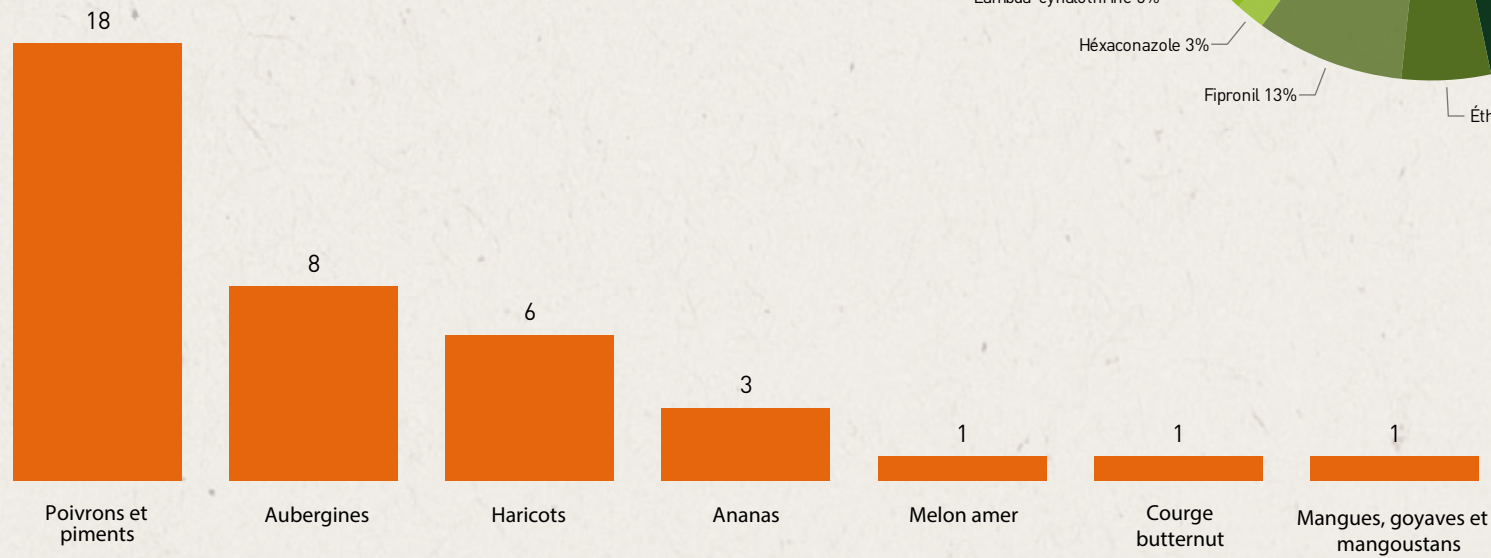
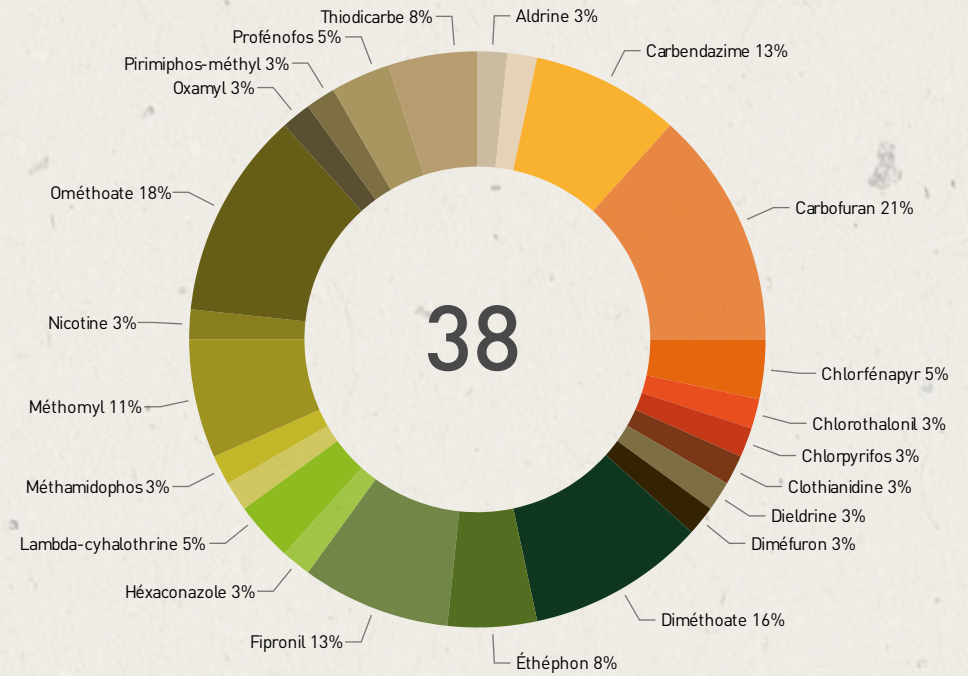


Le système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) est le système permettant de signaler les problèmes de sécurité sanitaire des aliments au sein de l'UE. La Commission européenne doit informer les pays tiers si un produit faisant l'objet d'une notification a été exporté vers ce pays, ou lorsqu'un produit originaire de ce pays a fait l'objet d'une notification. De cette manière, les pays peuvent prendre des mesures correctives lorsque cela est nécessaire et approprié. Le COLEACP suit désormais les données RASFF en direct pour s'assurer que nous sommes toujours à jour.

Pays ACP ayant reçus des notifications suite à l'entrée de leurs fruits et légumes dans l'UE, en 2019



Ventilation des substances actives détectées et notifiées, en 2019



Fruits et légumes d'origine ACP ayant été sujet à notification suite leur entrée dans l'UE, en 2019

Suivi et études de marchés

Le service Intelligence économique du COLEACP surveille l'évolution des marchés de fruits et légumes par le biais de la presse spécialisée et la participation à des foires commerciales en Europe et dans les pays ACP. Ces observations sont partagées via une newsletter et un groupe de suivi de la presse sur LinkedIn, et alimentent l'élaboration de profils et d'études de marché.

Étude de marché sur l'industrie des fruits et légumes en Afrique subsaharienne

En 2019, le COLEACP a poursuivi ses travaux d'étude des marchés des fruits et légumes frais et transformés d'Afrique subsaharienne (ASS), en appliquant une méthodologie qui intègre des approches quantitatives et qualitatives, y compris une analyse du marché international et un retour d'expérience sur le terrain. Le rapport sera publié en 2020 en version papier et en ligne.

La part de l'agriculture africaine dans le PIB mondial n'a cessé d'augmenter au cours de la période 2005-2017. Depuis de nombreuses années maintenant, l'intérêt des investisseurs publics et privés, tant étrangers qu'africains, pour les terres et les marchés du continent est un indicateur majeur de la croissance future de l'agriculture et de l'agroalimentaire en ASS, qui a le potentiel de devenir un moteur et un modèle pour nourrir la population croissante de manière durable.

Cette étude identifie les principales tendances et les domaines de croissance à trois niveaux de marché.

- Monde - commerce entre l'ASS et les autres continents
- Régional - commerce entre les régions de l'ASS, et au sein de chaque région
- National - axé sur le commerce entre 20 pays d'ASS sélectionnés et le reste du monde.

Voici les principaux résultats de l'étude :

- Quel que soit le périmètre géographique du marché considéré, partout la demande de fruits et légumes

frais et transformés augmente et constitue donc des marchés porteurs pour l'offre qui sait y répondre et saura saisir autant d'opportunités.

- Le marché d'exportation historique pour les fruits et légumes d'Afrique subsaharienne qu'est l'Union européenne n'est plus, depuis quelques années déjà, le premier et le plus dynamique en termes de croissance en volume. L'Asie orientale et l'Afrique subsaharienne elle-même avec des taux de croissance moyen par an autour de 10% sur les 15 dernières années sont devenus les marchés leaders et porteurs.
- L'Union européenne reste toutefois un marché d'exportation attractif car de bonne valorisation des fruits et légumes d'Afrique subsaharienne.
- De nouveaux marchés d'exportations de fruits et légumes pour l'Afrique subsaharienne ont clairement émergé (Moyen-Orient, Russie, Suisse...).
- La commercialisation de fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne est diversifiée au niveau sectoriel





(chaînes de valeurs) et géographique. Or une grande diversification du nombre d'acteurs et du nombre de produits échangés peut signifier une meilleure intégration et une plus grande résilience. Ainsi à côté de la commercialisation de volumes conséquents de bananes et de noix de cajou respectivement vers l'UE et l'Asie orientale, l'avocat, la mangue, la noix de coco, les légumes frais et secs, racines et tubercules et autres melon ou pastèque sont autant de segments de marchés porteurs pour le grand export. Tandis que l'oignon du Niger, la tomate transformée ou les jus de fruits connaissent de fortes croissances de marché sur le plan régional et local

- Le dynamisme des exportations en fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne est varié selon les régions d'Afrique subsaharienne et les pays membres. Il dépend notamment encore de la performance historique de pays traditionnellement grands exportateurs e.g. : l'Afrique du Sud pour la SADC ou le Kenya pour la CAE. Ce qui ne doit pas cacher d'autres «success stories»

moins connues ou plus récentes telles que celles du Sénégal vers l'UE, du Niger au niveau intrarégional ou de pays de l'Est de l'Afrique vers le Moyen-Orient.

- Le commerce de fruits et légumes au sein de l'Afrique subsaharienne (intracontinental ou interrégional) est en constante et forte augmentation. Cela reflète une situation dynamique de l'offre et de la demande. Le commerce à l'intérieur de l'ASS croît beaucoup plus rapidement que le commerce avec et vers l'UE. Avec un taux de croissance moyen sur la période 2002-2017 de 10,3 % contre 1,1 % pour l'UE mais 9,6 % pour l'Asie (en volume). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dominée en termes de commerce par l'Afrique du Sud, est le plus gros exportateur parmi les quatre Communautés Economiques Régionales (CER) étudiées.
- Le commerce intrarégional de fruits et légumes dans la SADC est actuellement de loin le plus important des CER examinées dans ce rapport. Toutefois la

croissance du commerce intrarégional au sein de la SADC est relativement lente (environ 3 % par an) comparée à son commerce avec les régions extérieures (13 % par an). Malgré l'intégration régionale, comme pour les autres CER, le commerce intrarégional est encore limité notamment par les barrières tarifaires et non tarifaires et le manque d'infrastructures logistiques.

- Sur les marchés nationaux et pour chacun des 20 pays d'Afrique subsaharienne étudiés à ce stade, en agrégeant les résultats des analyses nationales, nous avons pu confirmer que les opportunités sont nombreuses et diverses. Chaque chaîne de valeur fruit ou légume n'étant pas au même stade maturité. A noter les nombreuses potentialités pour les fruits et légumes transformés (jus de fruits, farine de manioc, conserves de légumes, tomate transformée, fruits séchés, noix de cajou...).

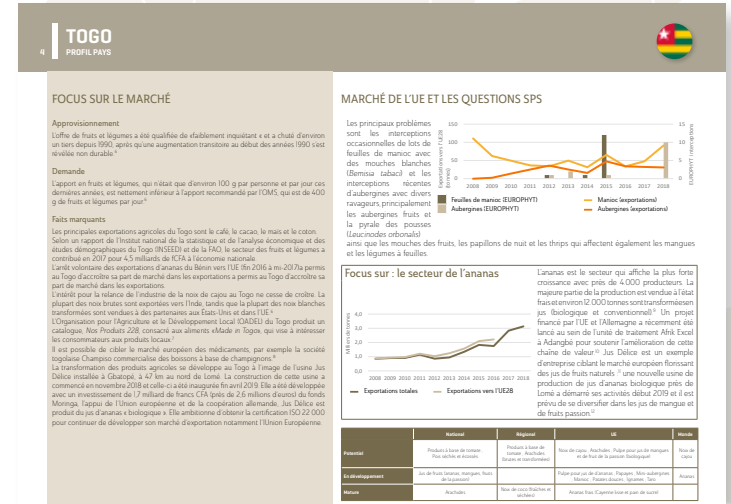
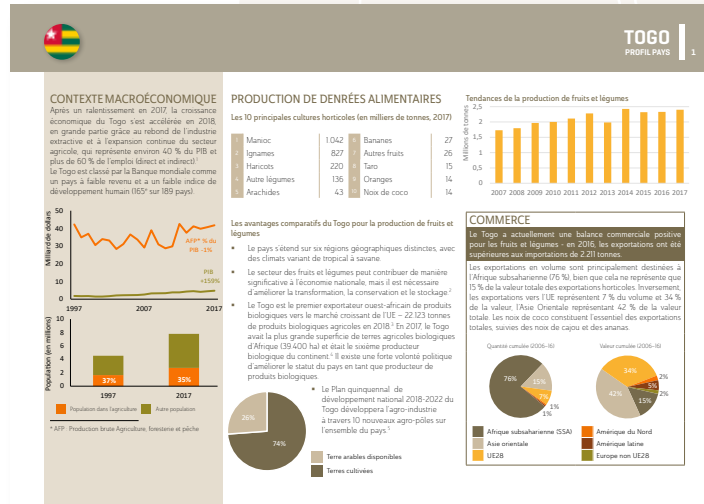
Autant d'opportunités de marchés durables si les obstacles à leur développement continuent d'être levés ou dépassés. Ce sont autant

4 Activités et résultats 2019

d'enjeux pour le COLEACP et ses partenaires : développer les compétences, diffuser les connaissances et savoir-faire à plus grande échelle, pour tous les acteurs des chaînes de valeur, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée (transformation), tout en améliorant l'accès aux marchés notamment locaux. C'est tout le sens de cette étude de marché dont le rapport est finalement à la fois un aboutissement et un seuil de travaux à venir qui devront, dans un contexte plein d'incertitudes mais aussi d'opportunités confirmées par ces travaux, être continus pour contribuer à l'information stratégique des parties prenantes au développement du secteur fruits et légumes et plus largement agroalimentaire en Afrique subsaharienne.

Les données sur les marchés d'un sous-ensemble de 20 pays d'ASS, générées par l'étude de marché, alimentent le nombre croissant de sites web du COLEACP consacrés à des pays spécifiques

Exemple de profil pays pour le Togo, disponible sur togo.coleacp.org



Mise à jour : le marché européen des fruits et légumes d'origine ACP

En 2019, les travaux d'actualisation de l'étude du COLEACP de 2017 «Vue d'ensemble et opportunités du marché européen des fruits et légumes d'origine ACP» ont démarré. L'étude sera également publiée en 2020.

En 2019, et sur base des travaux réalisés dans le secteur fruits et légumes, le service Intelligence économique du COLEACP a produit des tableaux de bord sur le commerce d'autre produits issus du secteur agricole et alimentaire à la demande de partenaires. A terme, ces tableaux constitueront des plateformes de suivi des marchés qui seront au service de partenaires ACP et UE du COLEACP tant sur le plan international que régional.





RECHERCHE & INNOVATION



RENCONTRER
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
RECHERCHE ET
INNOVATION



Recherche et innovation

Le COLEACP développe des solutions agronomiques pour soutenir l'agro-commerce des pays ACP par l'amélioration de la qualité et de la rentabilité des produits et des services. Nos activités d'innovation sont de plus en plus liées au développement des TIC et de solutions logistiques, y compris la gestion des bases de données et la «blockchain».

S'engager avec la communauté de la recherche et de l'innovation

Le COLEACP collabore avec la communauté des chercheurs afin de fournir un retour d'information sur les besoins en matière de recherche dans le secteur horticole des pays ACP, de favoriser les partenariats de recherche et de faciliter la mise en œuvre de la recherche.

Partenariats internationaux pour lutter contre la maladie du flétrissement bactérien du bananier

Le COLEACP est un membre actif du groupe de travail TR4 du Forum mondial de la banane dirigé par la FAO. La TR4 est une souche agressive de la flétrissure fusarienne du bananier (*Fusarium oxysporum* f.sp. *cubense* tropical race 4), l'une des six souches qui attaquent les bananes Cavendish. Si elle n'est pas contrôlée, la TR4 peut anéantir une plantation entière. En août 2019, il a été confirmé que la TR4 avait atteint l'Amérique latine avec un premier signalement en



Colombie, ce qui a amené le gouvernement colombien à décréter l'état d'urgence national et à concentrer les efforts internationaux sur la nécessité urgente d'empêcher toute nouvelle propagation. Le COLEACP a présenté les activités de la Task Force TR4 au Comité directeur du Forum mondial de la banane à Rome en mai 2019. Un sous-groupe a été formé entre le COLEACP, Agrofair et GLOBAG.A.P. pour développer un cadre de compétences pour la formation au TR4. Après avoir été achevé lors d'une réunion du sous-groupe en juin, le cadre a été vérifié et officiellement adopté par le Forum mondial de la banane. Les compétences fournissent une base de référence pour garantir que la formation dans le monde entier donne des messages cohérents sur la manière de contenir, gérer et prévenir la propagation du TR4.

En 2020, le COLEACP prépare des événements en Afrique de l'Est et de l'Ouest pour sensibiliser au problème et au besoin urgent d'adopter de mesures de biosécurité, en coordination avec le Forum mondial de la banane et d'autres parties prenantes.

Partenariats pour les cultures dites mineures

La plupart des fruits et légumes sont classés comme «à usage limité» dans le cadre des PPP (Produits de Protection des Plantes) : à l'échelle mondiale, l'utilisation de pesticides est faible pour ces cultures et il n'existe parfois pas de limites maximales de résidus (LMR) de pesticides dans le cadre du Codex ou d'autres accords, ce qui rend les échanges transfrontaliers difficiles.

- Les sommets mondiaux sur les usages mineurs (GMUS) réunissent des participants issus d'ONG, d'organisations internationales, d'autorités réglementaires et de l'industrie. En 2019, le COLEACP a contribué au processus mondial d'établissement des priorités pour les usages mineurs coordonné par le GMUS, et à une base de données mondiale répertoriant les cultures mineures, leurs parasites et leurs maladies.
- Le COLEACP a également maintenu le contact avec l'IR-4 (projet de recherche interrégional n° 4), une initiative mondiale visant à établir des LMR harmonisées pour les cultures mineures. Le COLEACP a participé à une session

de présentation et de discussion des projets de LMR de la Facilité pour la normalisation et le développement du commerce de l'OMC impliquant l'IR-4, y compris le «Renforcement des capacités en Afrique pour répondre aux exigences d'exportation des pesticides»). Le COLEACP a également contribué aux discussions de suivi sur les travaux futurs visant à produire des données sur les résidus en vue de l'enregistrement de nouveaux pesticides à faible risque dans les fruits tropicaux.

- Le COLEACP a poursuivi son engagement avec les fabricants de PPP et avec CropLife International, l'association commerciale internationale des entreprises agrochimiques, afin d'identifier de nouveaux produits à faible risque, et de négocier le dépistage et l'enregistrement des organismes nuisibles prioritaires dans les cultures à usage limité dans les pays ACP.

Réunions de recherche

Le COLEACP participe également aux réunions régulières d'un certain nombre d'organisations et d'initiatives de recherche, notamment la réunion annuelle de l'industrie du biocontrôle (ABIM) en octobre. L'ABIM rassemble l'industrie du biocontrôle, les scientifiques, les régulateurs et les professionnels, ce qui donne au COLEACP l'occasion d'identifier de nouvelles solutions innovantes, de s'informer sur les dernières recherches et la situation réglementaire, et d'assurer une liaison avec l'industrie et les chercheurs. En 2019, le COLEACP a participé aux réunions d'information du CTA à Bruxelles sur l'agriculture durable : «L'agriculture durable : où en sommes-nous dans la mise en œuvre des ODD», «Les opportunités de la chaîne de production pour l'agriculture», «Le lien terre-eau-énergie et la durabilité du système alimentaire», «Les petits exploitants agricoles : la clé de la sécurité alimentaire/nutrition et des systèmes alimentaires durables» et «Le commerce agricole en Afrique dans un environnement en mutation».

4 Activités et résultats 2019

Planification et mise en œuvre de la recherche

Le changement climatique et les réformes réglementaires contribuent à poser de sérieux défis aux producteurs, et il est urgent de développer de nouvelles approches, ainsi que de faciliter l'accès aux technologies disponibles les plus appropriées et les plus abordables. Le COLEACP agit en tant que courtier en recherche, en rassemblant diverses parties prenantes et ressources pour adapter et diffuser les technologies et les solutions qui contribuent à une alimentation sûre et durable. Nos activités principales répondent au besoin de méthodes efficaces et abordables de protection des cultures et de production végétale dans l'horticulture des pays ACP.

Planification de la recherche

Lors du lancement du programme Fit For Market SPS, du service Recherche et Innovation du COLEACP a lancé une série d'activités visant à garantir la disponibilité de solutions pour répondre aux besoins prioritaires de protection des cultures et de production dans l'horticulture des pays ACP. Cela a commencé par un exercice de priorisation de la recherche qui a pris en compte de multiples critères pour sélectionner les cultures clés (volumes des échanges import-export ; importance socio-économique,

y compris l'impact sur les petits exploitants, l'emploi, le genre, etc.) et pour identifier les problèmes critiques de production des cultures (pression ou résistance des parasites ; manque de lutte efficace ou abordable contre les parasites ; interceptions de l'UE dues à des dépassements des normes phytosanitaires ou des résidus de pesticides ; changements réglementaires ; absence de recommandations de bonnes pratiques agricoles (BPA) ; absence d'enregistrement de nouveaux PPP à faible risque). Les producteurs, les exportateurs, les importateurs et les fournisseurs d'intrants ont été consultés par le biais d'enquêtes et d'un engagement direct.

En juin, un questionnaire a été envoyé à tous les membres et partenaires du COLEACP impliqués dans la production et l'exportation de produits biologiques. L'objectif était



de les appuyer à se préparer au nouveau règlement biologique de l'Union européenne (UE) 2018/848, en identifiant les domaines critiques d'impact pour les fournisseurs ACP. Il s'est concentré sur les changements à apporter aux règles de protection des cultures afin de garantir que les producteurs puissent continuer à utiliser les PPP qui sont essentiels pour la production biologique des pays ACP. Les résultats ont servi de base aux activités de lobbying, de plaidoyer et de communication du COLEACP dans ce domaine.

En novembre-décembre, un deuxième questionnaire a été envoyé aux entreprises partenaires du COLEACP afin d'identifier les domaines dans lesquels les producteurs de fruits et légumes rencontrent des difficultés, notamment en raison de faibles rendements, de problèmes d'accès aux marchés ou de non-conformités réglementaires (comme les dépassements de résidus de pesticides). Les résultats de cet exercice sont utilisés pour établir les priorités du programme de recherche sur le terrain du COLEACP pour 2020-2022.

Mise en œuvre de la recherche

Dans le cadre du programme Fit For Market SPS, le COLEACP s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre de ses précédents programmes PIP en jouant le rôle d'intermédiaire en matière d'innovation et de

partenariats afin de garantir la disponibilité des technologies et des recommandations nécessaires pour produire des cultures de manière sûre et rentable. L'accent est mis sur la protection des cultures afin de trouver des solutions aux problèmes prioritaires liés aux parasites des cultures identifiés dans l'enquête, ce qui peut inclure :

- Développer des méthodes alternatives de lutte physique, culturale et biologique contre les parasites.
- Défendre ou extrapoler les LMR existantes de l'UE et établir des tolérances à l'importation dans l'UE.
- Réaliser des essais de résidus de PPP pour établir les Bonnes Pratiques Agricoles recommandées dans les conditions locales dans le cas de nouvelles LMR du Codex ou de l'UE, ou de nouvelles utilisations.
- Réaliser des essais sur le terrain et soutien à la préparation des dossiers pour faciliter l'enregistrement local de nouveaux PPP et biopesticides à faible risque.
- Réaliser des essais de dépistage de l'efficacité afin d'identifier de nouvelles solutions potentielles.

Dans la mesure du possible, les données recueillies dans le cadre des essais du COLEACP seront utilisées pour contribuer aux travaux du GMUS et de ses partenaires en vue

Alternatives pour le contrôle des maladies post-récolte des mangues

La LMR européenne pour le prochloraze - la substance la plus importante actuellement utilisée pour lutter contre les maladies post-récolte des mangues - sera réduite à la limite de détermination en 2020, ce qui signifie effectivement qu'il ne pourra plus être utilisé sur les mangues exportées vers l'Europe. Cela risque de laisser le secteur de la mangue d'Afrique de l'Ouest en particulier, où aucune alternative n'est enregistrée, sans moyens de contrôle des maladies telles que l'antracnose, qui causent de graves pertes après récolte.

Le programme Fit For Market SPS a donc lancé des essais en 2019 pour identifier des alternatives appropriées. Le COLEACP s'est engagé avec les fabricants de PPP à identifier un fongicide de substitution efficace, puis a mené des essais d'efficacité pour générer les données qui seront nécessaires à l'enregistrement local en novembre 2020 pour les neuf pays d'Afrique de l'Ouest opérant dans le cadre du Comité sahélien des pesticides (CSP), ainsi que pour la Côte d'Ivoire et la Guinée. En parallèle, le COLEACP a mené des essais de criblage pour identifier les alternatives potentielles de biocontrôle.

d'obtenir des LMR Codex pour les PPP à faible risque qui sont essentielles pour le commerce local et régional. Les activités de recherche et d'innovation du COLEACP doivent renforcer également la capacité des chercheurs des pays ACP, des installations d'analyse (instituts de recherche nationaux) et des initiatives d'harmonisation régionales telles que le Comité ouest-africain pour l'homologation des pesticides (COAHP).

Fournir des recommandations et des conseils techniques

Le COLEACP fournit en permanence des conseils techniques sur la protection des cultures et la production durable. Il s'agit de répondre aux demandes d'information, d'élaborer des conseils techniques en cas de nouveaux problèmes de parasites ou de production, de produire des bulletins consultatifs et de mettre à jour les pratiques recommandées en réponse aux changements réglementaires.

Guide technique pour l'inspection phytosanitaire et la certification phytosanitaire

Ce guide fournit aux inspecteurs phytosanitaires des pays ACP des informations détaillées sur la certification phytosanitaire,

4 Activités et résultats 2019

ainsi que des fiches d'information sur certains des organismes de quarantaine les plus critiques. Il est destiné à aider à remplir les certificats phytosanitaires et à identifier les organismes nuisibles les plus susceptibles d'entraîner l'interception des lots de fruits et légumes à l'entrée dans l'UE.



Directives phytosanitaires

Parmi les publications de 2019, citons aussi le guide sur l'exportation du *Capsicum* d'Afrique, de Madagascar, du Cap-Vert et de Maurice, et un guide sur l'exportation de la mangue vers l'Union européenne, élaboré à l'intention des ONPV et des secteurs d'exportation afin d'éclairer l'élaboration des plans d'action et

des dossiers nationaux pour répondre aux nouvelles réglementations phytosanitaires de l'UE.

Surveillance de la mouche des fruits de la mangue en Afrique de l'Ouest

L'équipe de recherche et d'innovation du COLEACP a fourni un soutien technique au volet recherche du projet de lutte contre la mouche des fruits en Afrique de l'Ouest. Après l'achèvement du projet en août 2019, le COLEACP a continué à fournir un soutien aux autorités compétentes en Afrique de l'Ouest par le biais du programme Fit For Market SPS. Ce programme comprend un soutien à la restructuration des stratégies nationales de surveillance pour assurer la conformité avec les nouvelles réglementations de l'UE. Des protocoles de surveillance ont été préparés et validés en collaboration avec le secteur privé et les ONPV au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali et au Sénégal. Ces protocoles garantissent que la surveillance de la mouche des fruits de la mangue suit une approche scientifiquement rigoureuse en utilisant des équipements efficaces, disponibles localement et abordables.

Lutte contre l'antracnose de la mangue en Afrique de l'Ouest

Une brochure technique concernant la gestion de l'antracnose sur la mangue a été mise à jour pour fournir aux producteurs des informations sur les mesures de prévention et de contrôle, y compris les PPP enregistrés localement pour les traitements post-récolte.



Suivi des réglementations SPS

Le COLEACP effectue un suivi permanent des réglementations européennes en matière de protection des cultures et de santé des végétaux. Cela comprend la collecte des modifications de LMR pertinentes dans une base de données en ligne, la mise à jour des recommandations de bonnes pratiques agricoles pour les PPP, la production de rapports de synthèse sur les interceptions phytosanitaires de l'UE et les dépassements de LMR, ainsi que la communication des modifications réglementaires essentielles et des recommandations par le biais de bulletins d'information périodiques.

Les brochures techniques, les lignes directrices et les itinéraires techniques du COLEACP pour la protection des cultures et la production sont des outils importants pour les producteurs, mais les informations doivent être tenues à jour. Lorsque des modifications sont apportées aux approbations des PPP et des LMR dans le cadre de la réglementation européenne ou internationale, dans la plupart des cas, les recommandations d'utilisation (BPA) devront également être modifiées et les producteurs devront adapter leurs pratiques de production. Il est essentiel d'informer les producteurs dès que possible de toute modification qu'ils doivent apporter pour éviter les dépassements de LMR.

Le COLEACP surveille ainsi les réglementations de l'UE et, si nécessaire, tente d'établir les

nouvelles BPA. Cela implique des recherches et/ou l'obtention d'informations auprès des fabricants. Si la modification des LMR est importante, l'établissement d'une nouvelle BPA peut nécessiter des essais sur le terrain, et des discussions sont menées avec le fabricant pour l'encourager à le faire. Les producteurs sont informés des modifications des LMR, des approbations de substances et des nouvelles BPA, ou sont avisés si des BPA fiables ne sont plus disponibles.



Base de données des bonnes pratiques agricoles (BPA)

Depuis le début de 2018, la base de données e-BPA du COLEACP a enregistré 158 modifications de LMR (69 en 2019) pour des substances actives et des cultures clés dans les pays ACP. La base de données en ligne, disponible en anglais et en français, contient les informations suivantes pour 173 substances actives :

- Listes officielles des PPP enregistrés pour être utilisés dans certains pays ACP.
- Le Codex et les LMR de l'UE pour les principales combinaisons culture-substance dans l'horticulture des pays ACP.
- BPA recommandées (si disponibles) pour assurer la conformité avec les LMR de l'UE et du Codex, et la limite de quantification - celles-ci comprennent le débit de dose de la substance active, le nombre d'applications, l'intervalle entre les applications et les intervalles avant récolte.
- Une classification Organisation mondiale de la santé des pesticides par danger.
- Les classifications des modes d'action de l'«Insecticide Resistance Action Committee» (IRAC) ou du «Fungicide Resistance Action Committee» (FRAC).

L'e-BPA est un des e-services du COLEACP. C'est l'une des rares sources de ces informations spécifiquement dédiées au secteur horticole des pays ACP, et est accessible à tous les membres et partenaires du COLEACP.

Suivi des interceptions et des dépassements des LMR dans l'UE

Le COLEACP surveille les dépassements des LMR de pesticides enregistrés par les programmes de surveillance des États membres et de la CE (RASFF), ainsi que les cas de non-conformité phytosanitaire par le biais des notifications de l'UE (EUROPHYT). L'équipe Recherche et Innovation compile toutes les notifications SPS des pays ACP dans des tableaux de bord graphiques (rapports Power BI) qui sont partagés à la fois en interne et en externe via les sites web nationaux du COLEACP. En cas de problème grave lié à la présence d'organismes nuisibles ou de contaminants dans les produits importés, les opérateurs et les autorités nationales des pays concernés sont contactés pour offrir conseils et soutien.

Flash Info

Afin d'assurer une communication rapide avec nos membres et partenaires, les bulletins électroniques Flash Info mettent en évidence les changements réglementaires essentiels et les recommandations dès leur publication officielle, afin que les producteurs et les exportateurs puissent prendre les mesures nécessaires.

En 2019, des bulletins Flash Info ont été publiés pour informer les fournisseurs des pays ACP des modifications réglementaires apportées aux PPP enregistrés pour une utilisation contre l'antracnose sur les mangues, et pour leur conseiller de chercher des alternatives.

Des bulletins ont également été publiés pour signaler les nouvelles règles phytosanitaires affectant les exportations de mangues et de poivrons, décrivant les mesures que les producteurs, les exportateurs et les ONPV devraient prendre pour garantir la poursuite des exportations, ainsi que le soutien disponible auprès du COLEACP.

Le taux moyen d'ouverture des courriels d'information du COLEACP (rapport entre le nombre de courriels ouverts par les destinataires et le nombre de courriels envoyés), y compris Flash Info et COLE News, était de 49 % - un bon résultat par rapport à un taux moyen qui se situe en moyenne entre 15 et 25 %.



La technologie *blockchain* pour accroître la transparence de la chaîne d'approvisionnement

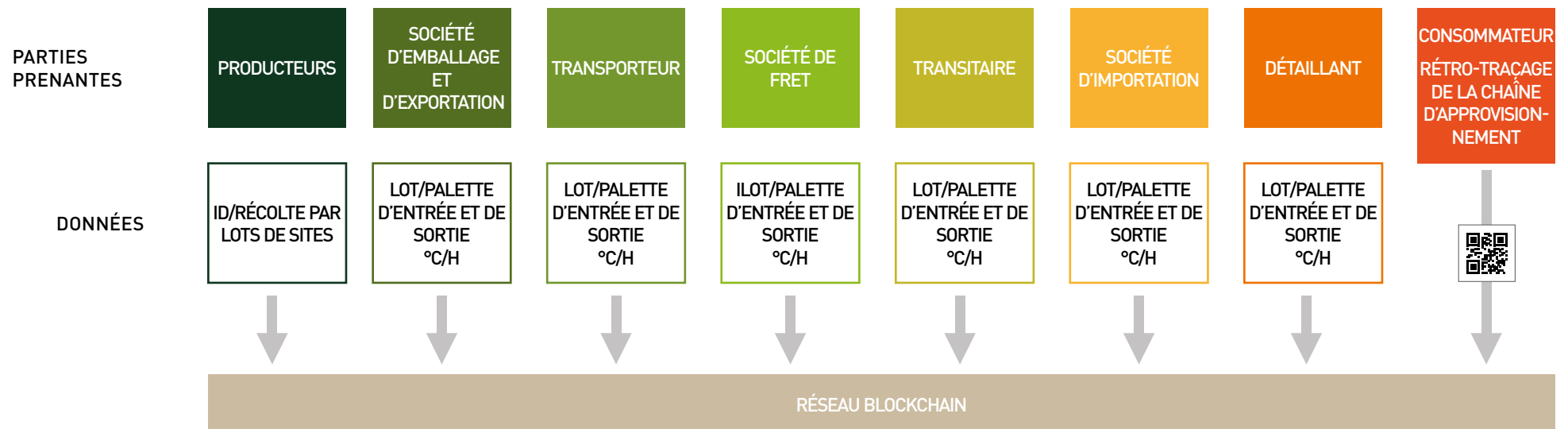
La technologie des chaînes de blocs, ou plus connue sous le nom anglais de «blockchain», offre des solutions très prometteuses pour améliorer les chaînes d'approvisionnement alimentaire des pays ACP et répondre à la demande des consommateurs en matière de transparence et de responsabilité. Une chaîne d'approvisionnement est essentiellement un grand livre numérique partagé, traçable et transparent pour la tenue des registres.

En 2019, le COLEACP s'est associé à une entreprise européenne d'importation pour tester cette technologie en conditions réelles dans la chaîne d'approvisionnement de mangues d'Afrique de l'Ouest. Une preuve de concept est actuellement en cours de développement en partenariat avec la start-up belge Block0, visant à explorer les opportunités offertes par la technologie de la blockchain pour accroître la confiance des consommateurs et la compétitivité du secteur (confiance/accès accru aux marchés, avantage commercial, etc.) par rapport aux mangues d'origine non-ACP (Brésil, Mexique, Inde, Chine, Thaïlande, Pérou), qui sont de plus en plus présentes sur le marché. En utilisant une étude de cas pratique, le COLEACP vise à générer des connaissances

concrètes et transférables sur les applications potentielles et l'adéquation des nouvelles TIC pour répondre aux défis rencontrés par ses membres et partenaires. Une note conceptuelle a été préparée pour un projet pilote visant à intégrer la technologie de la blockchain de l'exportation par voie aérienne des mangues en Côte d'Ivoire afin de la rendre plus transparente, plus résistante et plus efficace. Le suivi numérique, le stockage et le partage des informations liées, à la production de mangues (site de production, identité du producteur, numéro de lot et date de récolte), au conditionnement (numéro de lot, température et humidité) et au transport (date et heure d'arrivée à toutes les étapes de la chaîne) devraient améliorer la traçabilité des mangues et la gestion des conditions de

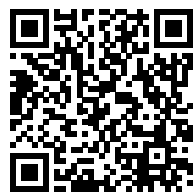
stockage pour éviter les problèmes de qualité liés à la température et à l'humidité. À terme, les consommateurs pourront suivre la chaîne d'approvisionnement en scannant un code QR.

En mai, le COLEACP a participé à la réunion d'information sur le développement du CTA à Bruxelles, intitulée «Opportunités de la blockchain agricole», qui a permis de rassembler différents points de vue et expériences sur le potentiel et les applications de la technologie de la «blockchain» agricole et du système alimentaire, en particulier les nouvelles opportunités qui peuvent bénéficier aux petits exploitants.





PARTENARIATS & PLAIDOYER



RENCONTRER
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
PARTENARIATS ET
PLAIDOYER



Partenariats et plaidoyer

Le COLEACP défend les intérêts du secteur agroalimentaire ACP sur la scène nationale et internationale, en entretenant des contacts réguliers avec les entreprises et les responsables gouvernementaux, les décideurs politiques et les bailleurs de fonds.

Plaidoyer auprès des acheteurs et des organismes de normalisation

Le COLEACP participe à des réunions techniques et à des groupes de travail avec des acheteurs et des organismes de normalisation pour défendre les intérêts des parties prenantes des pays ACP. L'objectif est d'influencer les normes privées et les demandes des acheteurs pour s'assurer qu'elles sont adaptées au contexte ACP et ne désavantagent pas les fournisseurs ACP. Le COLEACP participe également à la mise en réseau et à la sensibilisation des entreprises afin de les tenir informées des politiques et des pratiques des acheteurs qui peuvent affecter les fournisseurs ACP.

La lutte contre les pratiques commerciales déloyales : un succès de plaidoyer.

Depuis plus de 10 ans, le COLEACP fait partie d'une coalition d'organisations, dont Oxfam, le Bureau de défense du commerce équitable et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM-EU), qui font pression sur l'UE pour qu'elle s'attaque aux pratiques commerciales déloyales dans

les chaînes d'approvisionnement agricoles. Les petits fournisseurs sont particulièrement vulnérables aux pratiques déloyales, telles que l'annulation de commandes à la dernière



minute et les retards de paiement. En avril, cette activité de lobbying a finalement porté ses fruits et la directive européenne sur les pratiques commerciales déloyales a été officiellement adoptée. Chaque État membre de l'UE dispose désormais de deux ans, à compter d'avril 2019, pour appliquer la directive. Pour la première fois, une norme minimale commune pour les pratiques commerciales loyales sera mise en œuvre dans toute l'Europe. Cette norme donnera une certitude réglementaire aux acheteurs et une assurance aux fournisseurs - même ceux qui sont basés en dehors de l'UE - ; ils pourront bénéficier d'une protection quel que soit le lieu où se trouve leur acheteur européen. Le COLEACP a contribué à un document d'information et s'est engagé auprès des membres du Parlement européen et des délégations nationales pour proposer des amendements à la législation proposée - notamment en faisant pression pour qu'elle couvre non seulement les fournisseurs européens, mais aussi ceux qui vendent dans l'UE à partir de pays tiers, y compris les pays ACP.

S'engager avec la plate-forme de l'Initiative pour l'agriculture durable (SAI)

La plateforme SAI est un forum mondial pour les entreprises et les distributeurs de produits alimentaires et de boissons qui doit permettre «de développer une compréhension commune de l'agriculture durable et des outils pour sa mise en œuvre». Elle compte plus de 90 membres qui partagent des connaissances et des initiatives pour soutenir la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. Certains membres de haut niveau de l'ISC ont identifié le besoin d'une version pour les petits exploitants de son outil d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles (FSA), qui est utilisé par les grandes entreprises mondiales pour s'approvisionner en matières premières produites de manière durable. Le système d'auto-évaluation de la durabilité du COLEACP est basé sur le FSA, mais il est adapté aux systèmes de production des produits frais des pays ACP et des petits producteurs. Le COLEACP a rencontré les

membres de l'ISC pour explorer la possibilité d'utiliser le système d'auto-évaluation du COLEACP au lieu que l'ISC développe sa propre évaluation des petits exploitants. Dans le cadre de ce processus, l'ISC a commandé une étude comparative du système d'auto-évaluation du COLEACP et de l'outil SAI FSA, qui a été achevée en février 2019.

Liaison avec GLOBALG.A.P.

Il s'agit du principal système de certification dans la production primaire de produits frais. La certification est exigée pour presque toutes les exportations horticoles des pays ACP vers l'UE, et il existe un intérêt croissant pour les marchés locaux et régionaux haut de gamme des pays ACP. Le COLEACP est régulièrement en contact avec GLOBALG.A.P. pour partager des informations sur les questions de conformité et demander des conseils au nom des producteurs ACP. Il a signé un protocole d'accord avec l'organisation pour renforcer la collaboration et le travail conjoint, en

particulier pour le renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire et de durabilité. Le COLEACP a continué à collaborer à l'élaboration d'un certificat supplémentaire pour la gestion de la banane Fusarium Wilt Tropical Race 4 (TR4).

Contribuer à l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (GFSI)

La GFSI est une initiative de collaboration entre les principaux experts mondiaux en matière de sécurité des aliments issus du commerce de détail, de l'industrie, des organisations internationales, des gouvernements, des universités et des prestataires de services, afin de fournir un leadership et des conseils sur les systèmes de gestion de la sécurité des aliments et une approche harmonisée au niveau mondial en matière de sécurité des aliments. GFSI Global Markets (GMP) est un programme d'amélioration continue créé pour aider les entreprises moins développées à progresser



vers la certification avec les principales normes de l'industrie. Le COLEACP est membre du groupe de travail technique qui a élaboré les listes de contrôle et les protocoles pour la production primaire, et s'efforce de faire en sorte qu'ils soient plus largement utilisés dans les pays ACP. Afin de promouvoir une meilleure compréhension et un meilleur dialogue avec le secteur public, GFSI a formé un groupe de travail pour comparer les listes de contrôle GMP avec le CODEX. Le COLEACP a été invité à y participer et le travail a été achevé en mars 2019.

Dialogue avec le projet de chaîne d'approvisionnement horticole du Kenya

Ce projet a été mis en place par Traidcraft, M&S (détaillant britannique), Flamingo

Horticulture, la Commission kenyane des droits de l'homme, les ouvriers des centres de conditionnement des flamingo et 300 petits agriculteurs de Meru et Lewa. Ils se sont penchés sur les problèmes rencontrés par les petits exploitants et les travailleurs opérant dans les chaînes d'approvisionnement d'exportation à forte valeur ajoutée. Il a été reconnu que des changements majeurs étaient nécessaires dans le secteur pour améliorer les moyens de subsistance en assurant des revenus plus prévisibles et plus sûrs aux petits exploitants, et de meilleures conditions de travail aux travailleurs. Le COLEACP a participé à un événement en janvier 2019 pour examiner les avantages à long terme des changements apportés à la chaîne d'approvisionnement en haricots verts.

Impacts potentiels du Brexit

Le résultat des élections générales de décembre 2019 au Royaume-Uni a confirmé que le Royaume-Uni quittera l'union douanière et le marché unique de l'UE. Si la période de transition convenue jusqu'au 1er janvier 2021 au moins a permis d'éviter la perspective immédiate d'un «No-Deal Brexit», elle est restée (et reste) une possibilité. Un «No-Deal Brexit» signifierait que le Royaume-Uni quitterait l'UE sans qu'un cadre commercial alternatif convenu soit en place, les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'UE revenant alors au traitement de la nation la plus favorisée (NPF).

En réponse à cette situation incertaine, le COLEACP a travaillé tout au long de l'année 2019 avec des consultants basés au Royaume-Uni pour produire des analyses des impacts potentiels du Brexit sur les exportateurs horticoles des pays ACP.

En décembre, le COLEACP a publié à l'attention de ses membres et partenaires un ensemble d'outils et de ressources en ligne permettant une évaluation complète de l'état de préparation au Brexit. Ces ressources visent à permettre aux entreprises de mieux apprécier les implications potentielles de Brexit sur les modèles commerciaux actuels, en se concentrant sur la question de savoir si les principales chaînes d'approvisionnement touchées sont suffisamment résilientes pour continuer à fonctionner dans un environnement post-Brexit. Elles comprennent :

- des informations générales sur le processus Brexit, et les options Brexit potentielles encore sur la table ;
- les principaux défis et implications d'un «Brexit dur» et/ou d'un Brexit sans accord, notamment en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement triangulaires, les questions tarifaires et non tarifaires et les préoccupations contractuelles ;
- les principales questions à traiter pour les chaînes d'approvisionnement triangulaires et non triangulaires, et une liste de contrôle des actions/questions que les exportateurs doivent prendre en considération (les chaînes d'approvisionnement triangulaires sont celles qui impliquent des marchandises qui sont d'abord débarquées dans un État membre de l'UE27 avant d'être expédiées au Royaume-Uni et aux pays voisins de l'UE27, ou qui sont débarquées au Royaume-Uni pour être expédiées à un membre de l'UE27).

Le «COLEACP's Brexit Readiness Assessment Tool» aide les entreprises qui exportent le long des différentes chaînes d'approvisionnement à naviguer vers les informations dont elles ont besoin.

En 2020, le COLEACP continuera à analyser les conséquences du Brexit pour alimenter son plaidoyer auprès du gouvernement britannique et d'autres organismes afin



d'attirer l'attention sur les graves impacts potentiels sur le commerce horticole des pays ACP. Ces conséquences seront particulièrement ressenties par les pays du Commonwealth, dont beaucoup dépendent de manière disproportionnée du marché britannique dans leurs échanges avec l'UE. Des difficultés particulières sont susceptibles de surgir pour les petits exportateurs et les petits producteurs qui ont récemment intégré des chaînes d'approvisionnement orientées vers l'exportation au cours des dix dernières années. Les questions clés comprennent la valeur commerciale future de l'accès en franchise de droits et de quotas aux exportateurs de fruits, de légumes et de fleurs coupées d'Afrique et des Caraïbes, qui sera influencée par les choix politiques futurs du gouvernement britannique concernant le régime NPF (y compris le système existant de prélèvements supplémentaires) qui sera appliqué une fois que le Royaume-Uni aura quitté l'union douanière et le marché unique de l'UE.



4 Activités et résultats 2019

Engagement en faveur des initiatives mondiales en matière de développement durable

Les programmes du COLEACP sont conçus pour soutenir et permettre une production et un commerce durables. L'élaboration de la charte de durabilité, du système d'auto-évaluation et des actions de soutien de la chaîne de valeur du COLEACP est basée sur la réflexion actuelle de certaines des principales initiatives de développement durable dans le monde.

En 2019, le COLEACP a continué à participer aux activités de l'initiative de la chaîne d'approvisionnement durable (SSCI) du Forum des biens de consommation et à en tirer des enseignements. Il a notamment pris en compte les conclusions de «The Honest Product Guide», qui a révélé que les consommateurs du monde entier souhaitent davantage de transparence sur les références sociales, sanitaires, environnementales et de sécurité des produits qu'ils achètent (70 %), plutôt que sur les entreprises qui les fabriquent (30 %). Un webinar organisé en janvier a permis d'entendre les auteurs du rapport et a donné la possibilité aux chefs d'entreprise, aux propriétaires de marques, aux spécialistes du marketing, aux experts de poser des questions sur la manière de résoudre la crise de confiance entre les entreprises et les consommateurs.

Le COLEACP participe au Forum sur le commerce pour le développement durable (T4SD) du Centre du commerce international (ITC) depuis son lancement en 2014. Le Forum est un événement de premier plan sur les normes volontaires de durabilité et réunit des entreprises, des organismes de normalisation, des chercheurs et des agences des Nations unies pour discuter des tendances. L'édition 2019 du Forum T4SD s'est concentrée sur le processus d'intégration de la durabilité dans chaque organisation et entreprise. Les implications politiques ont été examinées, ainsi que la mise en œuvre de la durabilité sur le terrain.



Dans le cadre d'un dialogue avec le «Sustainable Food Lab» (SFL), des informations ont été partagées et des possibilités de synergies ont été examinées pour traiter la question des pertes et des déchets alimentaires. Le programme de la Fondation Rockefeller mis en œuvre par le SFL comprend une évaluation de la chaîne de valeur des haricots d'exportation au Kenya.

L'Alliance ISEAL (International Social and Environmental Accreditation and Labeling) représente le mouvement mondial concernant les normes en matière de durabilité. Le COLEACP suit les plateformes de discussion et les publications de l'ISEAL. En 2019, le COLEACP a également pris part à un certain nombre de webinaires et de discussions d'ISEAL.

Le Sommet de l'alimentation durable existe depuis 2008 et constitue un forum précieux pour discuter de la durabilité dans l'industrie alimentaire. L'édition 2019 s'est concentrée sur certaines questions d'actualité et sur la manière dont elles sont traitées par les principales entreprises et ONG, notamment les tendances en matière d'éco-étiquetage, d'emballages verts (évitant les plastiques), d'ingrédients alimentaires (notamment les aliments à base de plantes) et le rôle de la technologie.

Partenariats avec les communautés économiques régionales africaines

En mars, à Bruxelles, le COLEACP a rencontré des représentants de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) pour discuter des synergies possibles concernant les questions SPS en Afrique de l'Ouest. Le Dr Gbemenou Joselin Benoit Gnonlonfin et Emmanuelle Maillot ont représenté la CEDEAO, Hilaire Sanou a participé pour l'UEMOA, et le Dr Idrissa Maiga a participé par liaison vidéo pour le Centre régional Agrhyment (un institut spécialisé du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, CILSS).

Une rencontre au Nigeria en décembre avec M. Alain Sy Traoré, directeur de l'agriculture et du développement rural de la CEDEAO, à laquelle a également participé l'AFD (Agence française de développement), a jeté les bases d'un protocole d'accord avec la CEDEAO pour renforcer les systèmes SPS au niveau communautaire, et dans les pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA, pour aborder les questions d'harmonisation et de conformité aux normes SPS nationales, régionales et internationales. Le protocole d'accord, signé en 2020, souligne l'importance de promouvoir la synergie entre les parties prenantes

sur les questions SPS, au niveau national et avec d'autres institutions régionales et internationales travaillant sur les questions SPS. Quatre domaines d'intervention sont ici concernés : le renforcement de la gouvernance des systèmes SPS, l'amélioration des processus opérationnels, la gestion des compétences et le renforcement de la communication et des relations entre les différentes parties prenantes (ONPV, organisations professionnelles et autres acteurs du secteur privé).

Le COLEACP s'est efforcé d'assurer la durabilité du **Plan régional de lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF)**. Lorsque le PMLF a pris fin en août 2019, une des priorités était la durabilité du système de surveillance afin que les États de la CEDEAO soient prêts d'ici la saison de la mangue 2020 à répondre aux nouvelles réglementations phytosanitaires européennes. Pour plus d'informations sur le travail avec le PMLF en 2019, voir page 32.



Collaboration avec les plateformes internationales

Le COLEACP conseille les plateformes internationales impliquées dans le commerce et le développement durable de l'agriculture ACP sur le contexte et les besoins spécifiques du secteur. Cela inclut des actions directes en collaboration avec d'autres organisations travaillant dans le secteur.

Le COLEACP assiste aux réunions régulières du **Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce** avec le statut d'observateur, en tant que délégué représentant le groupe des États ACP (aujourd'hui nommé l'OEACP). C'est une occasion importante pour se tenir informé des développements réglementaires - y compris les préoccupations commerciales - qui ont un impact sur les pays ACP. Avant chacune des réunions régulières du Comité SPS, le COLEACP assiste également à la session informelle sur les questions découlant du cinquième examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord SPS. Le COLEACP fournit également des informations techniques pour les réunions bilatérales entre les États ACP et les représentants de la CE et de l'OMC, ainsi que des mises à jour au Comité sur les principales questions SPS et le renforcement des capacités au niveau des pays ACP.

4 Activités et résultats 2019



Lors des réunions de mars et de novembre du Comité SPS de l'OMC, les membres ont été informés d'un certain nombre de préoccupations commerciales spécifiques et de la mise en œuvre des dispositions de transparence de l'accord SPS. Les discussions concernant les changements apportés aux règlements de l'UE sur la santé des végétaux et les PPP, et leurs impacts dans les pays ACP, ont été particulièrement importantes. Lors d'une manifestation parallèle à la réunion de novembre, le STDF a souligné l'impact sur les producteurs de fruits et légumes tropicaux lorsque les pesticides engendrent des préoccupations commerciales, notamment dans les cas où les limites maximales de résidus (LMR) du Codex font défaut et où les différents marchés exigent des LMR différentes. L'événement a mis en évidence les partenariats dynamiques entre les secteurs public et privé qui aident les agriculteurs à utiliser les pesticides de nouvelle génération.

Une équipe du COLEACP a participé à la 14^e session de la **Commission des mesures phytosanitaires (CPM 14)** de la **Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)** à Rome en avril 2019. La CPM est l'organe directeur de la CIPV et se réunit en mars ou avril de chaque année au siège de la FAO pour promouvoir la coopération et aider à mettre en œuvre les objectifs de la Convention. Le COLEACP a également financé la participation de plusieurs ONPV ACP et a organisé des réunions parallèles avec leurs

représentants pour présenter le nouveau règlement phytosanitaire de l'UE et discuter du soutien du COLEACP. Des représentants de la DG SANTE et de la CIPV étaient également présents.

Une rencontre parallèle a été organisée avec la direction de la CIPV à la CPM 14 pour explorer les possibilités de collaboration future ; elle a été suivie d'une réunion de deux jours en mai et du développement ultérieur d'activités communes. Les collaborations supplémentaires du COLEACP avec la CIPV sont mises en évidence aux pages 54 (évaluation de la capacité phytosanitaire) et 65 (traduction des guides de la CIPV en français).

Le COLEACP bénéficie également du statut d'observateur aux réunions régulières du groupe de travail du partenariat mondial du **Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MENDC)**. Lors des réunions de mars et d'octobre 2019 à Genève, le COLEACP a fait le point sur ses projets SPS et STDF financés dans le cadre des programmes Fit For Market, ainsi que sur les collaborations visant à mettre en œuvre la méthode d'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) de la CIPV et le cadre du STDF intitulé «Priorisation des investissements SPS pour l'accès aux marchés» (P-IMA). Parmi les sujets abordés, citons l'importance croissante des mesures non tarifaires en tant

qu'obstacles au commerce aux niveaux régional et mondial (Rapport sur le commerce et les investissements en Asie-Pacifique 2019) ; et la création récente de la Fondation pour les usages mineurs, qui vise à fournir un mécanisme de coordination pour rassembler et hiérarchiser les besoins en matière de lutte contre les parasites au niveau mondial. Après un processus de consultation approfondi avec toutes les parties prenantes, le STDF a lancé sa stratégie 2020-2024 en janvier 2020.

En tant que membre du Comité directeur du Forum mondial de la banane, organisé par la FAO, le COLEACP collabore avec les producteurs, les syndicats, les coopératives, les exportateurs, les détaillants, les commerçants, les organismes gouvernementaux, les chercheurs et la société civile. La 16^e réunion du Comité de pilotage a eu lieu à Rome en mai 2019. Le COLEACP fait partie du groupe de travail sur les systèmes de production durable et participe activement au groupe de travail TR4 pour lutter contre la maladie du flétrissement bactérien de la banane (voir page 92).

Le COLEACP assiste également aux réunions du groupe de travail sur les droits du travail et, le 22 mai, a participé à une réunion parallèle sur l'égalité des sexes. Cette réunion a été suivie d'une visite à Golden Exotics (Compagnie Fruitière) au Ghana en juillet pour voir l'impact



de l'initiative sur la santé et la sécurité au travail dans le secteur de la banane (BOHESI), qui est à l'avant-garde d'une approche sensible au genre intégrant les risques liés au genre, notamment le harcèlement sexuel et la violence sexiste.

Lors du dialogue présidentiel du Sommet des entreprises ACP à Nairobi en décembre, à la veille du 9^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP, le Secrétaire général des ACP, S.E. Dr Patrick Ignatius Gomes, a

rendu hommage aux résultats obtenus par le COLEACP pour l'industrie horticole kényane depuis 2001. Le président kényan, S.E. M. Uhuru Kenyatta, a participé à l'événement. Jeremy Knops, délégué général du COLEACP, a présenté les programmes Fit For Market au Business Summit.

4 Activités et résultats 2019

Échanges sur les questions SPS avec la commission européenne et les États membres

Le COLEACP entretient des contacts réguliers avec les directions générales (services) concernées de la Commission européenne : Agriculture et développement rural (DG AGRI), Santé et sécurité alimentaire (DG SANTE), et Coopération internationale et développement (DG DEVCO), ainsi qu'avec les autorités des États membres.

Le COLEACP a entretenu sur la période des relations avec des représentants de la DG SANTE de la direction E4 (Pesticides et biocides) et G1 (Santé des végétaux) pour discuter des questions commerciales et réglementaires susceptibles d'avoir un impact sur les fournisseurs ACP. Cela a permis au COLEACP de fournir des informations et des conseils opportuns à ses membres et partenaires, ainsi que d'identifier les besoins supplémentaires en matière de renforcement des capacités, particulièrement importants en 2019 à la lumière du nouveau règlement phytosanitaire. Le COLEACP a été invité à participer en tant qu'orateur et panéliste à un événement de la DG SANTE sur «La sécurité des aliments dans l'UE : maintien de normes élevées et garantie de la transparence des informations» en avril, lors d'une session portant sur les «contrôles officiels». Les discussions ont porté, entre autres, sur les

possibilités d'améliorer la coopération à plusieurs niveaux et la gestion des risques au niveau de l'UE.

En avril, la DG DEVCO a organisé une rencontre, «Tout ce que vous voulez savoir sur la sécurité des aliments et les questions SPS mais que vous n'avez jamais osé demander». Le COLEACP a fait une présentation et une session de questions-réponses sur les questions SPS actuelles. Des représentants de la DG DEVCO, de la DG TRADE, de la DG AGRI et de la DG SANTE ont participé à cet événement.

Réglementation biologique

Le COLEACP a assuré la liaison avec le chef de l'unité biologique de la direction B4 de la DG AGRI, au sujet du nouveau règlement biologique (UE) 2018/848, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Les échanges ont porté sur des demandes de clarification sur des points clés, ainsi que sur la communication lors de la consultation formelle et des réunions des parties prenantes afin de sensibiliser aux impacts potentiellement négatifs de certaines nouvelles règles sur les fournisseurs biologiques ACP. Le COLEACP intervient également au nom des entreprises ACP lorsque des lots de produits frais en provenance des pays ACP ont été retenus ou interceptés lors de contrôles aux frontières de l'UE en raison de l'application de nouvelles règles ; cela a inclus

une communication avec la DG SANTE, la DG AGRI (et l'équipe TRACES) et les autorités des États membres de l'UE.

Le COLEACP a rencontré en mars la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) à Bruxelles pour discuter des changements apportés par les règlements européens actuels et futurs sur l'agriculture biologique et pour identifier les éléments susceptibles d'avoir le plus d'impact sur les producteurs biologiques des pays ACP. L'engagement avec l'IFOAM s'est poursuivi tout au long de l'année 2019 pour identifier, communiquer et parfois contester les problèmes créés par la nouvelle réglementation.



Sécurité des aliments

L'Association européenne des produits frais (Freshfel) représente les intérêts du secteur des fruits et légumes frais aux niveaux européen et international. Elle compte parmi ses membres, des entreprises, des associations et des fournisseurs d'intrants dans le secteur des fruits et légumes frais. Le COLEACP est membre de deux groupes de travail de Freshfel : Qualité des aliments ; et Durabilité. Les réunions semestrielles du groupe de travail sur la qualité des aliments, en avril et en décembre, ont abordé des questions telles que la protection des cultures, les additifs alimentaires, la santé des végétaux, la production et le commerce biologiques, la réglementation européenne, les normes de commercialisation et l'étiquetage. Des représentants de la Commission européenne (DG SANTE et DG AGRI) ont été invités à présenter les principaux changements réglementaires et à donner aux membres l'occasion de discuter de leurs préoccupations. Le COLEACP a également participé au groupe de travail annuel sur le développement durable en décembre. Les participants ont discuté alors des déchets alimentaires, de l'utilisation du plastique dans les produits frais, et des impacts du changement climatique, et une présentation a été reçue de la CE sur le Green Deal européen récemment annoncé. En novembre 2019, le COLEACP a participé à une réunion technique supplémentaire

sur les changements administratifs dans les contrôles officiels, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les opérations douanières ; cette réunion s'est tenue à la lumière du nouveau règlement phytosanitaire de l'UE et des travaux en vue de la mise en place d'un environnement de guichet unique européen pour les douanes. Au London Produce Show en juin, le COLEACP a participé à l'AG de Freshfel en tant que membre pour recevoir les rapports d'activité et financiers de 2018/19, et la planification pour 2020. Tout au long de l'année, le COLEACP a travaillé en étroite collaboration avec les experts techniques de Freshfel pour obtenir des conseils, partager des informations et unir leurs forces dans des activités de plaidoyer et de communication.

Le COLEACP est également en contact régulier avec le **UK Fresh Produce Consortium** (FPC), le Dutch Fresh Produce Centre, Fresh Trade Belgium et la Chambre Syndicale des Importateurs Français de Fruits et Légumes Frais (CSIF). Cela permet à l'association de se tenir au courant des questions touchant le secteur des produits frais au niveau des États membres de l'UE et d'unir ses forces pour relever les défis découlant, par exemple, des changements de réglementation, de la logistique et des pratiques des acheteurs. Les activités comprennent le plaidoyer et la défense des intérêts communs ainsi que les communications conjointes avec la CE et

d'autres parties prenantes clés. Le COLEACP est membre du groupe de travail britannique FPC, qui se réunit trois fois par an pour aborder des questions d'actualité, notamment les problèmes et les opportunités liés à la production et au commerce, les changements de réglementation et les contrôles officiels, les révisions des normes volontaires (y compris le BRC) et Brexit.

Les activités du COLEACP en 2019 ont été présentées lors de la 78e réunion plénière du Régime des fruits et légumes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en décembre. Le COLEACP suit et partage les notifications, les discussions et les publications de l'OCDE.

Le **Partenariat mondial pour la sécurité des aliments** (GFSP) est une initiative public-privé hébergée à la Banque mondiale ; le COLEACP a été invité à faire partie du groupe consultatif pour le projet de cartographie de l'Afrique du Partenariat. Ce projet est axé sur les investissements de la communauté internationale des bailleurs dans le renforcement des capacités en matière de sécurité des aliments, et vise à identifier les moyens pour les bailleurs et les gouvernements africains de mieux cibler et coordonner ces investissements avec une plus grande synergie entre les secteurs public et privé. Le COLEACP a assisté au lancement du rapport à Addis-Abeba en février. A la même occasion, le COLEACP a participé à la première



conférence internationale FAO/Organisation mondiale de la santé/Union africaine sur la sécurité des aliments, partageant un stand à cet événement avec la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine. La réunion avait pour but d'identifier les actions et les stratégies clés pour relever les défis actuels et futurs en matière de sécurité des aliments au niveau mondial, et de renforcer l'engagement au plus haut niveau politique pour accroître la sécurité des aliments dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Initiatives en matière de recherche

Le COLEACP est représenté au conseil de surveillance de l'ICRA (Centre international de recherche agricole orientée vers le développement), et a participé à deux réunions du conseil en juillet et en septembre, ainsi qu'à des réunions mensuelles via un webinaire. C'est une période de changement considérable pour l'organisation en termes de financement, de gouvernance et de leadership.

Le COLEACP est également un membre actif de trois initiatives européennes de coordination de la recherche :

- Le groupe de travail stratégique **ARCH** (Agricultural Research towards greater impact on global Challenges) a établi un lien étroit entre l'Initiative européenne pour la recherche agricole pour le développement (EIARD) et le

Comité permanent de la recherche agricole (européenne) (SCAR), dans le but d'accroître la contribution des investissements européens dans la recherche agricole à la sécurité alimentaire mondiale. Le COLEACP a participé à la réunion du groupe de travail stratégique de l'ARCH en décembre pour discuter du rapport final et de la future stratégie de l'ARCH.

- Forum européen sur la recherche agricole pour le développement (**EFARD**).
- Forum mondial pour la recherche agricole (**GFAR**).



Développer des partenariats

Les programmes Fit For Market ont permis au COLEACP de nouer des relations avec des partenaires dans l'ensemble des pays ACP, et tous nos programmes bénéficient de ces synergies. L'équipe du COLEACP entretient des échanges réguliers avec plus de 150 partenaires, dont certains font l'objet d'accords formels. Le COLEACP vise à travailler avec ses partenaires techniques et financiers pour se concentrer sur les activités clés suivantes :

- la diffusion des connaissances et du savoir-faire à une plus grande échelle pour tous les acteurs de la chaîne de valeur grâce à des liens plus étroits avec la communauté académique/ d'apprentissage et à une numérisation accrue
- l'établissement de liens entre les besoins du secteur privé et les résultats de la recherche afin d'améliorer l'accès aux innovations technologiques dans la production, la transformation et la gestion des entreprises
- améliorer les conditions d'investissement et l'accès à un financement adéquat pour les PME grâce à des collaborations ciblées avec des intermédiaires financiers et des investisseurs qui partagent notre vision et nos valeurs

- donner aux MPME les moyens de saisir les opportunités aux niveaux national et régional, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée, ainsi qu'à l'UE et aux marchés internationaux grâce au respect des règlements SPS
- intégrer des pratiques agricoles et de gestion durables dans les stratégies de développement afin d'améliorer la compétitivité des MPME
- rendre l'agriculture plus attrayante pour la jeune génération en s'efforçant de répartir la valeur équitable entre les chaînes d'approvisionnement
- contribuer à des alliances et des réseaux nationaux, régionaux et mondiaux par le biais de partenariats fiables et transparents entre les secteurs public et privé, les universités, la recherche et la société civile.

Les faits marquants de 2019

Le COLEACP a été invité à participer à la 20e conférence de **CABI** en septembre. Cette conférence a été suivie d'une réunion avec les représentants de CABI à Bruxelles en novembre pour discuter des possibilités concrètes de partage, de coordination et de collaboration futures. Les deux organisations agissent le long des chaînes de valeur agricoles. Bien que, dans le passé, CABI ait

principalement travaillé sur des questions phytosanitaires liées au secteur public, tandis que COLEACP s'est principalement concentré sur la sécurité des aliments dans le secteur privé, ces dernières années, on observe un chevauchement croissant, notamment dans l'appui en matière SPS. L'intention de poursuivre la collaboration a été confirmée, par exemple en ce qui concerne le développement et l'utilisation de l'apprentissage en ligne et d'outils tels que le portail sur les biopesticides de CABI et la base de données e-GAP du COLEACP sur les bonnes pratiques agricoles et les LMR. Au Kenya, le COLEACP offrira une formation sur la sécurité des aliments aux médecins phytothérapeutes formés par le programme Plantwise de CABI.



Les membres de l'équipe COLEACP avec Ulrich Kuhlmann, directeur exécutif des opérations mondiales de CABI et Roger Day, directeur du programme d'action sur les invasions

4 Activités et résultats 2019

Le COLEACP et **OXFAM** International se sont rencontrés en décembre pour aborder des sujets d'intérêt commun et développer des synergies potentielles. Par exemple, le suivi des revenus des petits producteurs ou comment les outils de formation du COLEACP peuvent-ils servir aux projets d'OXFAM pour multiplier les impacts des activités des deux organisations avec les petits exploitants et les collaborations avec les organisations de producteurs en Afrique subsaharienne. Le premier suivi a été une réunion à Abuja avec OXFAM Nigeria pour tester ces synergies sur le terrain.

Le COLEACP et la **CIPV** partagent de nombreux objectifs communs, et les deux organisations reconnaissent que le partenariat permettra une meilleure utilisation de nos ressources respectives. Les domaines d'intérêt commun comprennent la nécessité d'une capacité accrue de mise en œuvre de la CIPV au niveau des ONPV, la lutte contre les nouveaux parasites transfrontaliers tels que la légionnaire d'automne et la nécessité d'un partage plus efficace des informations et des ressources. La collaboration actuelle et prévue entre le COLEACP et la CIPV comprend la traduction des guides de la CIPV en français, la mise en œuvre d'une évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP) avec l'ONPV de la Sierra Leone (voir page 54) et le développement conjoint de matériel et d'outils de formation,

en particulier en utilisant l'apprentissage numérique.

Le COLEACP a également été invité par la **GIZ** à explorer comment les deux organisations peuvent collaborer sur les questions SPS en Afrique.

En 2020, un accent particulier sera mis sur la poursuite des discussions avec des partenaires financiers potentiels, ainsi que sur l'établissement et la consolidation de partenariats techniques avec des instituts et laboratoires de recherche des pays ACP et avec des fabricants de PPP. Le COLEACP vise également à renforcer les liens avec les organisations d'agriculteurs - l'Organisation panafricaine des agriculteurs (**PAFO**), le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (**ROPPA**), la Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (**PROPAC**), la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (**EAFF**), la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (**SACAU**) - afin de promouvoir le renforcement mutuel de nos domaines d'intérêt et d'expertise.

En collaboration avec nos partenaires, le COLEACP prévoit également de renforcer ses propositions d'actions grâce à des possibilités de réflexion commune, par exemple via des

groupes de réflexion multipartites, par exemple avec **FARM** et le **Forum de l'innovation**.





INFORMATION & COMMUNICATION



RENCONTRE
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
INFORMATION ET
COMMUNICATION



Information et communication

L'engagement, l'écoute et l'apprentissage sont essentiels à une communication efficace. En 2019, nous avons poursuivi nos multiples échanges avec nos collègues des entreprises et des organisations nationales et internationales. Autant de missions d'information, de salons, de participations à des événements, et de production de supports d'information et de formation adaptés aux publics visés par le COLEACP et ses programmes.

Un comité consultatif rassemblant des représentants de l'ensemble des parties prenantes du COLEACP et de ses programmes

La réunion du Conseil d'administration du COLEACP de novembre 2019 a été suivie le lendemain par un Comité consultatif du COLEACP et de ses programmes, qui visait à adopter une approche dynamique et interactive de l'engagement des parties prenantes. Deux panels, avec des contributions animées de l'auditoire, ont été suivis d'une table ronde et des réactions du public via une application pour smartphone. Le premier panel était composé de Moctar Fofana, Thomas Hildenbrand, Leena Malde et Apollo Owuor, membres du conseil d'administration du COLEACP, qui se sont penchés sur des questions relatives aux principaux défis auxquels leurs entreprises sont confrontées, aux principaux outils nécessaires au développement de leurs entreprises et aux actions prioritaires visant à rendre le secteur agricole plus attrayant

pour les jeunes et les femmes des pays ACP. Le deuxième panel a donné la parole aux représentants des bailleurs des programmes du COLEACP : Christian Fusillier, chef du département Agriculture, développement rural et biodiversité, Agence française de développement ; Marlynne Hopper, Directrice adjointe du STDF, Division de l'agriculture et des produits de base, OMC ; Viwanou Gnassounou, secrétaire général adjoint, Groupe des États ACP (OEACP) ; et Leonard Mizzi, chef d'unité - Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition, DG DEVCO. Les membres du panel ont discuté des priorités futures de leurs organisations respectives - et de ce qui rend le COLEACP unique.

Le délégué général du COLEACP, Jeremy Knops, a ensuite exposé la vision du COLEACP pour l'avenir. La signature du COLEACP, GROWING PEOPLE, reflète sa vision selon laquelle les changements en cours dans le modèle agroalimentaire à tous les niveaux - production, transformation, commercialisation et consommation - appelle à un

système de formation continue et de développement professionnel adapté aux générations actuelles et à tous les opérateurs économiques du secteur agricole et alimentaire. Cela s'applique en particulier aux pays ACP, et notamment ceux d'Afrique subsaharienne, car ces pays sont bien placés pour devenir les moteurs d'un nouveau modèle d'agriculture durable. Pour y parvenir, Jeremy a rappelé que le COLEACP et ses partenaires doivent d'abord capitaliser et diffuser les connaissances et le savoir-faire acquis principalement dans le secteur de l'exportation des fruits et légumes, et dont les progrès sont, et seront, transférés aux marchés locaux et aux autres chaînes de valeur. En tant que relais de cette intelligence collective et au-delà de la réunion du Comité Consultatif, le COLEACP entend poursuivre son processus de consultation en 2020 afin de mieux défendre les intérêts de ses pays ACP et les membres européens et de maintenir sa position distinctive au service du «bien public».

Bien que d'autres partenariats institutionnels puissent voir le jour dans les années à venir, l'objectif premier du COLEACP est de renforcer les relations avec ses partenaires actuels. La présentation de Jeremy a été suivie d'une table ronde sur les priorités post-2020 pour le COLEACP et ses programmes, les intervenants étant rejoints par les membres du conseil d'administration du COLEACP, Karim Dostmohamed et Vincent Omer-Decugis.

Le format conversationnel de la réunion nous a permis d'écouter attentivement nos partenaires ACP et européens (secteurs privé et public), de partager l'état des lieux et les questions stratégiques, et d'initier un processus de consultation avec les parties prenantes du COLEACP, qui sera suivi en 2020.



*Membres du conseil d'administration du COLEACP
Moctar Fofana, Leena Malde et Apollo Owuor*



S.E. M'Beou Kokou Nayo Atsumikoa, Chef de la Mission de la République togolaise auprès de l'Union européenne, avec le Président du COLEACP, M. Stephen Mintah



Christian Fusillier (AFD)



Leonard Mizzi (DG DEVCO), Marlynne Hopper (STDF) et Viwanou Gnassounou (Groupe des États ACP)

4 Activités et résultats 2019

Un nouveau logo en accord avec la vision du COLEACP et de ses partenaires

La vision du COLEACP est que les changements en cours dans le modèle agroalimentaire mondial nécessiteront un renforcement continu des capacités et une formation pour les générations actuelles et futures de producteurs, entrepreneurs, consultants, techniciens et tous les acteurs économiques du système agricole et alimentaire. C'est particulièrement le cas dans les pays ACP et notamment en Afrique subsaharienne, qui est bien placée pour devenir la force motrice d'un nouveau modèle agricole durable.

Faire grandir les gens, c'est aller de l'avant et se développer de manière durable en donnant aux entreprises et aux personnes les moyens de s'épanouir dans le respect de l'environnement et de l'humanité de chacun. C'est capitaliser et diffuser en permanence les connaissances, le savoir-faire et l'expertise spécialisée du COLEACP, acquis au fil des ans dans tous les domaines du secteur des fruits et légumes, pour contribuer à une transformation profonde de l'agriculture qui réponde aux besoins de sécurité alimentaire, de préservation des écosystèmes et de croissance économique.



GROWING PEOPLE

Growing people appelle ses membres à atteindre des objectifs de développement durable en renforçant les capacités humaines et le partage des valeurs dans les chaînes de production et de commercialisation agroalimentaires aux niveaux national, régional et mondial.



Le travail sur la nouvelle «image de marque» du COLEACP, géré par l'agence de communication Shake (shake.be), a été réalisé en 2018. La première sortie publique pour la nouvelle identité visuelle a eu lieu en février 2019 sur le stand de Fruit Logistica (voir page 120), suivie de l'utilisation sur le nouveau site web (voir page 124).



4 Activités et résultats 2019

Événements

Pour une liste complète de la participation du COLEACP aux événements commerciaux et sectoriels en 2019, voir le «Calendrier annuel et principaux événements» dans la partie 1. Quelques exemples d'événements clés sont illustrés ici.

Le stand animé du COLEACP et de ses programmes à Fruit Logistica 2019 a été le premier support d'information et de communication à présenter le nouveau logo de l'association et la nouvelle signature de l'association Growing people. Comme d'habitude, le stand du COLEACP au salon Fruit Logistica offrait un espace et des ressources permettant aux membres de tenir des réunions avec leurs clients et partenaires. L'animation était aussi assurée par des vidéos

et la dégustation de produits - notamment via un bar à jus très apprécié. Tous les services de soutien offerts aux membres et partenaires présents, ainsi que des conseils sur la manière de tirer profit de l'événement, sont présentés dans une guide pratique intitulé «Tirer le meilleur parti de votre participation à Fruit Logistica».

Fruit Logistica, Berlin, 6-8 février 2019





Journées européennes du développement, Bruxelles, 18-19 juin 2019

Les JED 2019 avait pour thème en 2019 «Combattre les inégalités : construire un monde qui ne laisse personne derrière» : plus précisément, mettre en perspective les inégalités encore importantes ; comprendre leurs causes structurelles ; et mieux travailler ensemble grâce à des politiques plus efficaces pour lutter contre les inégalités, avec un accent particulier sur la jeunesse. Le COLEACP via son stand a permis à de jeunes et futurs entrepreneurs ACP de promouvoir leurs produits. Ce fut l'occasion aussi de présenter les résultats des programmes du COLEACP aux visiteurs et parties prenantes de l'événements.

4 Activités et résultats 2019



Le SARA 2019 (Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan), qui s'est tenu en Côte d'Ivoire fin novembre, était axé sur «l'agriculture intelligente et les innovations technologiques» : Quelles perspectives pour l'agriculture africaine». Le stand du COLEACP a permis de nombreux échanges avec les producteurs et exportateurs de fruits et légumes de la région ainsi qu'avec les autorités compétentes. Ce fut l'occasion également de promouvoir le programme FFM.



Une table ronde animée à SARA 2019, organisée conjointement par le COLEACP et Air France KLM Martinair Cargo, a permis de discuter des actions prioritaires pour le développement durable des exportations de mangues ouest-africaines par voie aérienne. Après le discours d'ouverture de Moctar Fofana (Directeur général des agrumes et des oléagineux du Mali et Président de l'Alliance régionale de la mangue d'Afrique de l'Ouest), la parole a été donnée à Emmanuel Bourcelet du COLEACP et à Éric Mauroux d'Air France KLM Martinair Cargo (photo de gauche) ainsi qu'à divers acteurs du secteur horticole ivoirien et régional.

SARA, Abidjan, 22 novembre – 1er décembre 2019



Les Ambassades des pays ACP à Bruxelles font spécifiquement et régulièrement l'objet de rendez-vous individuels et personnalisés, soit dans leurs locaux soit dans ceux du COLEACP.

Rencontre avec des représentants des Ambassades de Côte d'Ivoire et du Tchad, et des îles Pacifiques à l'Organisation des pays ACP et de l'UE



4 Activités et résultats 2019

La présence en ligne du COLEACP en 2019

Sites web du COLEACP

Le site corporate du COLEACP

En 2019, le COLEACP a lancé son nouveau site web corporate à l'adresse www.coleacp.org. Le nouveau site est indépendant du site web donnant accès aux services électroniques pour les membres et partenaires. Il vise à fournir un accès facile aux informations sur les activités du COLEACP et sur l'organisation elle-même. Le contenu est disponible en quatre langues (français, anglais, espagnol et en portugais).



Site web des e-services du COLEACP

Le site web des e-services a été mis à jour en 2019 pour fournir un accès unique à toutes les ressources pour les membres et partenaires du COLEACP. Ces ressources comprennent les fonctions d'apprentissage en ligne (voir page 62) et de bibliothèque en ligne, qui étaient auparavant séparées, en plus de la base de données e-BPA (voir page 97) et des formulaires en ligne pour demander un soutien aux programmes gérés par le COLEACP.

À la fin de 2019, une section consacrée aux actualités spécifiques sur les impacts potentiels du Brexit sur le commerce ACP a été ajoutée, y compris un outil d'évaluation de l'état de préparation à Brexit. Les informations sur le Brexit et sont régulièrement mises à jour en 2020, au fur et à mesure de l'évolution de la situation



Sites web des pays du COLEACP

Le prototype du premier site web national du COLEACP - pour le Kenya - a été développé en 2019 en collaboration avec les parties prenantes. Les sites web nationaux des 20 premiers pays ont été lancés en 2020.

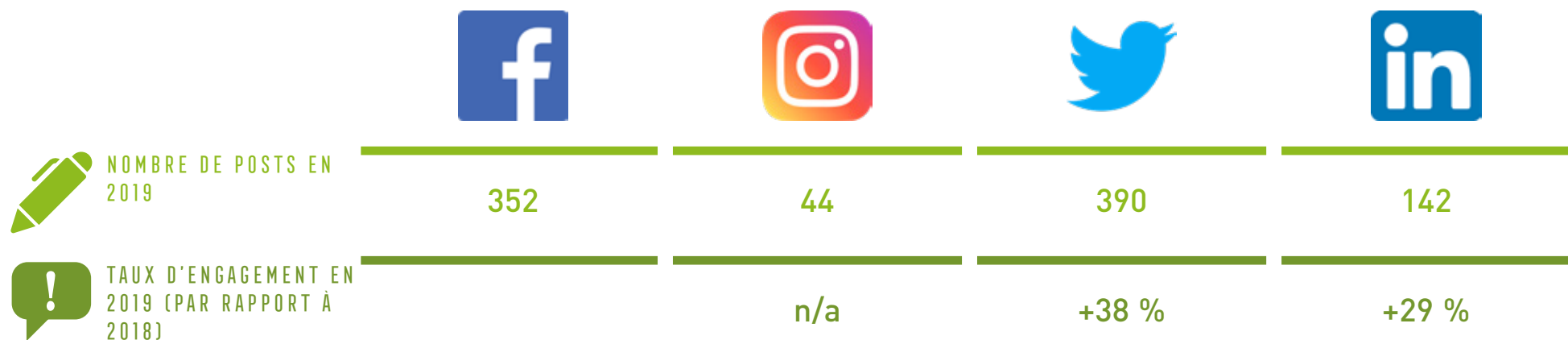




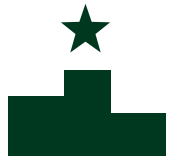
4 Activités et résultats 2019

Les médias sociaux en 2019

Un effort particulier a été fait sur les médias sociaux en 2019, en particulier à partir de septembre 2019, en vue notamment d'animer le réseau du COLEACP et de ses programmes et de donner plus de visibilité aux activités conduites dans chacun des pays d'intervention.



NOS ADEPTES EN 2019	NOMBRE	3 728	318	1 200	1 666
	% FEMMES	39	42	32	
	% HOMMES	61	58	68	
	LES 3 PREMIERS PAYS	Kenya, Ghana, Côte d'Ivoire	Nigeria, Tanzanie, Kenya		Belgique, France, Italie

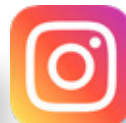


POST LES PLUS POPULAIRES



Vidéo du programme Fit For Market SPS

- Atteint : 12 772
- Engagement : 3 699



Assistance technique auprès d'HavaMad, Madagascar

- Impressions: 77 742 (87%)
- Atteint : 60 988



Vidéo du programme Fit For Market SPS

- Impressions : 5 395
- Engagement : 172



Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) en Côte d'Ivoire

- Impressions : 1 373
- Engagement : 18%

4 Activités et résultats 2019

Productions

En 2019, le COLEACP a conçu, produit et diffusé des publications et du matériel digital auprès de ses membres et partenaires ainsi qu'auprès de son réseau. La plupart de ces productions était disponible en français et en anglais. Un large éventail de brochures techniques a également été réalisé en espagnol.

Voici quelques exemples des différentes productions réalisées en 2019 :



Magazine Horizons



Brochure technique



Mangue d'Afrique de l'Ouest : ensemble pour une filière durable

Une vidéo a été réalisée et diffusée pour promouvoir le secteur de la mangue d'Afrique de l'Ouest : «La mangue de l'Afrique de l'Ouest, ensemble pour une filière durable». La vidéo présente la chaîne de valeur depuis les agriculteurs jusqu'à l'exportation/importation sur les marchés européens.

<https://www.youtube.com/watch?v=vObXjkJGzIE>

Une vidéo au service de la promotion de la filière banane d'Afrique de l'Ouest a été produite en 2019 a été diffusée au début de 2020.



RENCONTRER
L'ÉQUIPE
COLEACP
DU SERVICE
DÉVELOPPEMENT
DES AFFAIRES

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES



Développement des affaires

Le COLEACP appuie ses membres et ses partenaires à accéder au financement et à suivre l'évolution de leurs affaires grâce à la surveillance des marchés et à la participation à des foires commerciales et à des forums professionnels.

Conseils sur l'accès au financement

L'agriculture est la principale activité économique des États ACP. Malgré l'injection massive de capitaux dans le secteur agricole par les donateurs internationaux et les banques de développement via (principalement) les secteurs bancaires traditionnels, et le développement des activités du COLEACP dans ce domaine grâce à ses programmes Fit For Market, il est clair que l'accès au financement reste un défi majeur pour les MPME des pays ACP.

Ce défi majeur s'explique autant par des limites internes (par exemple, manque de réactivité ou de temps à investir dans la mise en place d'un plan d'entreprise, états financiers non audités ou non validés par des comptables agréés) que par des impacts externes (par exemple, risques intrinsèques dans le segment des produits frais tels que des conditions climatiques imprévisibles ou l'incertitude des prix, coûts importants de la diligence juridique, fiscale et financière).

Le COLEACP fournit aux partenaires via ses programmes un soutien technique pour l'accès au financement par le biais de son service

«développement des affaires». L'assistance fournie par le COLEACP sur le thème de l'accès au financement comprend un soutien à trois niveaux :

- soutien technique interne
- soutien technique externe
- l'établissement de liens avec des structures de financement pour lesquelles les critères d'investissement sont remplis.

Le COLEACP travaille en collaboration avec des organismes orientés vers le financement de projets de PME. Ces financements sont notamment destinés aux secteurs durables, dont le secteur agricole. Le volume d'activité devrait augmenter de manière significative en 2020.

Le nombre d'institutions financières avec lesquelles le COLEACP est en contact s'est développé en 2019 ; le nombre de demandes de soutien de la part des MPME dans les domaines de la planification financière et de l'accès aux marchés des capitaux a également augmenté.

En 2019, 29 entreprises ont reçu un soutien direct ou indirect. Vingt-sept plans d'entreprise ont été analysés en interne, et 11 projets ont été liés à une ou plusieurs structures de financement. Un exemple de soutien à une entreprise ghanéenne de production et de transformation pour l'élaboration de son plan d'affaires et l'approche d'investisseurs mondiaux est présenté à la page 42.

Foires commerciales interentreprises

Le COLEACP identifie les opportunités de développement pour l'organisation, ses membres et ses partenaires par la participation à des foires commerciales, à des forums professionnels et à une surveillance ciblée du marché dans le secteur des fruits et légumes.

Le principal salon interentreprises auquel le COLEACP participe au profit de ses membres et partenaires est Fruit Logistica, qui se tient à Berlin chaque année en février (voir page 120). En 2019, plus de 85 % des plus de 78 000 visiteurs professionnels de l'événement venus du monde entier étaient directement impliqués dans l'approvisionnement et la distribution de fruits et légumes, et beaucoup d'autres dans les domaines de la production et de l'exportation cherchaient à acheter de nouvelles technologies, de nouveaux services et de nouvelles matières premières. Le stand du COLEACP dans le Hall Africa a permis de nombreux rendez-vous commerciaux. Le COLEACP a quant à lui seul eu 220 contacts qualifiés. Le COLEACP diffuse avant le salon auprès de ses partenaires un guide intitulé «Tirer le meilleur parti de votre participation à Fruit Logistica», pour s'assurer que les entreprises ACP participantes tirent le meilleur parti possible de leur présence. À la demande, des accompagnements individuels sont fournis pendant le salon.

En plus de Fruit Logistica et du salon SARA, le COLEACP a participé aux salons B2B suivants :



BIOFACH 2019, Nuremberg



MACFRUT, Rimini



Agroalimentaria, Saint-Domingue



ACP Business summit, Nairobi



Fruit Attraction, Madrid

4 Activités et résultats 2019

Relations publiques « B2B »

Bénin

En mai, une délégation du Bénin s'est rendue à Paris et à Bruxelles avec le soutien du programme PINEX (Transformation d'ananas pour l'exportation) du pays. M. Sètondji Epiphane Hossou, directeur de l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ABSSA) du Bénin, M. Kisoto Chabi Sika, directeur général du Laboratoire central de sécurité alimentaire (LCSSA), et M. Adossou, directeur général du Service de la protection des végétaux, ont demandé au COLEACP d'organiser une rencontre en France avec la Direction générale de la politique de la concurrence, de la consommation, des affaires et de la répression des fraudes (DGCCRF) et le Service français de la protection des végétaux. Cette réunion faisait suite à des réunions précédentes au Bénin avec des producteurs/exportateurs d'ananas et des représentants d'organisations professionnelles, dans le cadre du renforcement des contrôles sur les ananas importés dans l'UE en provenance du Bénin à partir de janvier 2019. La DGCCRF a également souhaité poursuivre la coopération avec l'ABSSA. La délégation du Bénin a également visité le bureau de l'Agence belge de sécurité sanitaire des aliments (AFSCA) à l'aéroport de Bruxelles - Zaventem pour s'informer de leurs procédures de contrôle phytosanitaire.

Fidji

Lors de l'événement conjoint ACP-UE d'information, de partage des connaissances et de mise en réseau pour le développement du secteur privé dans la région Pacifique en décembre, le COLEACP a participé à une session B2B pour les producteurs et les entreprises d'exportation fidjiennes. L'événement, organisé avec le soutien technique du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et de l'Organisation du secteur privé des îles du Pacifique (PIPSO), réunit les agences de mise en œuvre des facilités de financement et des programmes de développement du secteur privé ACP/UE d'une part, et les acteurs du secteur privé ACP d'autre part.



Togo

Les membres de l'équipe du COLEACP ont participé au premier forum Togo-UE en juin. Lors d'un pré-événement organisé par le ministère de l'agriculture, le COLEACP a été invité à faire une présentation sur «Les règles d'exportation des produits agricoles et agroalimentaires pour accéder au marché de l'UE» et sur le programme STDF Togo. Cette présentation a été suivie d'une autre visite en novembre à un atelier sur les résultats de l'étude VCA4D (Value Chain Analysis for Development) sur le secteur de l'ananas, où le COLEACP a fait une présentation sur le marché européen de l'ananas.

*Denis Félicité-Zulma du COLEACP rencontre l'homme d'affaires Sama Ve de la Chambre de commerce et d'industrie de Tonga lors d'une session B2B à Fidji.
Photo : PIPSO*







5 IMPACTS - ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Méthodes de contrôle

Tableaux de bord

En 2019, un nouveau système de tableaux de bord en direct du COLEACP (voir la partie 4 de ce rapport) a été un facteur clé de la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation améliorés pour nos programmes.

Le système :

- assure l'harmonisation des données collectées dans le cadre des programmes du COLEACP ;
- facilite la gestion et la prise de décision technique et administrative en s'appuyant sur une analyse quantitative ;
- détecte les anomalies en temps réel pour permettre des réactions rapides ;
- fournit des informations fiables sur les résultats et les impacts des programmes en temps réel ;
- permet une communication plus efficace avec les parties prenantes.

Indicateurs SMART

Les bonnes pratiques et les leçons apprises sont identifiées en permanence grâce à des indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Réalisables, Réalistes, Limités dans le temps) à cinq niveaux :

- données sur les activités du programme (nombre de partenaires soutenus, activités, pays couverts, experts disponibles ; état des activités et des engagements ; nombre et types de partenaires bénéficiant d'une formation et d'un soutien) ;
- données de base sur l'évolution des partenaires bénéficiant des programmes (nombre d'employés, de producteurs, répartition par sexe, chiffre d'affaires, volumes sur les marchés locaux/ régionaux/internationaux) ;
- données avancées sur l'évolution des partenaires bénéficiant des programmes (travail décent, bonnes pratiques de production, bonnes pratiques environnementales) ;
- statistiques internationales (exportations ACP ; notifications EUROPHYT et RASFF) ;

- situations de subsistance, principalement au début et à la fin des programmes, par le biais d'études de cas spécifiques.

Les informations relatives à ces indicateurs sont recueillies auprès de diverses sources :

- outils de gestion interne : principalement pour les données de base sur les activités du programme,
- le système d'auto-évaluation du COLEACP : il se concentre sur les résultats (impact) du programme sur les partenaires bénéficiant d'un soutien, avec une base de référence établie par le protocole d'accord et au moins trois enquêtes pendant le programme de soutien,
- l'analyse des ensembles de données internationales,
- des missions sur les sites des partenaires : pour obtenir des informations qualitatives (par exemple, les causes des changements détectés) et pour contribuer à l'élaboration des stratégies d'actions,
- enquêtes et études externes : pour examiner les impacts en termes de moyens de subsistance.

Établir des bases de référence

En 2019, le COLEACP a défini les ensembles de données que les partenaires du programme doivent remplir lorsqu'ils soumettent des demandes aux deux programmes Fit For Market. Pour Fit For Market, il s'agit de leur situation financière et opérationnelle (volumes de production, secteurs concernés, chiffre d'affaires, nombre de salariés, nombre de producteurs, certifications obtenues, etc.) Pour le programme Fit For Market SPS, le service de monitoring a défini une série de données que les partenaires doivent remplir lorsqu'ils soumettent leur demande d'assistance. Ces informations permettent d'encadrer au mieux le soutien et d'établir des bases de référence individuelles. Cette base de référence est validée lors de la signature d'un protocole d'accord entre le COLEACP et l'entreprise ou l'organisation partenaire. Pour chaque partenaire, l'évolution de ces indicateurs est suivie à mi-parcours et à la fin de la mise en œuvre du plan d'action.

Système d'auto-évaluation de la durabilité

Le système d'auto-évaluation du COLEACP est un outil de gestion d'entreprise pour les producteurs et les fournisseurs des pays ACP. Les opérateurs de la chaîne de valeur peuvent l'utiliser pour prévenir les mauvaises pratiques, intégrer les bonnes pratiques et consolider leur viabilité financière. L'outil fournit aux entreprises un cadre pour l'amélioration continue. Pour les producteurs, entreprises, coopératives et groupes d'agriculteurs des pays ACP, l'adoption de pratiques durables peut avoir un impact positif sur les résultats financiers de leur entreprise. Avec les bons outils d'évaluation et de suivi, il existe des moyens de rendre les exploitations et les entreprises plus efficaces, plus rentables et plus résistantes.

En cochant la case de la durabilité, on ouvre l'accès à des marchés de niche et à forte valeur ajoutée, tant au niveau régional que mondial. Grâce à leurs systèmes agricoles à faible niveau d'intrants et à la prise de conscience de l'impact sur le développement, les producteurs horticoles des pays ACP sont déjà bien placés pour produire les cultures et les aliments durables qui sont de plus en plus demandés par les marchés. Il existe des possibilités évidentes de tirer profit de cette position et de développer de nouveaux marchés dans le secteur des fruits et légumes.



5 Impacts – économiques, environnementaux et sociaux

Le système d'auto-évaluation s'appuie sur les modèles existants du secteur et s'y associe, en les adaptant au contexte horticole des pays ACP. Il est important de noter qu'il entraîne des changements internes qui relèvent du choix et du contrôle de l'entreprise, plutôt que de la demande du marché.

Toutes les MPME, les coopératives et les groupes d'agriculteurs soutenus par le programme Fit For Market sont tenus de procéder à l'évaluation au début et à la fin de leur projet individuel (au minimum). Après avoir complété le système d'auto-évaluation, ils reçoivent un rapport d'évaluation qui fournit des rapports de retour d'information et des aperçus facilement accessibles, permettant de visualiser et de suivre les progrès dans le temps. Cela leur permet de développer un profil d'entreprise, qu'ils peuvent utiliser pour démontrer à leurs clients leur utilisation de pratiques responsables et durables.

Le système d'auto-évaluation a été mis en œuvre par 328 entreprises et groupes de producteurs, et 200 autres sont en cours.

En plus de fournir un outil de gestion aux entreprises, le système d'auto-évaluation aide le COLEACP à élaborer, suivre et évaluer les projets de soutien. Une première évaluation de chaque entreprise permet d'identifier les domaines dans lesquels elle bénéficiera le plus de l'aide et guide le plan d'action. Périodiquement, des évaluations de suivi permettent de contrôler les progrès réalisés, et une évaluation finale à la fin de chaque projet permet d'apprécier l'impact global.

Depuis le lancement du programme Fit For Market, le système d'auto-évaluation a été mis en œuvre par 328 entreprises et groupes de producteurs, et 200 autres sont en cours.

Version 2.0

En 2020, la structure du système d'auto-évaluation sera repensée afin de rationaliser son efficacité, tant sur le plan administratif que pour les entreprises qui l'utilisent. Pour les utilisateurs qui saisissent des données, la structure et le contenu du système seront simplifiés et rendus plus accessibles. Et pour le COLEACP, le processus d'établissement de rapports permettra la génération automatisée de rapports. Par ailleurs, dans une phase ultérieure de développement, chaque projet de soutien proposé sera lié directement et automatiquement aux différentes capacités de soutien du COLEACP, par exemple aux modules d'apprentissage en ligne appropriés, intégrant pleinement les résultats du système d'auto-évaluation dans nos systèmes.



Collaboration avec VCA4D

L'analyse de la chaîne de valeur pour le développement (VCA4D) est un projet financé par l'UE (DEVCO) qui vise à mesurer les performances de la chaîne de valeur dans les pays en développement. VCA4D répond au besoin de données quantitatives et d'indicateurs fondés sur des preuves pour informer les décideurs. Il fournit une évaluation détaillée du fonctionnement d'une chaîne de valeur et de son impact sur les principales dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Cela vise à fournir un contenu analytique fondé sur des preuves plutôt qu'une évaluation précise des performances, afin d'informer les décideurs et de leur permettre de porter leur propre jugement.

En 2018 et 2019, le COLEACP a participé à des études pilotes de la DEVCO sur deux filières horticoles ACP : la mangue au Burkina Faso et le haricot vert au Kenya. Le COLEACP a fourni des informations sur l'organisation de ces chaînes de valeur et l'appui fourni par l'association à ce jour. Les informations obtenues par ces études sont utilisées pour établir la base de référence permettant d'atteindre les indicateurs d'impact du programme définis. Des études similaires sont prévues pour 2020 afin d'évaluer l'impact du programme Fit For Market sur ces indicateurs.

En 2019, le COLEACP a continué à travailler avec le VC4AD pour renforcer ce partenariat afin d'évaluer les paires chaîne de valeur/ pays identifiées comme prioritaires pour la programmation. Cela a impliqué de fournir des informations sur l'organisation de chaînes de valeur spécifiques (mangues et ananas transformés en République dominicaine ; ananas au Togo et au Bénin), et sur le soutien qui leur est apporté par les programmes Fit For Market. Le COLEACP a collaboré avec VCA4D pour participer aux Journées européennes

du développement 2019 à Bruxelles. Tout au long de l'année, des réunions d'information et de coordination avec VCA4D se sont avérées utiles pour l'élaboration des indicateurs d'impact du programme.

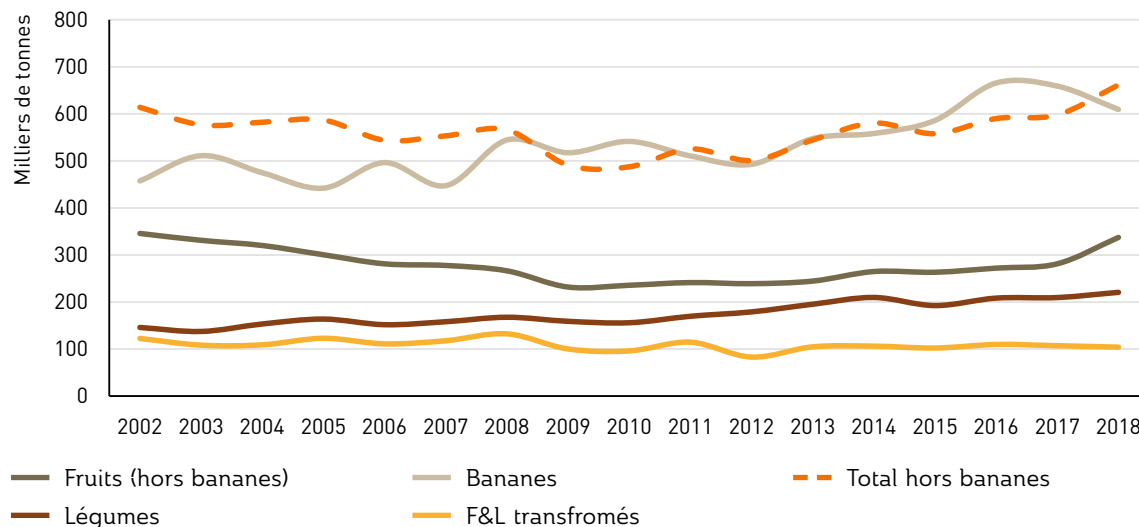


Impact économique

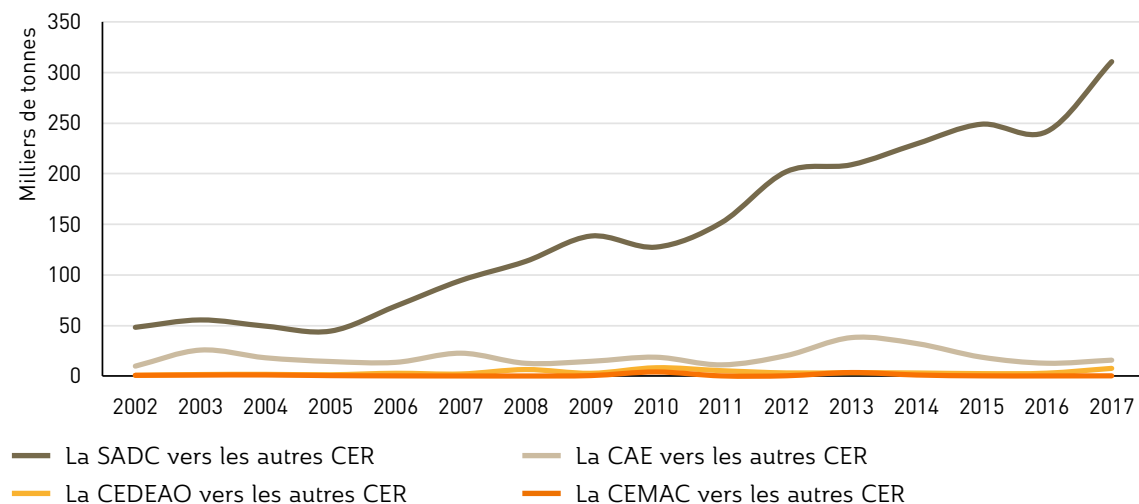
Les impacts des activités sont mesurés :

- sur une période déterminée et/ou dans le cadre d'un programme spécifique ;
- à plusieurs niveaux économiques ;
- via des indicateurs spécifiques liés aux objectifs et aux résultats attendus, en mettant en évidence les impacts sur l'accès au marché, l'emploi, les petits producteurs, le genre, la durabilité, etc.

Tendances des exportations de fruits et légumes des pays ACP vers l'UE
(volumes en tonnes, hors bananes, 2009-2019)



Tendances des exportations interrégionales de fruits et légumes des pays d'Afrique subsaharienne (volume en tonnes, hors bananes, 2009-2019)



FIT FOR MARKET



+1.86 M

NOMBRE DE PETITS PRODUCTEURS
IMPACTÉS (DIRECTEMENT ET
INDIRECTEMENT)



+138 000

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES
ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES
IMPACTÉS

Au niveau mésoéconomique

328 rapports complets générés par le système d'auto-évaluation du COLEACP ont été utilisés pour fournir des mesures des impacts individuels et collectifs sur les PME de la chaîne de valeur des fruits et légumes.

En ce qui concerne l'accès au financement, le pourcentage des MPME soutenues par le programme Fit For Market qui ont déclaré avoir réalisé des investissements importants au cours des trois dernières années est de 79 %, la part la plus importante (39 %) ayant été enregistrée l'année dernière.

Pour les PME/groupes de producteurs bénéficiant du soutien du programme Fit For Market, cumul 2016-2019 (années 1 à 4)



Volume cumulé des ventes par les MPME/groupes de producteurs (tonnes) 2 246 390

Marché de l'Union européenne 452 498

Autres marchés internationaux 294 148

Marchés locaux et régionaux 1 499 744

Impact social et environnemental

Intégrer l'égalité des sexes

Une mission de diagnostic sur l'intégration du genre et de l'égalité des sexes dans les activités du COLEACP a été réalisée de janvier à avril 2019 par la Division de l'appui environnemental et social de l'Agence française de développement (AFD). Cette mission s'est conclue par une session de restitution et de définition des prochaines étapes du déploiement de l'approche genre et égalité du COLEACP. Les participants ont rédigé une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) de

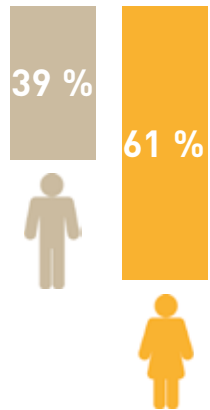
l'intégration du genre par le COLEACP, ainsi qu'un plan d'action sur le genre, qui servent d'outils de travail et de suivi évolutifs pour la suite des travaux sur le diagnostic du genre.

Grâce au vaste réseau de partenaires du COLEACP, une meilleure prise en compte des questions de genre dans toutes ses activités peut avoir un impact très important sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi l'AFD considère que cette approche de genre doit notamment

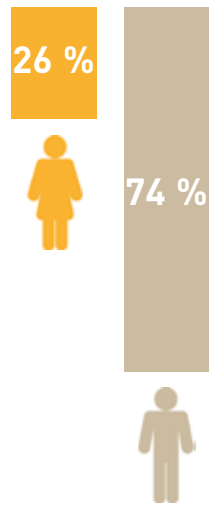
s'appuyer sur un travail de renforcement des capacités du personnel et des partenaires du COLEACP. En 2019, l'Agence prévoyait de finaliser et de mettre en œuvre un plan d'action et un suivi spécifique sur les questions de genre au COLEACP, tant en interne que dans le cadre de ses activités d'assistance technique dans les pays ACP. Les illustrations suivantes montrent un aperçu de la parité des sexes en 2019, tant en interne au sein du COLEACP qu'en externe parmi ses partenaires des programmes.



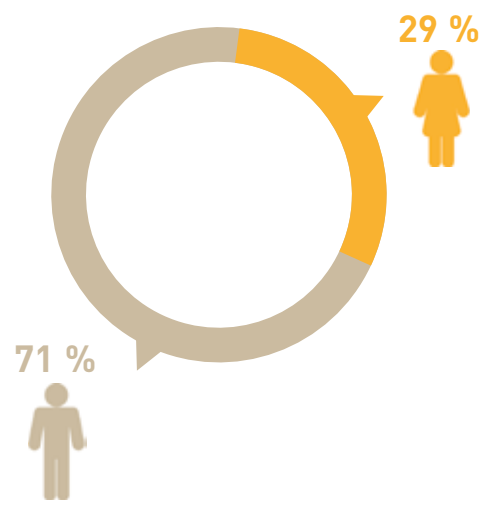
Employés du COLEACP



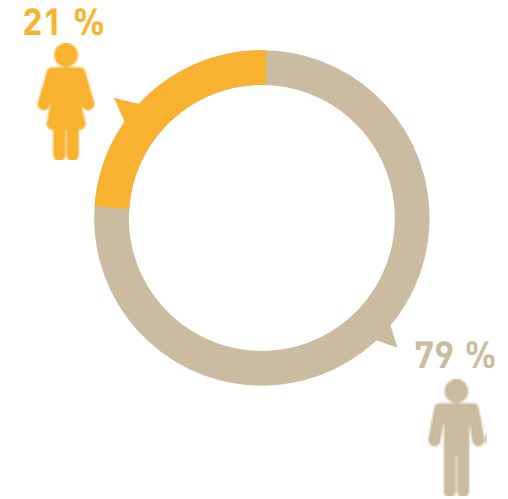
Experts sous contrat cadre avec le COLEACP



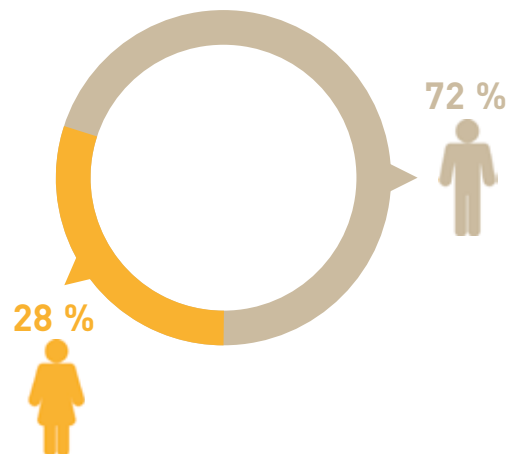
Personnes recevant une formation individuelle



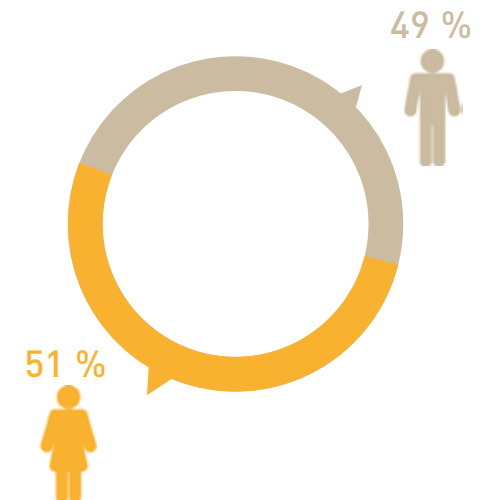
Personnes recevant une formation de groupe



Les apprenants inscrits sur la plate-forme d'apprentissage en ligne



Employés des PME/groupes de producteurs ayant conclu un protocole d'accord avec le COLEACP



La première étoile ECODYN du COLEACP



Depuis 2017, le COLEACP met en œuvre une politique environnementale proactive au sein même de l'organisation. L'obtention du label «Entreprise écodynamique» (ECODYN) nous permet de nous concentrer sur des objectifs concrets et de mesurer nos progrès.

ECODYN est une accréditation officielle et gratuite gérée par Bruxelles Environnement. Elle récompense et encourage les entreprises, les organisations à but non lucratif et les institutions des secteurs public et privé à Bruxelles à prendre des mesures pour réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement.

Le label met en avant des initiatives dans des domaines tels que la prévention des déchets et l'économie circulaire, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la bonne gestion de la mobilité des travailleurs et l'alimentation durable.

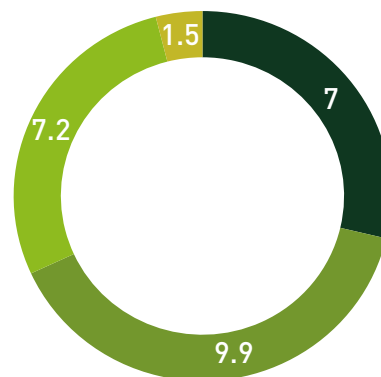
Les avantages comprennent :

- la reconnaissance officielle par la Région de Bruxelles-Capitale ;
- des économies financières substantielles pour l'organisation ;
- l'appartenance à un réseau dynamique,
- un renforcement de l'image de marque de l'organisation.

ECODYN évalue les processus d'éco-gestion sur une échelle comportant trois niveaux de performance environnementale : une, deux ou trois étoiles.

Un groupe de travail composé de cinq volontaires gère le processus et sert de canal d'information, avec le soutien et l'engagement total de la direction générale. Le processus permet de faire le point sur ce qui se fait actuellement, notamment en matière de mobilité, de gestion des déchets et de politique d'achats, et d'identifier et de hiérarchiser les actions à mener.

Par exemple, nous avons appris qu'en 2018, un employé à temps plein du COLEACP générait en moyenne 25,6 kg de déchets par mois, répartis comme suit :



Ainsi, en 2019, pendant deux mois distincts, les déchets générés par l'ensemble du personnel du COLEACP ont été pesés afin d'évaluer notre impact à ce niveau.

Succès !



En octobre 2019, un auditeur a visité le bureau du COLEACP à Bruxelles, et en novembre, le COLEACP a obtenu son premier label ECODYN (1 étoile) – voir www.ecodyn.brussels/sitelabel/coleACP/

Ce n'est qu'une première étape - conformément à l'éthique d'amélioration continue du COLEACP, nous travaillons maintenant dur pour atteindre le deuxième niveau.

- Plastique/métal/cartons à boire (PMC)
- Déchets organiques
- Déchets résiduels
- Papier/carton

Impact social et environnemental



Le COLEACP utilise des données agrégées générées par les données de référence du protocole d'accord et le système d'auto-évaluation de la durabilité pour fournir des informations en vue du suivi de l'impact.

En termes environnementaux et sociaux, 73 % des PME et des groupes de producteurs adoptent déjà de bonnes pratiques de production en termes de qualité sanitaire et de protection de l'environnement, et 27 % d'entre eux détiennent une certification sociale.

En ce qui concerne le financement, 31% considèrent qu'ils n'ont pas actuellement accès à des sources de financement dans des conditions appropriées.

Les données suivantes décrivent les résultats cumulés du programme Fit For Market d'ici la fin de 2019. Les PME et les groupes de producteurs qui ont signé un protocole d'accord dans le cadre du programme Fit For Market ont fourni de l'emploi à 138 836 personnes. Le nombre total de petits producteurs touchés directement et indirectement par le programme à la fin de 2019 est de 1 861 287, notamment grâce au renforcement des capacités des services de vulgarisation publics et privés et à l'appui à la mise en place du système de formation en

cascade du COLEACP au sein des associations de producteurs.

Exemple : Un exportateur de légumes basé à Nairobi et destiné aux marchés européen, moyen-oriental et asiatique

Cette entreprise kenyane s'approvisionne en fruits et légumes auprès de deux fermes qu'elle gère, et auprès d'un certain nombre de groupes de cultivateurs représentant plus de 250 cultivateurs sous-traitants individuels. L'entreprise exporte des légumes fins tels que des haricots verts, des pois mange-tout, des sugar snaps et des piments, ainsi que de petites quantités de fruits de la passion et d'avocats, et vend également des légumes sur le marché intérieur.

Les deux fermes d'entreprise et certains des fournisseurs détiennent la certification GLOBALG.A.P. ; une ferme possède également la certification GRASP (Risk Assessment on Social Practice) de GLOBALG.A.P. L'entreprise a utilisé le système d'auto-évaluation pour la première fois en 2017 ; la cartographie des améliorations en 2018 a permis de fixer les priorités pour travailler avec ce partenaire en 2019.



5 Impacts – économiques, environnementaux et sociaux

Appréciation globale

La société avait réalisé diverses améliorations, notamment en ce qui concerne la formalisation des relations commerciales et l'extension des bonnes pratiques agricoles aux cultivateurs sous-traitants. Un développement positif clé en 2018 a été l'introduction de contrats formels pour les cultivateurs sous-traitants et les fournisseurs, avec des détails sur la quantité, le prix et les conditions de paiement. Le respect des contrats écrits aide l'entreprise à gagner la confiance tout au long de la chaîne de valeur.

L'entreprise a également obtenu un meilleur score en matière de santé et de sécurité pour ses travailleurs par rapport à 2017, et a maintenant vérifié auprès de ses fournisseurs qu'ils appliquent également de bonnes pratiques sociales et de travail.

Le domaine dans lequel les progrès ont été les moins importants est (4) la protection de l'environnement. Bien que l'entreprise ait mis en œuvre un plan de gestion de la biodiversité pour ses propres exploitations, il y a place à l'amélioration en étendant les meilleures pratiques au niveau des petits exploitants.



(4) Protection de l'environnement

En ce qui concerne b) la gestion de l'eau, la société tient des registres de sa consommation d'eau pour l'irrigation, mais cela n'est enregistré que pour 20 % des petits exploitants. L'efficacité de l'utilisation de l'eau pourrait être améliorée par l'extension de la tenue de registres de l'utilisation de l'eau au niveau des cultivateurs sous-traitants et l'évaluation de la faisabilité d'une augmentation de la part relative de l'eau récoltée dans la consommation totale d'eau de l'entreprise.

En ce qui concerne d) la gestion de l'énergie, l'entreprise enregistre ses dépenses cumulées dans ses rapports financiers et dans le suivi des coûts de l'électricité et du combustible, mais elle doit améliorer la tenue des registres de la consommation d'énergie à tous les niveaux (y compris dans les bâtiments de stockage) pour évaluer les possibilités d'économie d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne (f) la comptabilité carbone, l'empreinte carbone globale de l'entreprise n'a pas encore été calculée. L'un des objectifs

du système d'auto-évaluation est de lancer la collecte de données et de sensibiliser l'entreprise aux aspects qui ont un impact direct sur les émissions de gaz à effet de serre, tels que la déforestation/le reboisement des terres dégradées, la plantation de cultures pérennes, les intrants tels que les engrais chimiques azotés et les plastiques à usage agricole, ainsi que la consommation d'énergie. Les données peuvent ensuite être utilisées pour calculer l'empreinte carbone lors de la phase suivante.



Le conseil d'administration du COLEACP

Juin 2019-juin 2022

En juin 2019, le conseil d'administration du COLEACP est passé à 18 membres élus ;

Nous remercions chaleureusement le vice-président sortant, François Maes (Special Fruit, Belgique), et Vosso Elloh (Organisation Centrale des Producteurs Exportateurs d'Ananas Banane et Autres Fruits) : OCAB, Côte d'Ivoire), qui ont terminé leur mandat au sein du conseil d'administration du COLEACP en juin.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres élus au conseil d'administration : Ludovic Akenan (Pronatura SAS), Volkert Engelsman (EOSTA BV), Koen Maes (Special Fruit NV), Gabriel Ouidi (OCAB), Apollo Owuor (FPEAK), Frederic Rosseneu (Greenyard NV), Komabou Tozo (Green Agri Nova) et Hans-Willem van der Waal (Agro Fair Europe BV).

Le nouveau format des réunions du conseil d'administration du COLEACP et nos consultations en cours avec les parties prenantes des deux programmes Fit For Market par le biais d'un nouveau comité consultatif sont décrits dans la partie 4 de ce rapport.

MEMBRES DU BUREAU



Stephen Mintah

Directeur Général
SEA FREIGHT PINEAPPLE
EXPORTERS OF GHANA
(SPEG)
Ghana

Président



Leena Malde

Directrice
WEALMOOR Ltd.
Kenya

Vice-Présidente



Vincent Omer-Decugis

Président
S.I.I.M. (SOCIÉTÉ
INTERNATIONALE
D'IMPORTATION)
France

Trésorier



Jean-Marie Sop

Directeur
UNAPAC (GIC)
Cameroun

Secrétaire Général



Ludovic Akenan

Import-Export Manager
PRONATURA SAS
France



Edouard Choubiyi

Directeur Général
ROYAL EXIM
Bénin



Karim Dostmohamed

Directeur Général
FRIGOKEN LTD
Kenya



Volkert Engelsman

PDG
EOSTA
Pays-Bas



Moctar Fofana

Directeur Général
AOM (AGRUMES ET
OLÉAGINEUX DU MALI SARL)
Mali



Olivier Herrera Marin

Directeur
FRESAL
France



Thomas Hildenbrand

Directeur du
département fruits
SIPEF
Belgique



John Kavuma

PDG
JAKSONS UGANDA LTD.
Ouganda





Gabriel Ouidi

Secrétaire Général
OCAB (ORGANISATION CENTRALE
DES PRODUCTEURS EXPORTATEURS
D'ANANAS BANANES ET AUTRES FRUITS)
Côte d'Ivoire



Koen Maes

Business Development
Manager
SPECIAL FRUIT N.V.
Belgique



Apollo Owuor

Président
FPEAK (FRESH PRODUCE
EXPORTERS ASSOCIATION OF
KENYA)
Kenya



Frederic Rosseneu

Business Development
Manager
GREENYARD
Belgique



Komabou Tozo

Délégué général
GREEN AGRI NOVA
Togo



**Hans-Willem
Van Der Wall**

PDG
AGROFAIR EUROPE B.V.
Pays-Bas



VISITER LES NOUVEAUX SITES DU COLEACP

Le Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) est une association professionnelle créée en 1973 qui a pour mission de développer un commerce inclusif et durable des produits agricoles et alimentaires (fruits et légumes en particulier), en priorité dans les États ACP et entre ces pays et l'Union européenne. Cette publication a été préparée avec l'aide de l'Union européenne, du Groupe des États ACP, de l'Agence française de développement et du STDF dans le cadre des programmes Fit For Market, Fit For Market SPS et STDF. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du COLEACP et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de ses partenaires.

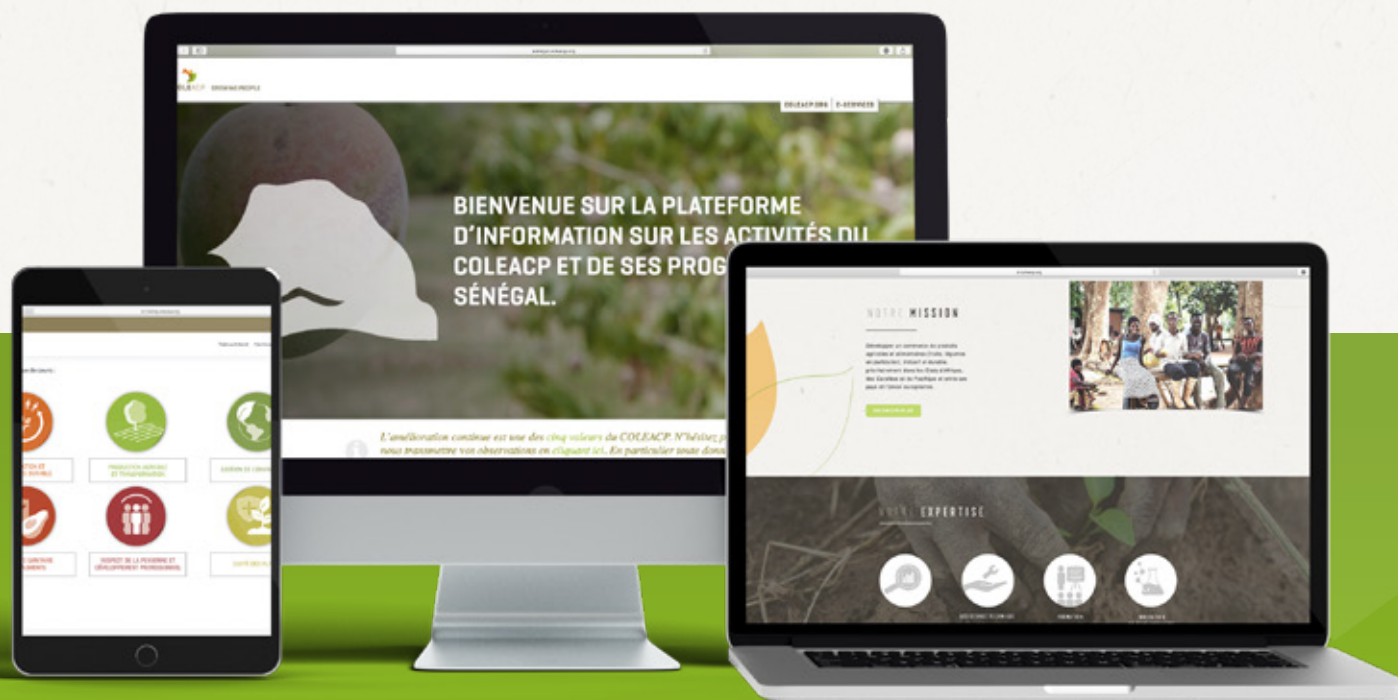
www.coleacp.org



www.eservices.coleacp.org



[Sites pays du COLEACP](#)





Le Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) est une association professionnelle créée en 1973 dont la mission est de développer un commerce de produits agricoles et alimentaires (fruits, légumes en particulier), inclusif et durable, prioritairement dans les États ACP et entre ces pays et l'Union européenne.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne, du Secrétariat du Groupe des États ACP, de l'Agence française de développement et du STDF dans le cadre des programmes Fit For Market, Fit For Market SPS et STDF-Togo. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de ses partenaires.





coleacp.org